

**Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement de Martinique**



**SUIVI DES EAUX LITTORALES DE MARTINIQUE  
(RESEAU D'OBSERVATION (EX RNO))  
&  
SUIVI DES SEDIMENTS DES PORTS MARITIMES DE MARTINIQUE  
(REPOM)**

**ANNEE 2012 & VALORISATION DES DONNEES PASSEES  
RAPPORT FINAL**

Le Lamentin, Février 2013  
1-12105-E



# Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Martinique



## **SUIVI DES EAUX LITTORALES DE MARTINIQUE (RESEAU D'OBSERVATION (EX RNO)) & SUIVI DES SEDIMENTS DES PORTS MARITIMES DE MARTINIQUE (REPOM)**

### **ANNEE 2012 & VALORISATION DES DONNEES PASSEES RAPPORT FINAL**

Le Lamentin, Février 2013  
1-12105-E



**CREOCEAN Agence Caraïbes**  
Le Lareinty  
97232 Le Lamentin - Martinique  
Tél : 05.96.42.10.14  
Fax : 05.96.63.69.07

e-mail : [caraites@creocean.fr](mailto:caraites@creocean.fr)

## ABBREVIATIONS

---

**DBT** : Dibutylétain

**DDT** : Dichlorodiphényltrichloroéthane

**DEAL** : Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

**DEHP** : Di(2-ethylhexyl) phtalate

**DIN** : Azote globale dissous

**HAP** : Hydrocarbure Aromatique Polycyclique

**HcT** : Hydrocarbures totaux

**MBT** : Monobutylétain

**MES** : Matières En Suspension

**RNO** : Réseau National d'Observation (à présent Réseau d'Observation)

**REPOM** : REseau national de surveillance des POrts Maritimes

**SHOM** : Service Hydrographique et Océanographique de la Marine

**TBT** : Tributylétain

# SOMMAIRE

---

<b>1 - CONTEXTE ET OBJECTIFS .....</b>	<b>1</b>
1.1 - RESEAU D'OBSERVATION (EX-RNO).....	1
1.2 - RESEAU NATIONAL DE SURVEILLANCE DES PORTS MARITIMES (REPOM).....	2
<b>2 - ORGANISATION ET DEROULEMENT DES CAMPAGNES TERRAIN.....</b>	<b>4</b>
2.1 - PLAN D'ECHANTILLONNAGE .....	4
2.2 - MOYENS NAUTIQUES ET HUMAINS .....	10
2.3 - CAMPAGNES DE TERRAIN ET CONDITIONS METEOROLOGIQUES .....	11
2.4 - MATERIELS ET METHODES.....	13
2.4.1 - Méthodologie de prélèvement des échantillons d'eau marines – Réseau d'Observation (Ex-RNO).....	13
2.4.2 - Méthodologie de prélèvement des échantillons de sédiments marins – Réseau REPOM.....	17
<b>3 - TRAITEMENT DES DONNEES .....</b>	<b>20</b>
3.1 - DONNEES DE REFERENCE .....	20
3.1.1 - Données de référence sur l'eau.....	20
3.1.2 - Données de référence sur les sédiments .....	20
3.2 - DONNEES PASSEES DISPONIBLES.....	21
3.2.1 - Données sur l'eau .....	21
3.2.2 - Données sur les sédiments.....	22
3.2.3 - Particularités sur les données passées .....	24
3.3 - BANCARISATION DES DONNEES 2012 SOUS QUADRIGE <sup>2</sup> .....	24
<b>4 - PRESENTATION DES RESULTATS .....</b>	<b>25</b>
4.1 - RESEAU D'OBSERVATION .....	25
4.1.1 - Température .....	25
4.1.2 - Salinité .....	27
4.1.3 - pH.....	30
4.1.4 - Matières en suspension (MES).....	31
4.1.5 - Nutriments.....	34

4.1.6 - Pigments chlorophylliens (Chlorophylle a et Indice phéopigment).....	43
4.2 - REPOM (EAU) .....	47
4.3 - REPOM (SEDIMENT) .....	49
4.3.1 - Paramètres descriptifs des sédiments.....	49
4.3.2 - Eléments nutritifs .....	60
4.3.3 - Contaminants chimiques.....	62
<b>5 - CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>77</b>
5.1 - BILAN ET PERSPECTIVES SUR LE RESEAU D'OBSERVATION.....	77
5.2 - BILAN ET PERSPECTIVES SUR LE REPOM .....	78
5.2.1 - REPOM Eau .....	78
5.2.2 - REPOM Sédiments.....	78
<b>6 - BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>81</b>
<b>7 - ANNEXES.....</b>	<b>83</b>
ANNEXE 1 : FICHES STATIONS DU RESEAU D'OBSERVATION (EX-RNO) .....	84
ANNEXE 2 : FICHES STATIONS DU REPOM .....	89
ANNEXE 3 : FICHE TERRAIN EAU.....	92
ANNEXE 4 : FICHE TERRAIN SEDIMENT.....	93
ANNEXE 5 : RAPPORTS D'ANALYSES EAU .....	94
ANNEXE 6 : RAPPORTS D'ANALYSES SEDIMENT .....	95

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Coordonnées des points de prélèvements d'eau du Réseau d'Observation effectués	6
Tableau 2 : Coordonnées des points de prélèvements des échantillons élémentaires de sédiments pour le suivi REPOM Fort-de-France et Marin effectués	10
Tableau 3 : Campagnes de terrain et conditions météorologiques	12
Tableau 4 : Flaconnage utilisé et nombre de répliques effectués pour les prélèvements d'eau pour chaque station du Réseau d'Observation (Ex-RNO) – fournis par le laboratoire	14
Tableau 5 : Paramètres analysés pour la matrice EAU dans le cadre du Réseau d'Observation (Ex-RNO)	15
Tableau 6 : Paramètres analysés pour la matrice SEDIMENT dans le cadre du REPOM	18
Tableau 7 : Campagnes de prélèvements (en bleu)	21
Tableau 8 : Paramètres suivis sur les eaux du Réseau d'Observation (ex-RNO) depuis 2003 et les différents seuils de quantification utilisés par les laboratoires d'analyses	21
Tableau 9 : Paramètres suivis sur les eaux du REPOM depuis 2008 et les différents seuils de quantification utilisés par les laboratoires d'analyses	22
Tableau 10 : Paramètres suivis sur les sédiments dans le cadre du REPOM depuis 2003 et les différents seuils de quantification utilisés par les laboratoires d'analyses	23
Tableau 11 : Paramètres descriptifs des sédiments marins de la Baie de Fort-de-France et du Marin (hors granulométrie)	53

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude pour le Réseau d'Observations	2
Figure 2 : Localisation de la zone d'étude pour le REPOM sur la zone portuaire de Fort-de-France	3
Figure 3 : Localisation de la zone d'étude pour le REPOM sur le Port maritime du Marin	3
Figure 4 : Stations du Réseau d'Observation – Baie de Fort-de-France (SHOM 6892)	5
Figure 5 : Plan d'échantillonnage du Réseau Ports Maritimes (REPOM) dans la Baie de Fort-de-France (SHOM 6892)	8
Figure 6 : Plan d'échantillonnage du Réseau Ports Maritimes (REPOM) dans la Baie du Marin (SHOM 6738)	9
Figure 7 : Embarcation de la DEAL Martinique	11
Figure 8 : Préparation, prélèvement, conditionnement, filtration des échantillons d'eau	16
Figure 9 : Répartition des températures sur les différentes stations en 2012	26
Figure 10 : Températures moyennes en Baie de Fort-de-France en 2012	26
Figure 11 : Répartition des valeurs de salinité sur les différentes stations en 2012	27
Figure 12 : Mesures de salinités moyennes en Baie de Fort-de-France en 2012	28
Figure 13 : Evolution de la température moyenne annuelle pour chaque station de suivi	29
Figure 14 : Evolution de la salinité moyenne annuelle pour chaque station de suivi	29
Figure 15 : Répartition des valeurs de pH sur les différentes stations en 2012	30
Figure 16 : Mesures de pH moyennes en Baie de Fort-de-France en 2012	30

Figure 17 : Répartition des valeurs de MES sur les différentes stations en 2012 .....	32
Figure 18 : Mesures des teneurs moyennes en MES en Baie de Fort-de-France en 2012 .....	32
Figure 19 : Evolution des teneurs moyenne annuelle en MES pour chaque station de suivi.....	33
Figure 20 : Répartition des teneurs en Nitrates sur les différentes stations en 2012 .....	34
Figure 21 : Teneurs moyennes en Nitrates en Baie de Fort-de-France en 2012 .....	35
Figure 22 : Répartition des teneurs en Ammonium sur les différentes stations en 2012 .....	36
Figure 23 : Teneurs moyennes en Ammonium en Baie de Fort-de-France en 2012 .....	36
Figure 24 : Répartition des teneurs en Nitrites sur les différentes stations en 2012 .....	37
Figure 25 : Teneurs moyennes en Nitrites en Baie de Fort-de-France en 2012 .....	38
Figure 26 : Répartition des teneurs en DIN sur les différentes stations en 2012 .....	39
Figure 27 : Teneurs moyennes en DIN en Baie de Fort-de-France en 2012 .....	39
Figure 28 : Evolution des teneurs moyenne annuelle en Nitrates pour chaque station de suivi .....	41
Figure 29 : Evolution des teneurs moyenne annuelle en DIN pour chaque station de suivi .....	41
Figure 30 : Répartition des teneurs en Phosphates sur les différentes stations en 2012 .....	42
Figure 31 : Teneurs moyennes en Phosphates en Baie de Fort-de-France en 2012 .....	43
Figure 32 : Répartition des teneurs en Chlorophylle a sur les différentes stations en 2012 .....	44
Figure 33 : Répartition des valeurs de l'indice phéopigments sur les différentes stations en 2012 .....	44
Figure 34 : Teneurs moyennes en Chlorophylle a en Baie de Fort-de-France en 2012 .....	45
Figure 35 : Evolution des teneurs moyenne annuelle en pigments pour chaque station de suivi.....	46
Figure 36 : Microbiologie des eaux en 2010 .....	48
Figure 37 : Microbiologie des eaux en 2008 .....	48
Figure 38 : Répartition classes granulométriques sur les différentes stations en 2012 .....	50
Figure 39 : Répartition classes granulométriques sur les différentes stations entre 2010 et 2012 .....	51
Figure 40 : Taux de matière sèche dans les sédiments marins en 2012 .....	54
Figure 41 : Teneurs en carbone organique dans les sédiments marins en 2012.....	55
Figure 42 : Teneurs en Aluminium dans les sédiments marins en 2012.....	56
Figure 43 : Teneurs en Lithium dans les sédiments marins en 2012 (les éléments hachurés correspondent aux valeurs en dessous des seuils de quantification des machines) .....	57
Figure 44 : Teneurs en Aluminium, Lithium et Taux de fraction fine dans les sédiments marins entre 2010 et 2012 .....	59
Figure 45 : Teneurs en Azote Kjeldhal dans les sédiments marins en 2012.....	60
Figure 46 : Teneurs en Phosphore total dans les sédiments marins en 2012.....	61
Figure 47 : Teneurs en Métaux dans les sédiments marins en 2012 et comparaison avec les seuils N1 et N2 établis par l'arrêté interministériel du 14 juin 2000, modifié par l'arrêté du 9 août 2006, lui-même complété par l'arrêté du 23 décembre 2009. <i>Les éléments hachurés correspondent aux valeurs en dessous des seuils de quantification.</i> .....	63
Figure 48 : Teneurs en Etain dans les sédiments marins en 2012 ( <i>absence de seuil à ce jour pour ce paramètre - les éléments hachurés correspondent aux valeurs &lt; seuils de quantification.</i> ) .....	64
Figure 49 : Teneurs en Métaux dans les sédiments marins entre 2003 et 2012 et comparaison avec les seuils N1 et N2 établis par l'arrêté interministériel du 14 juin 2000, modifié par l'arrêté du 9 août	

2006, lui-même complété par l'arrêté du 23 décembre 2009. <i>Les éléments hachurés correspondent aux valeurs en dessous des seuils de quantification</i> .....	66
Figure 50 (suite) : Teneurs en Métaux dans les sédiments marins entre 2003 et 2012 et comparaison avec les seuils N1 et N2 établis par l'arrêté interministériel du 14 juin 2000, modifié par l'arrêté du 9 août 2006, lui-même complété par l'arrêté du 23 décembre 2009. <i>Les éléments hachurés correspondent aux valeurs en dessous des seuils de quantification</i> .....	67
Figure 51 : Teneurs en PCB dans les sédiments marins en 2012 ( <i>Les éléments hachurés correspondent aux valeurs en dessous des seuils de quantification</i> ) .....	68
Figure 52 : Taux de dépassement des niveaux N1 et N2 pour les PCB entre 2003 et 2012, pour les paramètres concernés aux stations Est et Ouest .....	69
Figure 53 : Teneurs en HAP dans les sédiments marins en 2012 ( <i>Les éléments hachurés correspondent aux valeurs en dessous des seuils de quantification</i> ) .....	70
Figure 54 : Teneurs en HcT dans les sédiments marins en 2012 ( <i>Les éléments hachurés correspondent aux valeurs en dessous des seuils de quantification</i> ) .....	71
Figure 55 : HAP présent en concentrations supérieures aux niveaux de référence N1 et/ou N2 sur les stations Est, Ouest et Flamands (pourcentages de dépassement sur l'ensemble de la période 2003-2012) et Evolution des Teneurs en HcT .....	72
Figure 56 : Teneurs en éléments organo-stanniques dans les sédiments marins en 2012 .....	73
Figure 57 : Taux de dépassement des niveaux N1 et N2 pour le TBT entre 2003 et 2012, pour les stations concernées .....	74

# 1 - CONTEXTE ET OBJECTIFS

---

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Martinique (DEAL) a en charge le Réseau d'Observation (ex-RNO) au niveau de la baie de Fort-de-France ainsi que le Réseau national de surveillance des Ports Maritimes (REPOM) au niveau des ports maritimes de Fort-de-France et du Marin.

CREOCEAN, société de services et de conseils en environnement littoral et marin, a en charge pour l'année 2012 et pendant une durée de 6 mois, le suivi de ces deux réseaux qui concernent les prélèvements et analyses suivantes :

- D'eau de mer au niveau de la baie de Fort de France dans le cadre du Réseau d'Observations (ex-RNO) ;
- De sédiment marin au niveau des ports maritimes de Fort de France et du Marin dans le cadre REPOM.

**Le présent document constitue le rapport d'étude du suivi des eaux littorales et des sédiments portuaires de Martinique (Réseau d'Observation / REPOM) au titre de l'année 2012, ainsi que la valorisation des données antérieures acquises dans le cadre du suivi de ces deux réseaux.**

## 1.1 - Réseau d'observation (Ex-RNO)

Le Réseau d'Observation de la qualité du milieu marin (ex- Réseau National d'Observation - RNO) a pour objectif l'évaluation des niveaux et des tendances des contaminants chimiques et des paramètres généraux de la qualité du milieu. Sa mise en œuvre en Martinique date de 2002, et est aujourd'hui assurée par la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL) qui valorise ces informations dans le cadre de rapports annuels.

En 2012, dans le cadre du Réseau d'Observation, des prélèvements d'eau de mer ont ainsi été réalisés **dans la Baie de Fort de France, en Martinique, en 7 stations**. Le plan de situation présenté ci-après est extrait de la carte SHOM 6738-300 (Services Hydrographiques et Océanographiques de la Marine) de la baie de Fort-de-France.

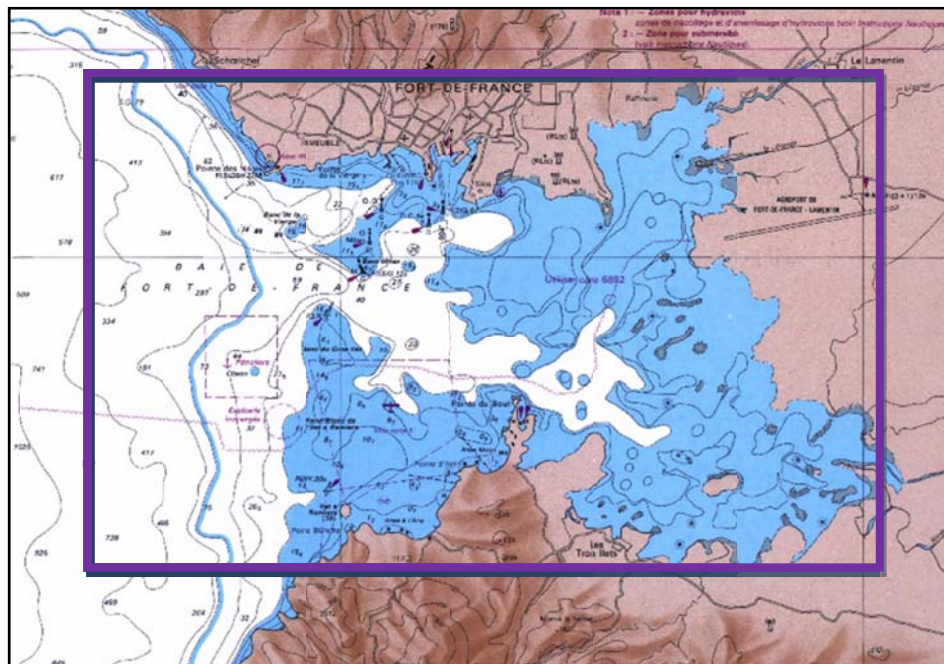


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude pour le Réseau d'Observations

## 1.2 - Réseau national de surveillance des ports maritimes (REPOM)

En Martinique, la mise en œuvre du Réseau national de surveillance de la qualité de l'eau et des sédiments des Ports Maritimes (REPOM), effective depuis 2003, est également assurée par la DEAL. L'objectif de ce réseau est d'évaluer l'évolution de la qualité des eaux et sédiments des bassins portuaires afin d'identifier l'impact de ces installations et usages sur le milieu et usages de celui-ci.

En 2012, dans le cadre du REPOM, des prélèvements de sédiments ont ainsi été réalisés au niveau des ports maritimes de Fort-de-France et du Marin, en Martinique, en 6 stations. Il n'y eu pas de suivi de la qualité des eaux en 2012, dans le cadre de ce réseau. Les plans de situation présentés ci-après sont extraits de la carte SHOM 6738-300 (Services Hydrographiques et Océanographiques de la Marine) aux abords du Port maritime de Fort-de-France et du Marin.

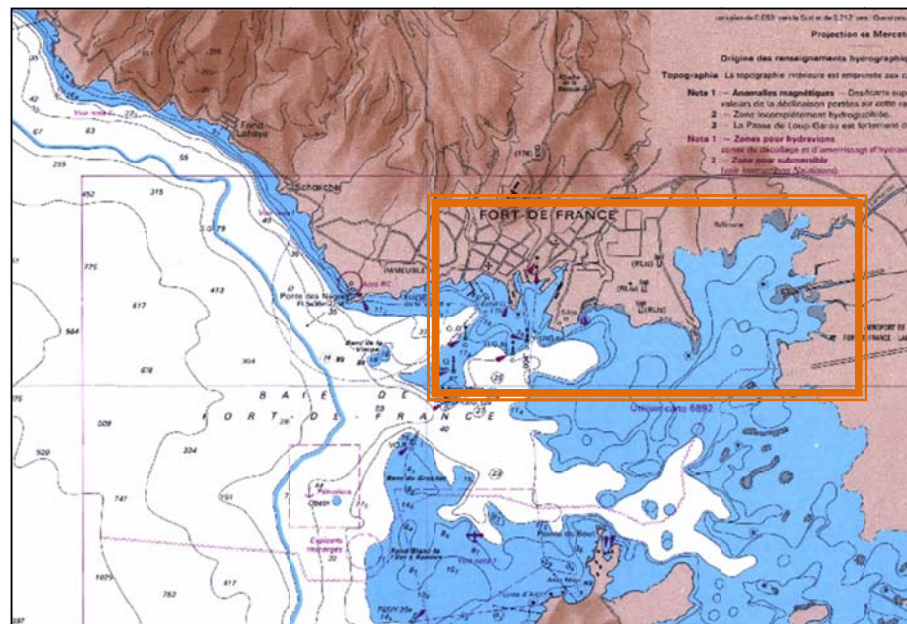


Figure 2 : Localisation de la zone d'étude pour le REPOM sur la zone portuaire de Fort-de-France

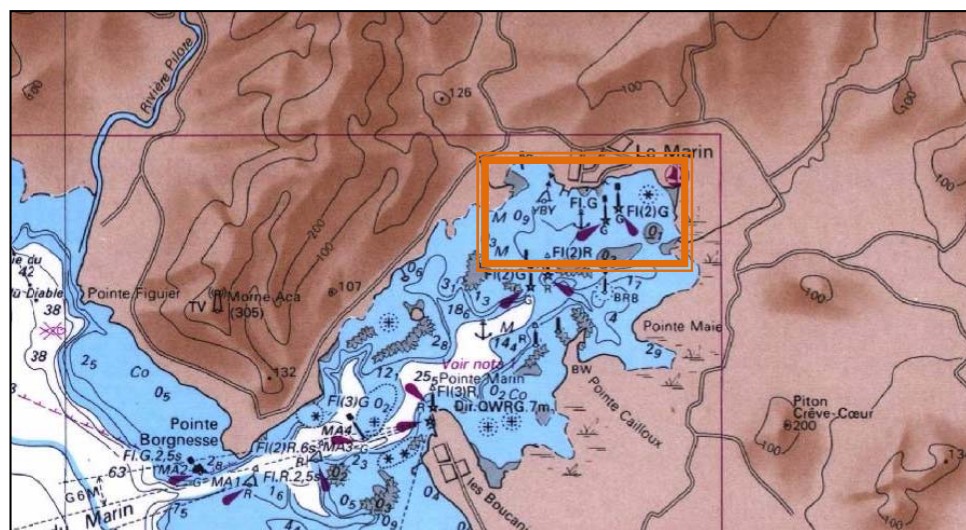


Figure 3 : Localisation de la zone d'étude pour le REPOM sur le Port maritime du Marin

## 2 - ORGANISATION ET DEROULEMENT DES CAMPAGNES TERRAIN

---

### 2.1 - Plan d'échantillonnage

#### 2.1.1.1 - Le Réseau d'Observation (Ex-RNO) – Suivi des eaux marines

Le plan d'échantillonnage du Réseau d'Observation 2012 suit celui qui avait été adopté en 2011 (Impact Mer, 2011), les prélèvements ayant été effectués au niveau de bouées de chenal ou de signalisation de dangers en mer.

Le suivi des eaux marines concerne la Baie de Fort-de-France avec au total **7 stations**, à savoir :

- Le Cohé du Lamentin ;
- La Pointe des sables ;
- Le Banc Gamelle ;
- La Pointe du Bout ;
- L'Atterrissage Rouge ;
- La Pointe de la Rose ;
- le Gros Îlet.

Les stations d'échantillonnage d'eau sont situées ci-après sur l'extrait de la carte SHOM de la Baie de Fort de France (n°6892). Leurs coordonnées sont quant à elles rappelées dans le tableau qui suit.

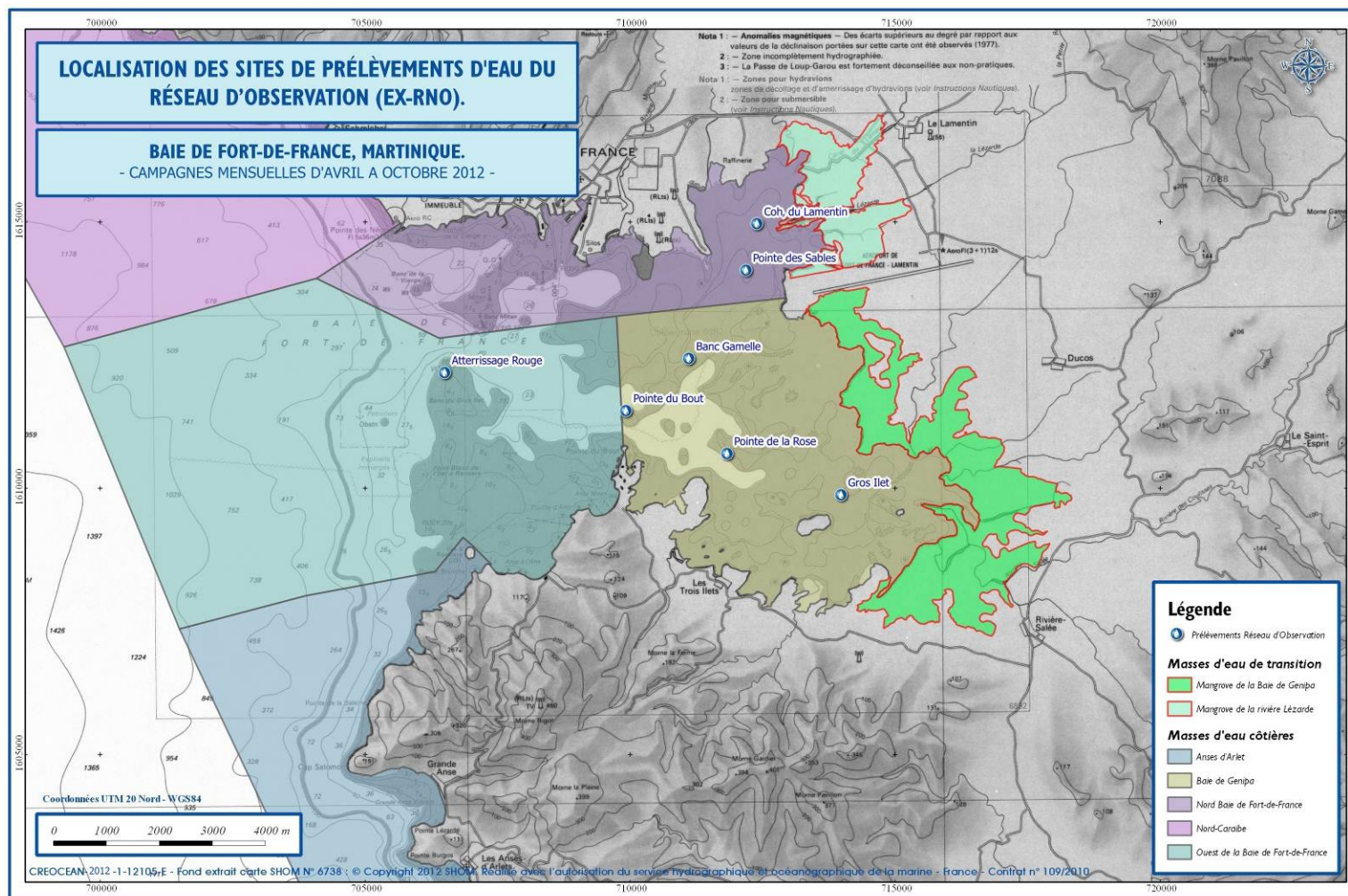


Figure 4 : Stations du Réseau d'Observation – Baie de Fort-de-France (SHOM 6892)

**Tableau 1 : Coordonnées des points de prélèvements d'eau du Réseau d'Observation effectués**

Nom Station	Coordonnées GPS (UTM 20 – WGS84)		Remarques
	X	Y	
Cohé du Lamentin	712402	1614956	Bouée Chenal Rouge - 9L
Pointe des Sables	712191	1614088	Bouée Chenal Rouge - 5L
Banc Gamelle	711118	1612426	Bouée Chenal Verte - 4L
Pointe du Bout	709933	1611451	Bouée Chenal Rouge - PBB
Atterrissage Rouge	706509	1612165	Bouée Chenal Rouge - 1
Pointe de la Rose	711835	1610645	Bouée Cardinale Sud (CV)
Gros Ilet	713986	1609870	Bouée Cardinale Sud (sans inscription)

#### 2.1.1.2 - Le REPOM

Le plan d'échantillonnage du REPOM concerne **6 stations** pour les sédiments, en Baie de Fort-de-France et du Marin. Il est défini sur les bases du suivi effectué en 2011 (Impact Mer, 2011), à savoir :

##### ● **Pour le port de Fort-de-France : 5 stations**

- Le secteur Ouest (gare maritime et zone de carénage (bassin Radoub) ;
- Les Flamands (transport de passagers, navettes, terminal de croisière) ;
- La Pointe des Grives (terminal consacré à l'activité de manutention des conteneurs; et port de commerce de la Pointe des Carrières) ;
- Le secteur Est (appontement pétro-minéralier, un pôle vraquier et une zone de marchandises hors conteneurs aménagée pour les bateaux rouliers (ro-ro) et terminaux de croisières (Quai des Tourelles)) ;
- Le Cohé du Lamentin (baie face aux zones d'activités industrielles et à l'estuaire de la Lézarde).

● **Pour le port du Marin : 1 station.**

Plusieurs échantillons unitaires ont été réalisés sur chaque station afin de constituer un échantillon moyen. Ainsi, la localisation de ces échantillons unitaires est représentée sur l'extrait des cartes SHOM de la Baie de Fort-de-France (SHOM 6892) et de la Baie du Marin (SHOM 6738), ainsi qu'en coordonnées géographiques métriques dans le tableau qui les suit.

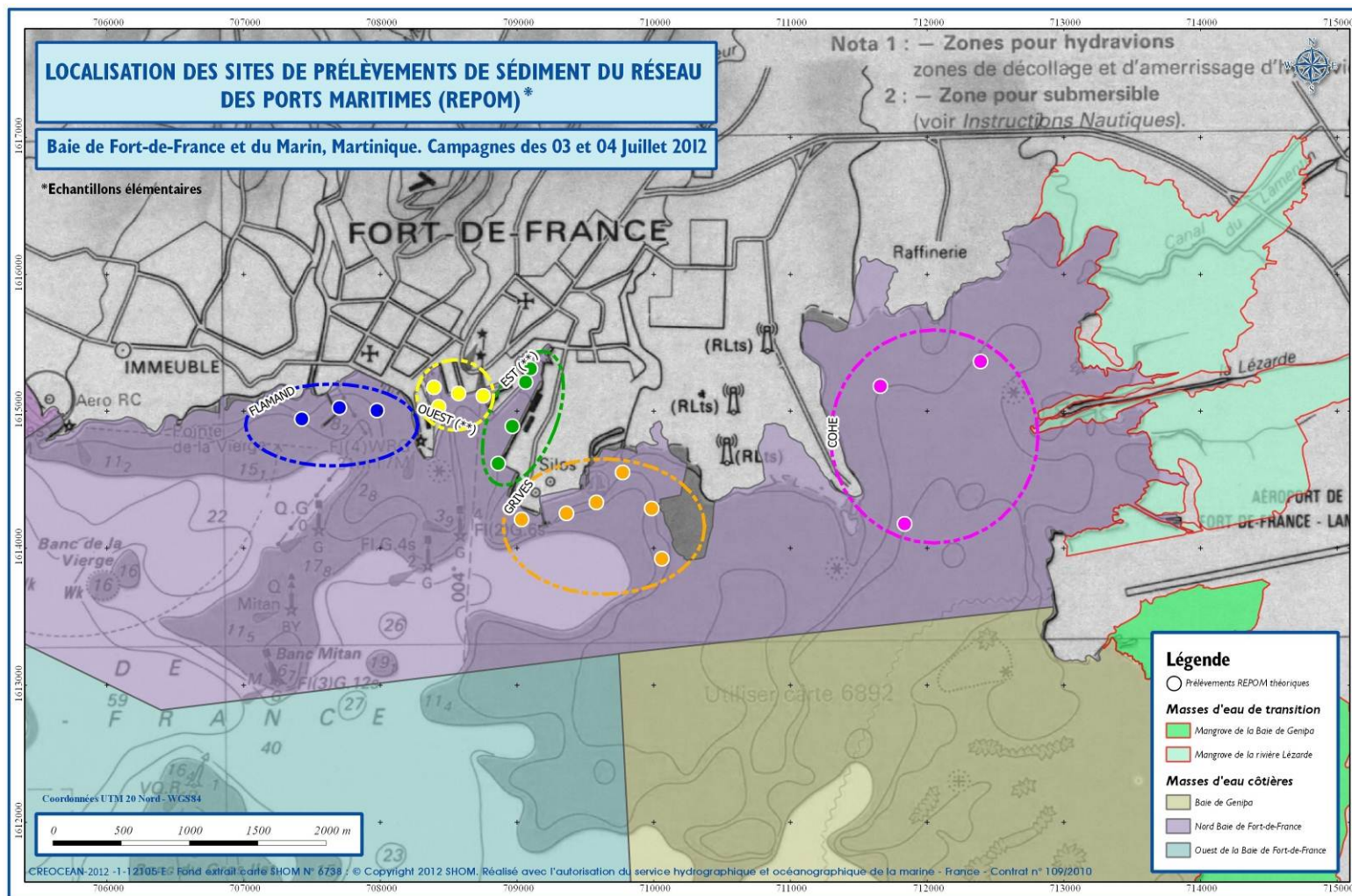


Figure 5 : Plan d'échantillonnage du Réseau Ports Maritimes (REPOM) dans la Baie de Fort-de-France (SHOM 6892)



**Tableau 2 : Coordonnées des points de prélèvements des échantillons élémentaires de sédiments pour le suivi REPOM Fort-de-France et Marin effectués**

Nom station	N° échantillonnage élémentaire	Coordonnées GPS (UTM 20 – WGS84)	
		X	Y
COHE	COHE 1	711833	1614178
	COHE 2	711658	1615184
	COHE 3	712389	1615363
GRIVES	GRIVE 1	710057	1613925
	GRIVES 2	709984	1614290
	GRIVES 3	709770	1614555
	GRIVE 4	709579	1614336
	GRIVE 5	709360	1614256
	GRIVE 6	709032	1614212
FLAMANDS	FLAMAND 1	707424	1614944
	FLAMAND 2	707700	1615026
	FLAMAND 3	707975	1615006
OUEST	OUEST 1	708425	1615032
	OUEST 2	708391	1615176
	OUEST 3	708572	1615129
	OUEST 4	708752	1615114
EST	EST 1	708861	1614618
	EST 2	708964	1614890
	EST 3	709062	1615214
	EST 4	709097	1615312
MARIN	MARIN 1	729714	1600554
	MARIN 2	729748	1600512
	MARIN 3	729826	1600662
	MARIN 4	729897	1600716
	MARIN 5	729963	1600627
	MARIN 6	730081	1600468
	MARIN 7	729963	1600802

## 2.2 - Moyens nautiques et humains

Les missions de prélèvement ont mobilisé au total 2 personnes sur le terrain :

- Un ingénieur CREOCEAN suivant les campagnes : Jean-Damien BERGERON, Julie AUBERT-MOULIN ou Jérôme LISSARRAGUE;
- Un pilote de l'embarcation : Charles CESAIRE (Embarcation de la DEAL) ou Hugues Coco (Pêcheur).

Une embarcation a été mise à disposition de l'étude par la DEAL Martinique pour l'ensemble des campagnes de terrain, sauf pour la dernière mission (octobre 2012) où il a été fait appel à un pêcheur (Hugues Coco) en l'absence de M. Césaire.



**Figure 7 : Embarcation de la DEAL Martinique**

## 2.3 - Campagnes de terrain et conditions météorologiques

Le tableau ci-après résume les opérations réalisées par CREOCEAN lors des différentes campagnes de terrain, ainsi que les conditions météorologiques du moment.

L'ensemble des campagnes de terrain a été réalisé à la fois selon les disponibilités du navire de la DEAL de Martinique et à la fois selon les disponibilités du laboratoire LDA. Les prélèvements ont généralement été effectués dans le même ordre, en deux matinées, sauf pour (cf. tableau ci-après) :

- La campagne 2 qui a été réalisée en 1 seule matinée ;
- La campagne 6 pour laquelle l'ordre de prélèvement des échantillons a été modifié au vu des conditions météorologiques.

**Tableau 3 : Campagnes de terrain et conditions météorologiques**

	Date	Conditions climatiques	Prélèvements
C1	24 avril	Ciel dégagé, ensoleillé à nuageux Vent de secteur Est-Nord-Est - Légère Brise	<u>Eau</u> S1, S2, S3 et S4
	25 avril	Ciel dégagé, ensoleillé à nuageux Vent de secteur Est-Nord-Est - Légère à Petite Brise	<u>Eau</u> S5, S6 et S7
C2	06 juin	Ciel couvert avec quelques éclaircies Mer peu agitée - Vent d'Est modéré	<u>Eau</u> S1 à S7
C3	02 juillet	Ensoleillé Vent d'environ 20km/h	<u>Sédiment</u> Le Marin
	03 juillet	Temps dégagé Vent d'environ 20km/h	<u>Eau</u> S1, S2, S3 et S4
	04 juillet	Temps pluvieux	<u>Sédiment</u> Fort de France
	05 juillet	Temps ensoleillé Vent d'environ 20-25km/h	<u>Eau</u> S5, S6 et S7
C4	08 aout	Mer calme - Ciel dégagé Pluies importantes la veille	<u>Eau</u> S1, S2, S3 et S4
	09 aout	Mer calme - Ciel dégagé Pluies importantes 2 jours avant	<u>Eau</u> S5, S6 et S7
C5	12 septembre	Mer calme (calme plat) - Ciel dégagé et ensoleillé	<u>Eau</u> S1, S2, S3 et S4
	13 septembre	Mer calme (calme plat) - Ciel dégagé et ensoleillé	<u>Eau</u> S5, S6 et S7
C6	11 octobre	Ciel couvert avec quelques petites averses Mer belle (à peu agitée en S5) - Dérive importante	<u>Eau</u> S2, S3, S4 et S5
	12 octobre	Vigilance Jaune à venir Ciel couvert avec quelques averses Vent Sud-Est important Mer belle à peu agitée - Dérive	<u>Eau</u> S1, S6 et S7

## 2.4 - Matériels et méthodes

*Les méthodes de prélèvement ayant été mises en œuvre sont conformes aux préconisations de l'ouvrage Hydrologie des écosystèmes marins - Paramètres et analyses, d'Aminot et Kérouel (IFREMER, 2004).*

*Pour chaque station une **fiche de terrain** a été remplie, elle comporte les principales informations concernant le site : Nom de la station, Date et heure de l'observation et du prélèvement, Coordonnées GPS, Profondeur, Observations particulières (Couleurs et Odeur des eaux...), etc.*

### 2.4.1 - Méthodologie de prélèvement des échantillons d'eau marines – Réseau d'Observation (Ex-RNO)

#### 2.4.1.1 - Mesures *in-situ* des paramètres abiotiques des eaux

Les paramètres abiotiques des eaux ont été mesurés sur l'ensemble des stations simultanément aux prélèvements d'eau, au moyen d'une sonde multi-paramètres « YSI ».

Les paramètres suivants ont donc été mesurés sur toute la colonne d'eau : *Température* (°C), *pH*, *Salinité* (ppt).

#### 2.4.1.2 - Prélèvements d'eau de mer

Les prélèvements ont été effectués à l'aide d'une bouteille « Niskin » (capacité 5 litres) à deux niveaux de profondeur : **en sub-surface** et **en profondeur**. Les prélèvements en sub-surface ont été réalisés à 1 m sous la surface et ceux en profondeur à 1 m au-dessus du fond.

Sur chaque station, 2 bouteilles en sub-surface et 2 bouteilles en profondeur ont été prélevées, afin de remplir l'ensemble du flaconnage nécessaire aux analyses.

### 2.4.1.3 - Conditionnement et dépôt des échantillons d'eau en laboratoire

L'ensemble du flaconnage utilisé a été fourni par le Laboratoire Départemental d'Analyses de Martinique (LDA 972), en amont de chaque campagne :

**Tableau 4 : Flaconnage utilisé et nombre de répliques effectués pour les prélèvements d'eau pour chaque station du Réseau d'Observation (Ex-RNO) – fournis par le laboratoire**

Paramètre	Flaconnage	Répliques
Matières en suspension	Bouteille plastique - 2L	1 en Sub-surface 1 en Profondeur
Nitrates (NO <sub>3</sub> )	Flacon plastique - 125 ml	1 en Sub-surface 1 en Profondeur
Nitrites (NO <sub>2</sub> )	Flacon plastique - 125 ml	1 en Sub-surface 1 en Profondeur
Azote ammoniacal (NH <sub>4</sub> )	Flacon plastique - 125 ml	1 en Sub-surface 1 en Profondeur
Phosphates (PO <sub>4</sub> )	Flacon plastique - 125 ml	1 en Sub-surface 1 en Profondeur
Chlorophylle avant filtration	Bouteilles plastiques - 2L	3* en Sub-surface 3* en Profondeur
Chlorophylle après filtration	Filtres congelés dans un tube plastique	3* en Sub-surface 3* en Profondeur

\* Les conclusions de l'étude réalisée par CREOCEAN pour la DEAL 972 (CREOCEAN, 2012), pour l'acquisition de connaissances sur le compartiment phytoplancton dans les masses d'eau côtières de Martinique en 2010 et 2011 ont insisté sur l'importance de réaliser des triplicats de 2L chacun pour l'analyse de la chlorophylle a.

Tout au long des campagnes de terrain, l'équipe chargée des prélèvements disposait de glacières isothermes garnies de packs réfrigérants, ceci afin de respecter les conditions de conservation des échantillons pendant les différentes campagnes de prélèvements conformément aux recommandations normatives.

Les échantillons ont ainsi été conditionnés dans les flacons fournis par le laboratoire d'analyses et conservés sur le navire, au frais et à l'abri de la lumière (non congelés – température inférieure à 10°C).

**Les échantillons ont été déposés le lendemain (en moins de 24h) de chaque campagne au Laboratoire Départemental d'Analyses de Martinique.**

#### **2.4.1.4 - Filtration des échantillons pour l'analyse de la Chlorophylle a**

L'analyse de la Chlorophylle a et des indices phéopigments se fait sur des eaux filtrées dans un maximum de 12h après leur prélèvement.

Ainsi, le jour même de leur prélèvement, les 6 échantillons de 2 L d'eau prélevés sur chaque station (en sub-surface + en profondeur) sont filtrés à l'aide d'une petite pompe au laboratoire de CREOCEAN. Les filtres sont ensuite été congelés à -80°C dans l'azote liquide puis stockés au congélateur jusqu'à leur dépôt au LDA le lendemain matin.

#### **2.4.1.5 - Analyses des eaux en laboratoire**

Les analyses d'eau ont été effectuées en totalité par le Laboratoire Départemental d'Analyses de Martinique (LDA 972). Les paramètres étudiés sont les suivants :

**Tableau 5 : Paramètres analysés pour la matrice EAU dans le cadre du Réseau d'Observation (Ex-RNO)**

<b>PARAMETRES ANALYSES – MATRICE EAU</b>
Matières en suspension (MES)
Chlorophylle a
Nitrates (NO3)
Nitrites (NO2)
Azote ammoniacal (NH4)
Phosphates (PO4)

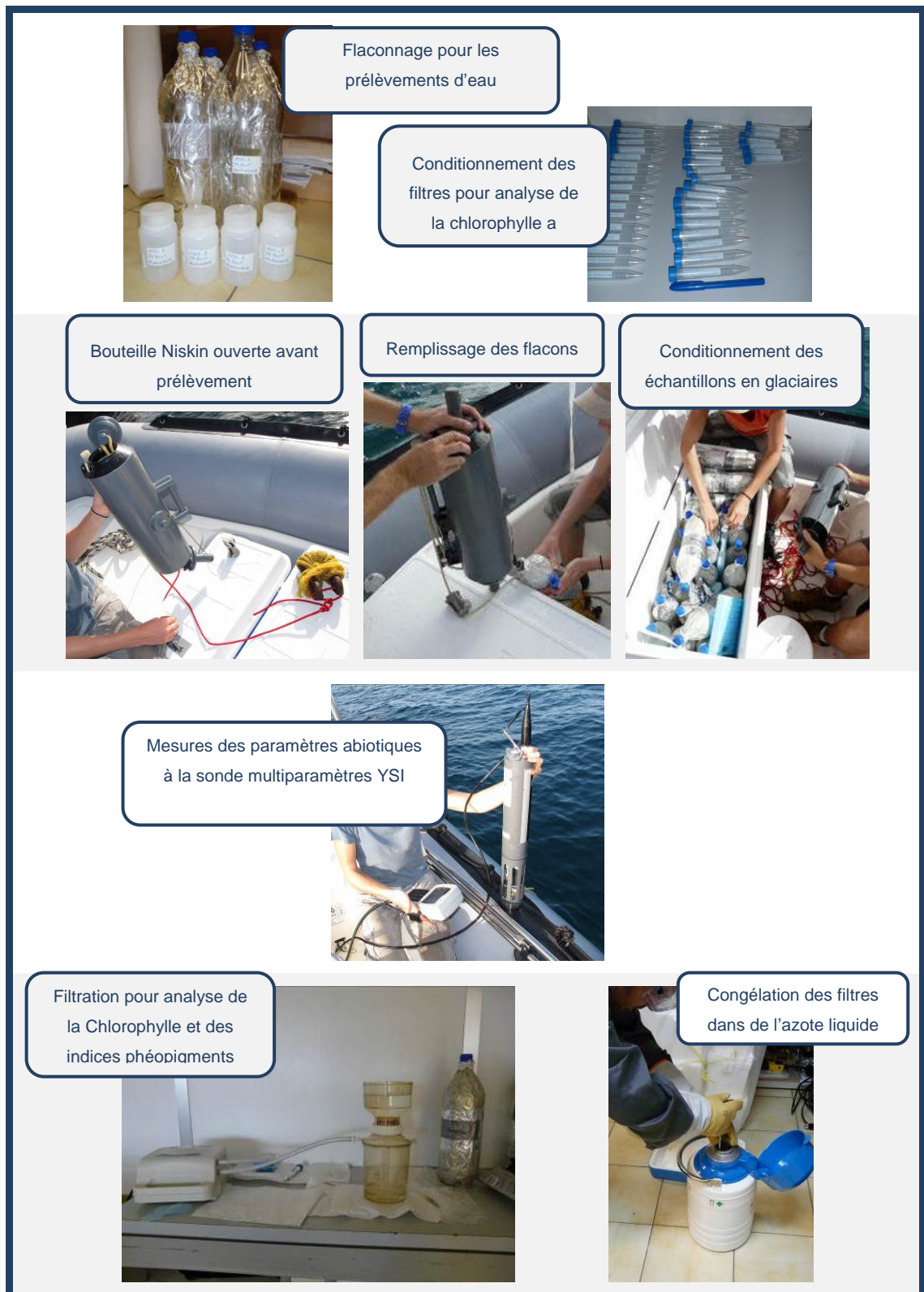


Figure 8 : Préparation, prélèvement, conditionnement, filtration des échantillons d'eau

## *2.4.2 - Méthodologie de prélèvement des échantillons de sédiments marins – Réseau REPOM*

### **2.4.2.1 - Prélèvements de sédiments marins**

Les prélèvements de sédiments marins pour les analyses physico-chimiques ont été effectués sur les premiers centimètres de sédiments au moyen d'une benne de type « Van Veen » au Marin et de type « Porte Clefs » dans la Baie de Fort-de-France.

Pour chaque station, entre 3 et 7 échantillons de sédiments élémentaires ont été collectés afin de constituer un échantillon moyen représentatif.

Les contenus des bennes de sédiments ont ainsi été homogénéisés à l'aide d'une petite pelle en bois afin de constituer un échantillon moyen de chaque station sans le contaminer.

### **2.4.2.2 - Conditionnement et envoi des échantillons**

L'ensemble du flaconnage utilisé a été fourni par l'Institut Pasteur de Lille (IPL - Aquitaine).

Tout au long des campagnes de terrain, l'équipe chargée des prélèvements disposait de glacières isothermes garnies de packs réfrigérants, ceci afin de respecter les conditions de conservation des échantillons pendant les différentes campagnes de prélèvements conformément aux recommandations normatives.

Les échantillons ont ainsi été conditionnés dans les flacons et conservés sur le navire, au frais et à l'abri de la lumière (non congelés – température inférieure à 10°C).

Les échantillons ont été envoyés le jour même de chaque prélèvement (le 02 et le 04/07/2012).

### **2.4.2.3 - Analyses des sédiments en laboratoire**

Le laboratoire IPL Aquitaine (Métropole) réalise l'ensemble des analyses sur la matrice Sédiment. Les paramètres analysés dans les sédiments marins sont listés dans le tableau qui suit.

**Tableau 6 : Paramètres analysés pour la matrice SEDIMENT dans le cadre du REPOM**

	PARAMETRES ANALYSES – MATRICE SEDIMENTS
Descriptif du sédiment	Granulométrie laser (< 2mm; < 63µm; < 2µm)
	Sec
	Densité
	C Org
	Aluminium
	Lithium
	Azote Kjeldhal
	Phosphore Total
Métaux	Mercuré
	Cadmium
	Nickel
	Plomb
	Arsenic
	Etain
	Chrome
	Cuivre
	Zinc
	HAP
Anthracène	
Benzo (a) anthracène	
Benzo (a) pyrène	
Benzo (b) fluoranthène	
Benzo (k) fluoranthène	
Benzo (ghi) pérylène	
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	
Fluoranthène	
Naphtalène	
Chrysène	
Phénanthrène	
Pyrène	
HAP totaux	
PCB	PCB totaux
	CB.28
	CB.52
	CB.101
	CB.118
	CB.138
	CB.153
	CB.180
ORGANO-STANNIQUES	TBT
	DBT
	MBT
ORGANOCHLORES	Alpha HCH
	Béta HCH
	Gamma HCH

PARAMETRES ANALYSES – MATRICE SEDIMENTS	
	Delta HCH
PESTICIDES COMPLETS	Aldrine
	Dieldrine
	Endrine
	HCB (Hexachlorobenzène)
	DDT
	Trifluraline
	Isodrine
	Endulfan famille (alpha;beta)
	Fénitrothion
	PHENOLS
COMPOSES BROMES	Penta bromodiphényléther
	Octabromodiphényléther
PHTALATES	Diéthylhexilphtalate (DEHP)

## 3 - TRAITEMENT DES DONNEES

---

Dans le chapitre *Présentation des résultats* les résultats obtenus pour l'année 2012 sont présentés pour chaque paramètre et sont suivis d'une comparaison avec les résultats des années précédentes, lorsque cela est possible.

### 3.1 - Données de référence

Les données de référence utilisées pour estimer la qualité des eaux et sédiments sont issues des niveaux de références établis lorsqu'ils existent et de la bibliographie en vigueur.

#### 3.1.1 - Données de référence sur l'eau

Les données utilisées pour comparaison des résultats sur l'eau, sont issues des seuils établis dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau (Impact Mer, 2011) et des grilles de qualité du REPOM Hydro pour les paramètres microbiologiques.

#### 3.1.2 - Données de référence sur les sédiments

Les données de référence utilisées pour comparaison des résultats sur sédiments proviennent à la fois :

- Des grilles de qualité établies dans le cadre du REPOM ;
- Du *référentiel de qualité des sédiments marins ou estuariens présents en milieu naturel ou portuaire*, défini par l'arrêté interministériel du 14 juin 2000 et modifié par l'arrêté du 9 août 2006 *relatif aux niveaux de référence à prendre en compte lors d'une analyse de sédiments marins ou estuariens présents en milieu naturel ou portuaire*, lui-même complété par l'arrêté du 23 décembre 2009 ;
- Des grilles établies dans le cadre de la Convention OSPAR.

Pour information, d'après nos échanges avec Mme Quiniou, ancienne membre du groupe GEODE, les bruits de fonds calculés par GEODE, et sur lesquels s'appuie le référentiel de qualité dont il est question ici, ne sont applicables qu'aux zones portuaires, et zones très proches, de France métropolitaine.

## 3.2 - Données passées disponibles

### 3.2.1 - Données sur l'eau

#### 3.2.1.1 - Réseau d'Observation (ex-RNO)

Le suivi des 7 stations de la Baie de Fort-de-France a commencé en 2003 : Cohé du Lamentin, Pointe des Sables, Banc Gamelle, Pointe du Bout, Pointe de la Rose, Gros Ilet et Atterrissage Rouge. Ce suivi se compose de prélèvements mensuels en 2 profondeurs (sub-surface et fond). Seules les années 2003 et 2005 présentent des résultats mensuels sur toute l'année. Pour les autres années, ces résultats restent partiels comme présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 7 : Campagnes de prélèvements (en bleu)**

	2012	2011	2010	2008	2006	2005	2004	2003
Janvier		-	-	-	-			
Février		-			-			
Mars		-			-			
Avril								
Mai	-							
Juin								
Juillet							-	
Aout								
Septembre								
Octobre								
Novembre	-							
Décembre	-				-			

Tous les paramètres n'ont toutefois pas été analysés dès la première année de suivi. Le tableau ci-après précise les paramètres suivis en fonction des années ainsi que les seuils de quantifications utilisés alors. S'ajoutent à ce tableau la **Température** et la **Salinité** suivies depuis 2003, ainsi que le **pH** suivi uniquement depuis 2012.

**Tableau 8 : Paramètres suivis sur les eaux du Réseau d'Observation (ex-RNO) depuis 2003 et les différents seuils de quantification utilisés par les laboratoires d'analyses**

MES		2012	2011	2010*	2008	2006	2005	2004	2003
Ammonium	mg l <sup>-1</sup>	2	2	non exploitées*	inconnu	inconnu	inconnu	inconnu	inconnu
Nitrates	μmol l <sup>-1</sup>	0,1	0,1	non exploitées*	0,1	0,5	0,5	0,5	0,5
Nitrites	μmol l <sup>-1</sup>	0,05	0,05	non exploitées*	0,05	0,1	0,1	0,1	0,1
Phosphates	μmol l <sup>-1</sup>	0,03 et 0,05	0,03 et 0,05	non exploitées*	0,05	0,1	0,1	0,1	0,1
Chlorophylle a	μg l <sup>-1</sup>	0,05	0,05	non exploitées*	0,05	0,2	0,2	0,2	0,2
Indice phéopigments	μg l <sup>-1</sup>	0,1	0,1						

\* Voir paragraphe concernant les particularités des données passées (non comparabilité entre les données).

### 3.2.1.2 - REPOM Hydro

Des données sur l'eau ont également été acquises dans le cadre du réseau REPOM Hydro en 2008 et 2010. Elles concernent 6 stations dans la baie de Fort-de-France et 1 dans la baie du Marin : Cohé du Lamentin, Pointe des Carrières, Quai de la Batelière, Secteur centre, Quai Ouest, Baie des Flamands et Marin. Ce suivi se compose de prélèvements 4 fois par an.

Le tableau ci-dessous précise quels sont les paramètres utilisés ainsi que les seuils de quantification utilisés alors. S'ajoutent à ce tableau la **Température** et la **Salinité** suivies en 2008 et 2010.

**Tableau 9 : Paramètres suivis sur les eaux du REPOM depuis 2008 et les différents seuils de quantification utilisés par les laboratoires d'analyses**

		2010	2008
<b>MES</b>	mg l <sup>-1</sup>	2	2
<b>Ammonium</b>	mg NH <sub>4</sub> /L	non exploitées*	non exploitées*
<b>Nitrates</b>	mg N/L	non exploitées*	non exploitées*
<b>Nitrites</b>	mg N/L	non exploitées*	non exploitées*
<b>Phosphates</b>	mg P/L	non exploitées*	non exploitées*
<b>Coliformes thermotolérants</b>	UFC/100 mL	10 et 15 et 1	1
<b>Entérocoques</b>		10 et 15 et 1	1

\* Voir paragraphe concernant les particularités des données passées (non comparabilité entre les données).

### 3.2.2 -Données sur les sédiments

Le suivi des 5 stations de la Baie de Fort-de-France et de la station de la Baie du Marin a commencé en 2003 : Cohé du Lamentin, Pointe des Grives, Quai Est, Quai Ouest, Baie des Flamands et Baie du Marin.

En baie de Fort-de-France et du Marin, en 2012, 2007 et 2003, 1 seule campagne/an de prélèvement a eu lieu sur chaque station. En baie de Fort-de-France, en 2011, 2010 et 2005, 2 campagnes/an de prélèvement ont eu lieu sauf pour la station Cohé (1 campagne). En baie du Marin, il n'y eu qu'une campagne en 2007 et une autre en 2003.

Tous les paramètres n'ont toutefois pas été analysés dès la première année de suivi. Le tableau ci-après précise les paramètres suivis en fonction des années.

**Tableau 10 : Paramètres suivis sur les sédiments dans le cadre du REPOM depuis 2003 et les différents seuils de quantification utilisés par les laboratoires d'analyses (les tirés indiquent des analyses effectuées mais des seuils non connus)**

		2012	2011	2010	2007	2005	2003
<b>Descriptif du sédiment</b>	Sec	%	-	-	-	-	-
	Densité	Rapport	-	-	-	-	-
	C Org	% sec	0,6	0,1	0,6	-	-
	Azote Kjeldhal	% sec	0,2	0,05	0,2	-	-
	Phosphore Total	mg/kg sec	10	100	10	-	-
<b>Métaux</b>	Granulométrie laser	%	-	-	-	-	-
	Arsenic	mg/kg sec	1	2	1	-	-
	Aluminium	% sec	1	0,005	1	-	-
	Lithium	mg/kg sec	10	10	10	-	-
	Cadmium	mg/kg sec	0,1	0,1	0,1	-	-
	Chrome	mg/kg sec	0,5	2	0,5	-	-
	Cuivre	mg/kg sec	0,5	3	0,5	-	-
	Etain	mg/kg sec	1	0,2	1	-	-
	Mercure	mg/kg sec	0,01	0,02	0,01	-	-
	Nickel	mg/kg sec	0,1	2	0,1	-	-
	Plomb	mg/kg sec	1	1	1	-	-
	Zinc	mg/kg sec	1	5	1	-	-
<b>HAP</b>	Anthracène	mg/kg sec	0,005	0,001	0,05	0,005	-
	Benzo (a) anthracène	mg/kg sec	0,005	0,001	0,05	0,005	-
	Benzo (ah) anthracène	mg/kg sec	0,005	-	0,05	0,005	-
	Benzo (a) pyrène	mg/kg sec	0,005	0,002	0,05	0,005	0,005
	Benzo (b) fluoranthène	mg/kg sec	0,005	0,001	0,05	0,005	0,005
	Benzo (k) fluoranthène	mg/kg sec	0,005	0,001	0,05	0,005	0,005
	Benzo (ghi) pérylène	mg/kg sec	0,005	0,001	0,05	0,005	0,005
	Indéno (1,2,3 cd) pyrène	mg/kg sec	0,005	0,001	0,05	0,005	0,005
	Fluoranthène	mg/kg sec	0,005	0,002	0,05	0,005	0,005
	Naphtalène	mg/kg sec	0,01	0,001	0,05	0,01	-
	Chryène	mg/kg sec	0,005	0,001	0,05	0,005	-
	Phénanthrène	mg/kg sec	0,005	0,005	0,05	0,005	-
	Pyrène	mg/kg sec	0,005	0,002	0,05	0,005	-
	Fluorène	mg/kg sec	0,005	-	0,05	0,005	-
	Dibenz (a,h) anthracène	mg/kg sec	0,005	-	-	-	-
	Acénaphthène	mg/kg sec	0,005	-	0,05	0,005	-
Acénaphthylène	mg/kg sec	0,05	-	0,05	0,005	-	
Total des 16 H.A.P.	mg/kg sec	-	-	-	-	-	
<b>HcT</b>	Hydrocarbures totaux	mg/kg sec	5	100	10	10	10
<b>PCB</b>	Somme PCB positifs	mg/kg sec	0,05	-	0,01	0,01	0,01
	CB.28	mg/kg sec	0,025	0,001	0,01	0,01	0,01
	CB.52	mg/kg sec	0,025	0,001	0,01	0,01	0,01
	CB.101	mg/kg sec	0,05	0,001	0,01	0,01	0,01
	CB.118	mg/kg sec	0,025	0,001	0,01	0,01	0,01
	CB.138	mg/kg sec	0,05	0,001	0,01	0,01	0,01
	CB.153	mg/kg sec	0,05	0,001	0,01	0,01	0,01
	CB.180	mg/kg sec	0,025	0,001	0,01	0,01	0,01
<b>ORGANO-STANNIQUES</b>	TBT	mg/kg sec	0,005	0,002	0,005	0,005	0,002
	Triphénylétaïn	mg/kg sec	0,005	0,002	0,005	-	-
	DBT	mg/kg sec	0,005	0,002	0,005	0,005	0,002
<b>ORGANOCHLORÉS</b>	MBT	mg/kg sec	0,005	0,002	0,005	0,005	0,002
	Alpha HCH	mg/kg sec	0,01	0,001	0,01	-	-
	Béta HCH	mg/kg sec	0,01	0,001	0,01	-	-
	Gamma HCH	mg/kg sec	0,01	0,001	0,01	-	-
<b>PESTICIDES COMPLETS</b>	Delta HCH	mg/kg sec	0,01	0,001	0,01	-	-
	Aldrine	mg/kg sec	0,01	0,001	0,01	-	-
	Dieldrine	mg/kg sec	0,01	0,001	0,01	-	-
	Endrine	mg/kg sec	0,01	0,001	0,01	-	-
	HCB (Hexachlorobenzène)	mg/kg sec	0,01	0,001	0,01	-	-
	DDT (µg/kg)	mg/kg sec	0,03	-	-	-	-
	DDT o,p'	mg/kg sec	0,01	0,001	0,01	-	-
	DDT p,p'	mg/kg sec	0,01	0,001	0,01	-	-
	Trifluraline	mg/kg sec	0,05	0,01	0,05	-	-
	Isodrine	mg/kg sec	0,01	0,001	0,01	-	-
	Endulfan famille alpha	mg/kg sec	0,01	0,001	0,01	-	-
	Endulfan famille beta	mg/kg sec	0,01	0,001	0,01	-	-
	Endosulfan sulfate	mg/kg sec	0,01	5	-	-	-
	Endosulfan total	mg/kg sec	-	-	-	-	-
Fénitrothion	mg/kg sec	0,05	0,005	0,05	-	-	
Lindane	mg/kg sec	0,01	-	-	-	-	
<b>PHENOLS</b>	Nonylphénol et ses composés	mg/kg sec	entre 0,01 et 0,1		-	-	-
<b>COMPOSES BROMES</b>	Penta bromodiphényléther	mg/kg sec	0,05	0,01	0,005	-	-
	Octabromodiphényléther	mg/kg sec	0,05	0,01	0,01	-	-
<b>PHTALATES</b>	Diéthylhéxiphtalate	mg/kg sec	0,5	0,1	0,5	-	-

### 3.2.3 -Particularités sur les données passées

La réalisation d'un suivi sur plusieurs années tel que dans le cadre des réseaux « Réseau d'Observation » et « REPOM », induisent quelques particularités qu'il faut relever. Ainsi notons que :

- Les analyses en laboratoire de plusieurs paramètres sont actuellement plus fines que dans les premières années de suivi. De ce fait, les seuils de quantification des machines des laboratoires ont évolué, et sont aujourd'hui plus bas que les précédents. Ceci induit un biais dans la comparaison des résultats (seuils de quantifications plus hauts que les résultats réels et que les résultats disponibles à ce jour). Ainsi, certains paramètres ne peuvent pas être étudiés sur la totalité de la période de suivi, mais uniquement sur les périodes présentant des seuils de quantification similaires (voir tableau précédents) ;
- Les données RNO de l'année 2010 n'ont pas pu être exploitées. En effet, l'analyse des nutriments réalisée par le laboratoire (MAP) ne sont pas fiables du fait de l'utilisation de méthodes d'analyses non applicables à la matrice eau de mer et non conformes aux protocoles analytiques recommandés par l'IFREMER et Aquaref. Ce cas avait déjà été observé lors d'une autre étude pour le compte de la DEAL de la Martinique (CREOCEAN, 2012) et des échanges ont eu lieu avec le MAP et la DEAL aboutissant à la conclusion qu'il valait mieux ne pas utiliser ces données considérées comme obsolètes.

## 3.3 - Bancarisation des données 2012 sous Quadriges<sup>2</sup>

Les données de l'année 2012 sont en cours de bancarisation sous Quadriges<sup>2</sup>. Ce travail est effectué par un ingénieur CREOCEAN formé sur l'utilisation de l'outil Quadriges, en collaboration avec l'IFREMER et le CETMEF. Notamment l'utilisation la mise à jour des stratégies existantes pour la Martinique est en cours.

## 4 - PRESENTATION DES RESULTATS

---

Les fiches stations du Réseau d'Observation et du REPOM sont présentées en annexe. Les rapports d'analyses des laboratoires sont également joints en annexe de ce document.

**Enfin, précisons que les résultats inférieurs aux seuils de quantification sont traités comme étant égaux à ces derniers, afin d'éviter toute minimisation des résultats.**

### 4.1 - Réseau d'Observation

#### 4.1.1 - *Température*

*La température de l'eau est l'un des facteurs physico-chimiques déterminants pour un grand nombre de processus biologiques et chimiques se déroulant dans l'eau, qui peuvent, en général, s'accélérer avec le réchauffement de l'eau. En Martinique elle varie généralement entre 26°C et 30°C.*

##### 4.1.1.1 - **Année 2012**

Au cours de l'année 2012, les températures mesurées dans la Baie de Fort-de-France étaient toutes comprises entre 26,3°C et 29,8°C en surface et entre 26,1°C et 29,8°C au fond, ce qui correspond aux fourchettes établies pour ce paramètre.

Comme le laissent voir les graphiques ci-après, les températures sont, d'une manière générale, plus importantes et plus homogènes d'une station à une autre en saison des pluies (maximales au mois d'octobre) et plus basses et plus variables en saison sèche (minimales au mois de mars).

Les stations Cohé du Lamentin, Pointe des Sables, Banc Gamelle et Gros présentent les températures de surface et de fond les plus importantes (observation plus marquée en saison sèche), du fait des faibles profondeurs en présence et de la localisation des stations en fond de baie pour les stations Cohé du Lamentin, Gros Ilet et Pointe des Sables.

La station Atterrissage Rouge et la station Pointe du Bout, respectivement la station la plus au large et la plus profonde sont celles présentant les températures les plus basses.

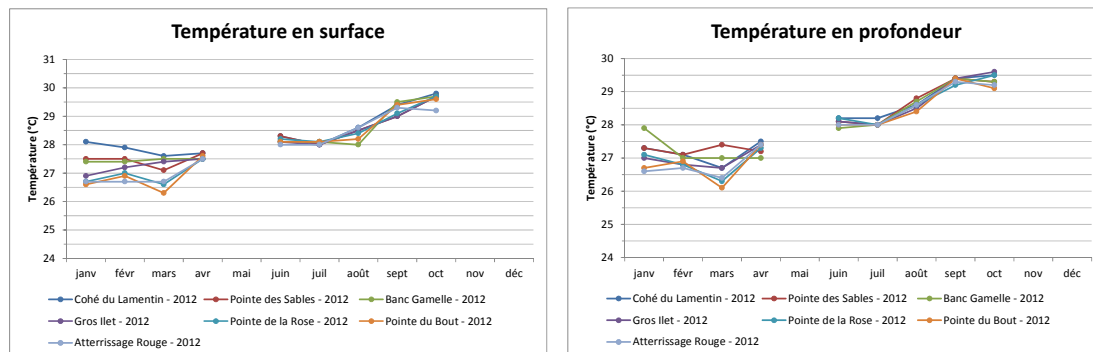


Figure 9: Répartition des températures sur les différentes stations en 2012

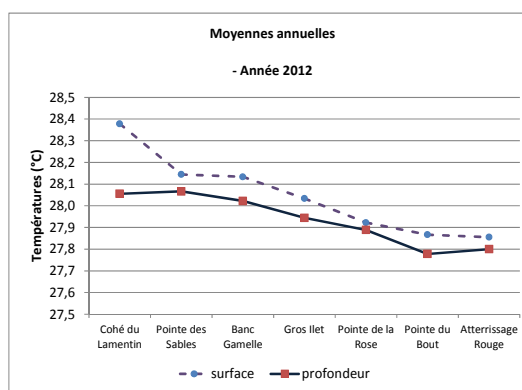


Figure 10 : Températures moyennes en Baie de Fort-de-France en 2012

#### 4.1.1.2 - Evolution depuis 2003

Depuis 2003, les températures moyennes annuelles restent comprises dans une fourchette globale de 27,5°C à 29,5°C.

Les minimales sont atteintes en janvier 2003, à la station Atterrissage Rouge, avec 23°C en surface et 21°C en profondeur. Les maximales sont, quant à elles, atteintes en octobre 2003, à la station Banc Gamelle, avec 32°C en surface et 33°C en profondeur.

L'évolution des températures moyennes annuelles par station est présentée en graphique en page 29.

### 4.1.2 - Salinité

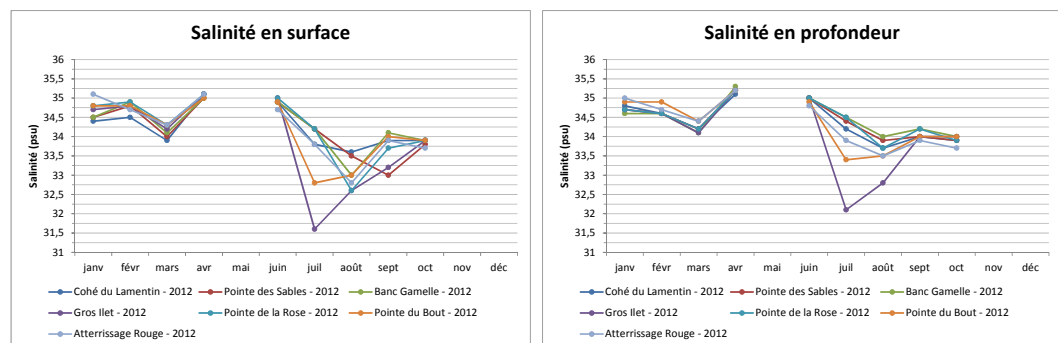
*La salinité des eaux est elle aussi déterminante pour une grande partie des processus biologiques et chimiques. Généralement, elle est également un marqueur de la dilution des apports d'eau douce en mer. En Martinique elle est généralement comprise entre 30psu et 36psu.*

#### 4.1.2.1 - Année 2012

Les mesures de salinités au cours de l'année 2012 varient entre 31,6 et 35,1psu en surface et entre 32,1 et 35,3psu au fond. Ce qui correspond aux fourchettes établies pour ce paramètre dans les eaux de Martinique.

A l'inverse des températures de l'eau, les mesures de salinité sont relativement homogènes en saison sèche et plus disparates en saison des pluies, durant laquelle les apports des cours d'eau augmentent. Les minimales sont situées aux mois de juillet et août. Les apports des cours d'eau et pluies font baisser la salinité mesurée aux stations proches de l'embouchure des cours d'eau alimentant les mangroves et la baie, à savoir principalement la station Gros Ilet. La station Cohé du Lamentin, pourtant sous l'influence de la rivière Lézarde et des canaux dans la mangrove présente une salinité supérieure à celle de la station Gros Ilet. Les courants marins entrant dans le Cohé, notamment au niveau des chenaux de navigation, jouent probablement un rôle dans cette variation spatiale.

La salinité mesurée à la station Atterrissage Rouge, pourtant située la plus à l'extérieur de la baie, est légèrement plus faible que celle des autres stations, notamment en saison des pluies. Ceci peut-être dû à la faible profondeur de la station (14m).



**Figure 11 : Répartition des valeurs de salinité sur les différentes stations en 2012**

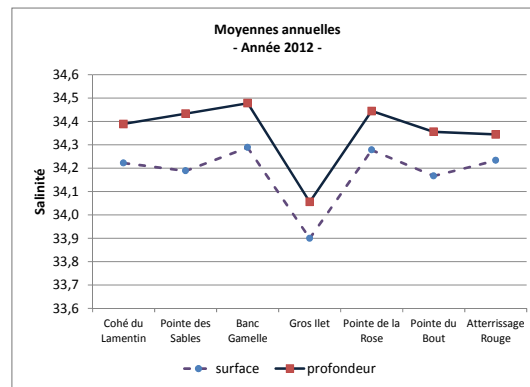
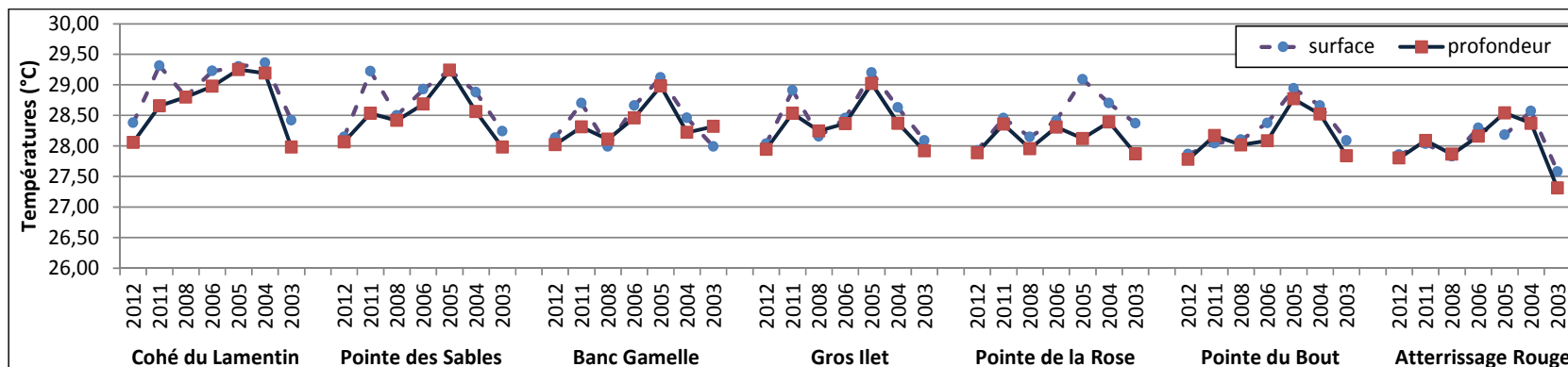


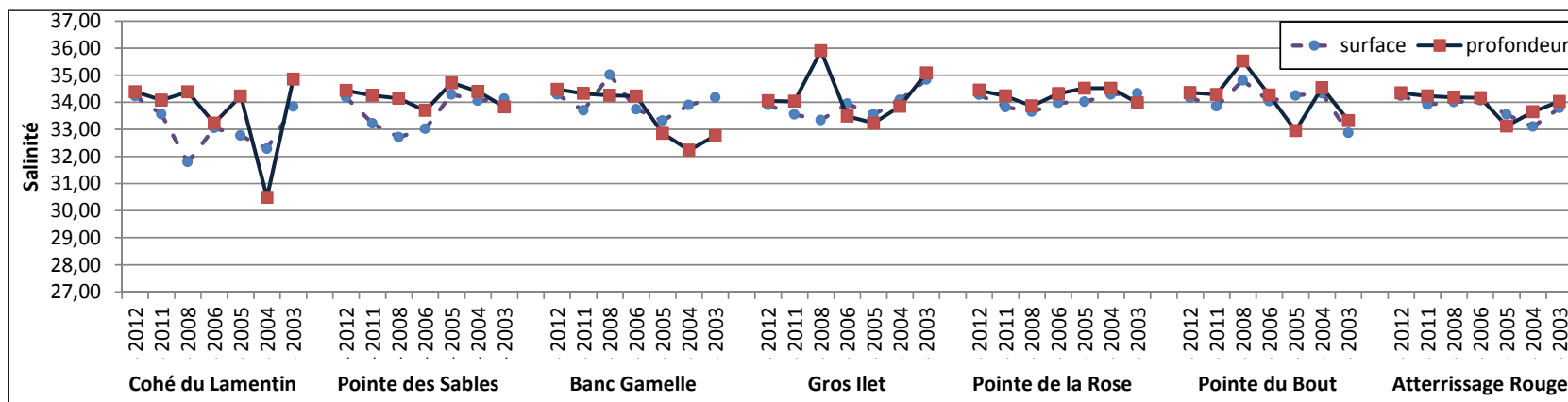
Figure 12 : Mesures de salinités moyennes en Baie de Fort-de-France en 2012

#### 4.1.2.2 - Evolution depuis 2003

Depuis 2003, les variations de la salinité sont relativement faibles. Les moyennes annuelles oscillent entre 30,5psu et 36psu. Quelques évènements particuliers se distinguent, notamment en 2008, 2004 et 2003, où des salinités minimales sont mesurées. Notamment les mesures minimales de salinité sont observées en février 2004 au niveau de la station Atterrissage Rouge, avec 22,5psu en surface, et en juillet 2003 au niveau de la station Banc Gamelle, avec 19psu. Ces évènements, plus marquées sur la station Cohé du Lamentin, sont probablement dû à des évènements pluvieux ayant précédés les prélèvements d'eau.



**Figure 13 : Evolution de la température moyenne annuelle pour chaque station de suivi**



**Figure 14 : Evolution de la salinité moyenne annuelle pour chaque station de suivi**

### 4.1.3 - pH

Le pH de l'eau permet de mesurer l'acidité du milieu. Si le milieu est neutre, le pH est de 7, si le milieu est acide le pH est inférieur à 7, si le milieu est alcalin le pH est plus élevé, ce qui est le cas en milieu saumâtre et marin.

Ce paramètre a été mesuré dans le cadre du Réseau d'Observation (ex-RNO) uniquement en 2012.

Dans la Baie de Fort-de-France les eaux présentent une variation très légère de pH, avec des valeurs allant de 7,7 à 8,2 en surface et de 7,5 à 8,2 au fond.

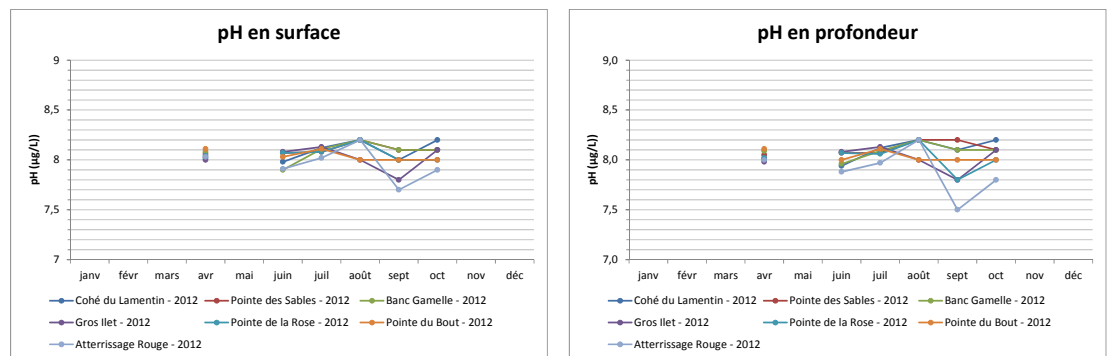


Figure 15 : Répartition des valeurs de pH sur les différentes stations en 2012

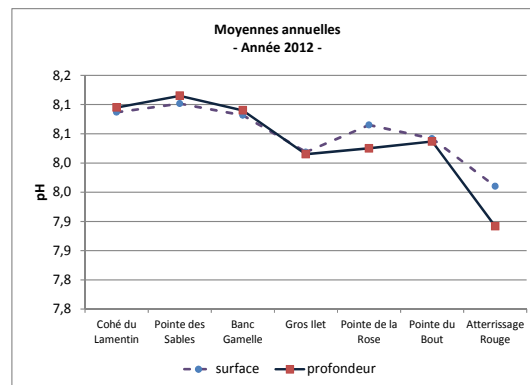


Figure 16 : Mesures de pH moyennes en Baie de Fort-de-France en 2012

#### 4.1.4 - *Matières en suspension (MES)*

*La teneur des eaux en matières en suspension est fortement influencée par les cours d'eau alimentant la baie de Fort-de-France. D'autres facteurs viennent influencer les apports turbides des fleuves, tels que les courants et les houles qui participent au déplacement et à la remobilisation des matières et sédiments en suspension. Les variations au cours d'une année sont relativement importantes pour ce paramètre.*

##### 4.1.4.1 - **Année 2012**

L'évolution des teneurs en matières en suspension dans la Baie de Fort de France au cours de l'année 2012 sont présentées dans les graphiques qui suivent. Ce paramètre est très variable au sein de l'année entre les stations et sur une même station.

On note deux évènements en février et juillet 2012, au cours desquels les teneurs en MES ont augmenté en surface et en profondeur sur la majorité des stations. Ceci peut être dû à de fortes houles et courants (hydrodynamisme), remettant en suspension les sédiments marins sur la majorité des stations, ainsi qu'à des apports en MES venues des cours d'eau (crues) sur les stations proches de leurs embouchures.

On relève également que d'une manière générale la station Cohé du Lamentin présente les taux de MES les plus élevés, du fait de la faible profondeur d'eau en présence (environ 7,5m) ainsi que de la présence la mangrove et des estuaires de nombreux cours d'eau (dont la Lézarde). Cette station présente une moyenne annuelle de  $8,78 \pm 6,70$ mg/L en surface et de  $12 \pm 18,87$ mg/L en profondeur. Une valeur particulière en surface en juin (18mg/L) et en profondeur en juillet (62mg/L) expliquent en partie ces moyennes élevées.

La particularité de la station Gros îlet est également à relever, présentant une teneur en MES plus élevée en surface qu'en profondeur au mois d'avril 2012, ce qui explique le profil de sa moyenne annuelle. Des apports d'eau douce pourraient expliquer cette inversion de la tendance surface/profondeur, toutefois non corrélées aux mesures de salinité.

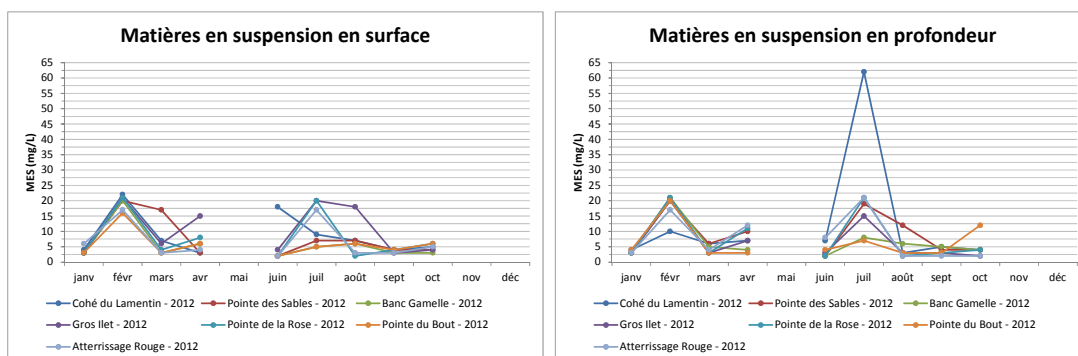


Figure 17 : Répartition des valeurs de MES sur les différentes stations en 2012

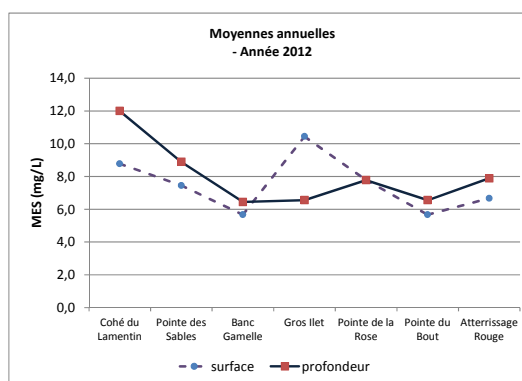


Figure 18 : Mesures des teneurs moyennes en MES en Baie de Fort-de-France en 2012

#### 4.1.4.2 - Evolution depuis 2003

Le graphique qui suit présente l'évolution des teneurs en MES mesurées dans les eaux de surface et de fond au cours des années 2003 à 2012. On remarque que celles-ci ont augmenté de façon quasi linéaire depuis 2003. En effet des moyennes annuelles globales très faibles ( $0,82 \pm 0,28\text{mg/L}$ ) sont observées en 2003, mêmes sur les stations soumises aux apports des cours d'eau et à proximité des mangroves. Tandis que les moyennes annuelles globales observées en 2011 ( $8,57 \pm 3,5\text{mg/L}$  en surface et  $7,37 \pm 1,82\text{mg/L}$ ) et 2012 ( $7,49 \pm 1,7\text{mg/L}$  en surface et  $8 \pm 1,96\text{mg/L}$ ) sont plus importantes, mais restent toutefois normales pour des stations côtières situées dans une baie comportant estuaires et mangroves. Une diminution quasi générale des teneurs en MES est visible en 2008 (hors Cohé du Lamentin).

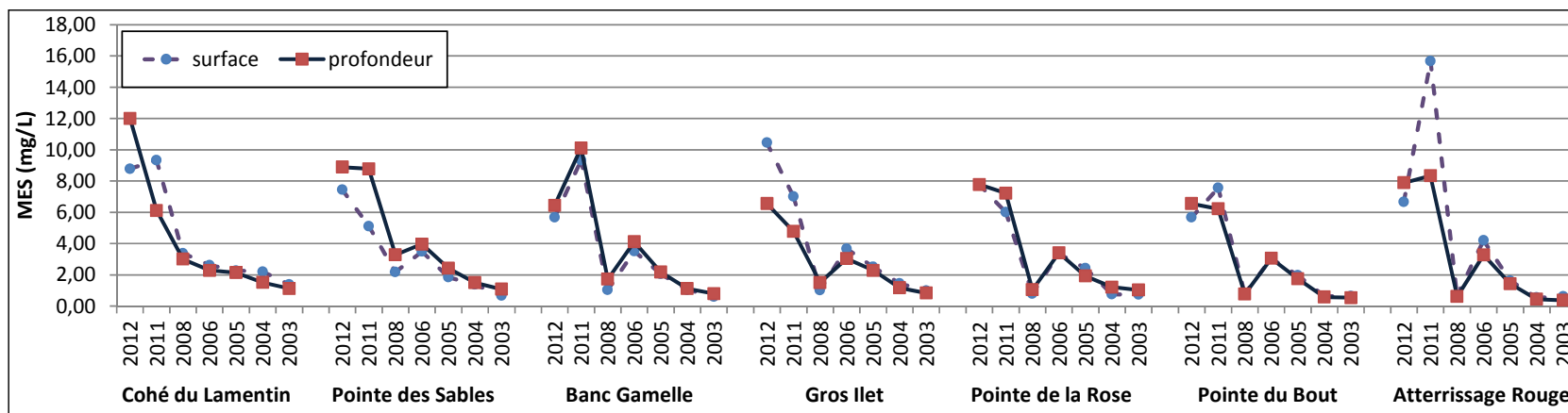


Figure 19 : Evolution des teneurs moyenne annuelle en MES pour chaque station de suivi

### 4.1.5 - Nutriments

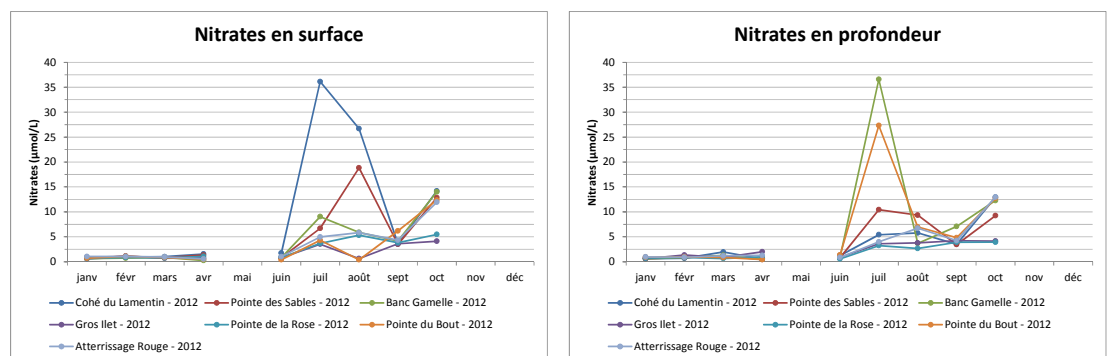
*Les éléments nutritifs sont des descripteurs hydrologiques indispensables à la nutrition des organismes vivants dans l'eau. Leur disponibilité conditionne la production primaire sur laquelle se développe ensuite l'ensemble de la chaîne alimentaire.*

#### 4.1.5.1 - Nitrates (NO<sub>3</sub>)

##### 4.1.5.1.1 - Année 2012

Les concentrations en Nitrates au cours de l'année 2012 sont réparties en deux périodes, avec des concentrations inférieures à 2µmol/L entre janvier et juin, et des teneurs majoritairement supérieures à 2µmol/L entre juillet et octobre (moyenne pour cette période : 6,83±7,5µmol/L). Les maximales sont atteintes au mois de juillet 2012, en surface sur la station Cohé du Lamentin (36,12µmol/L) et en profondeur sur la station Banc Gamelle (36,58µmol/L). Un second pic est observé en octobre 2012. Une valeur plus élevée solitaire à la Pointe des sables en aout 2012 est observée (18,83µmol/L). Les variations globales en nitrates, au niveau de la baie, correspondent à des mois où la salinité était en baisse, il s'agit donc probablement d'apports des cours d'eau.

Notons toutefois que quelques inversions surviennent entre les concentrations de fond et de surface, et que les augmentations des concentrations en nitrates en surface et profondeur ne sont pas nécessairement corrélées sur une même station.



**Figure 20 : Répartition des teneurs en Nitrates sur les différentes stations en 2012**

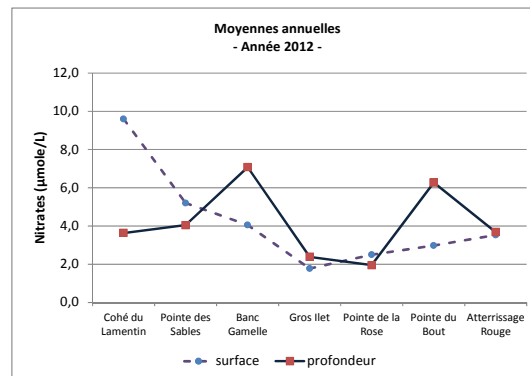


Figure 21 : Teneurs moyennes en Nitrates en Baie de Fort-de-France en 2012

#### 4.1.5.1.2 - Evolution depuis 2003

D'une manière générale, les concentrations moyennes annuelles en Nitrates ont augmenté depuis 2003, hors année 2008 où il y a eu une diminution générale des concentrations en nitrates. En 2003 la moyenne annuelle globale dans la Baie de Fort de France était de  $0,88 \pm 0,74 \mu\text{mol/L}$  en surface et  $0,82 \pm 0,3 \mu\text{mol/L}$  en profondeur, avec de nombreuses teneurs en dessous des seuils de quantification ( $0,1 \mu\text{mol/L}$ ). En 2011, les teneurs en nitrates présentent une moyenne globale de  $3,74 \pm 4,75 \mu\text{mol/L}$  en surface et  $3,07 \pm 1,75 \mu\text{mol/L}$  en profondeur, avec une valeur exceptionnelle en octobre 2011 (Cohé du Lamentin :  $102,98 \mu\text{mol/L}$ ), en 2012 la moyenne globale est de  $4,23 \pm 2,6 \mu\text{mol/L}$  en surface et de  $4,15 \pm 1,89 \mu\text{mol/L}$  en profondeur.

*Notons qu'entre 2003 et 2006 de nombreuses valeurs étaient en dessous des seuils de quantification des machines des laboratoires ( $0,1 \mu\text{mol/L}$ ). Ces derniers étaient supérieurs au seuil de quantification actuel. Toutefois les résultats sont tout de même utilisés du fait que la majorité des valeurs dépassent ce seuil en 2008, 2011 et 2012.*

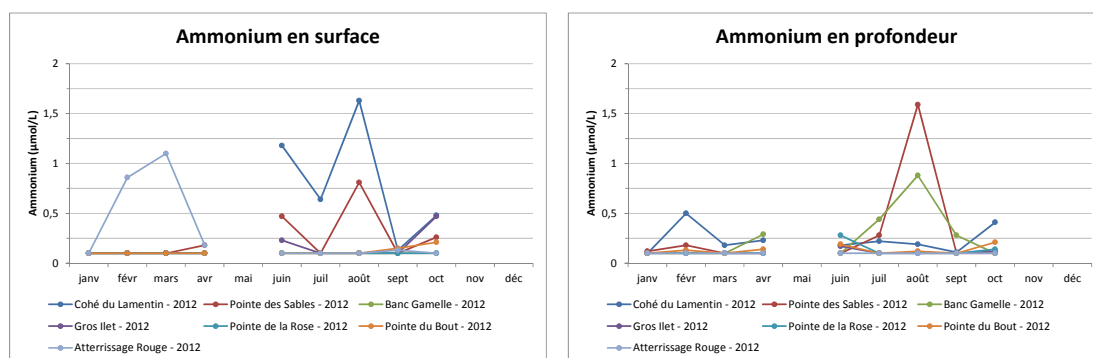
#### 4.1.5.2 - Ammonium ( $\text{NH}_4^+$ )

##### 4.1.5.2.1 - Année 2012

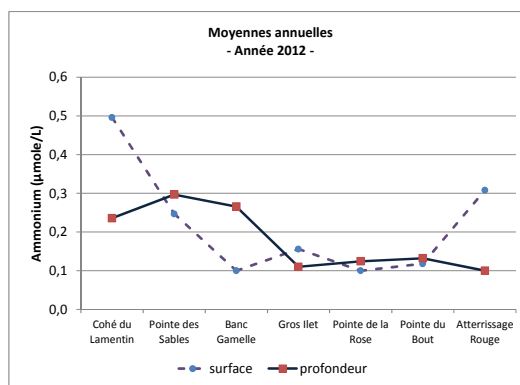
En 2012, la majorité des teneurs en ammonium sont inférieures ou égales au seuil de quantification des machines du laboratoire ( $0,1 \mu\text{mol/L}$ ), cela concerne respectivement 46/63 mesures de surface et 38/63 mesures au fond.

L'ensemble des mesures de  $\text{NH}_4^+$  sont comprises entre  $0,1\mu\text{mol/L}$  et  $1,63\mu\text{mol/L}$  (maximale en août 2012) en surface et entre  $0,1\mu\text{mol/L}$  et  $1,59\mu\text{mol/L}$  (maximale en août 2012) au fond.

Seule la station Cohé du Lamentin ne présente qu'une valeur inférieure au seuil de quantification de  $0,1\mu\text{mol/L}$  (en surface en avril 2012), et quatre valeurs égales à celui-ci. On observe un pic sur plusieurs stations en août 2012, en surface comme en profondeur. Notons également que les teneurs en ammonium sont parfois plus importantes en profondeur et parfois en surface.



**Figure 22 : Répartition des teneurs en Ammonium sur les différentes stations en 2012**



**Figure 23 : Teneurs moyennes en Ammonium en Baie de Fort-de-France en 2012**

#### 4.1.5.2.2 - Evolution depuis 2003

D'une manière générale les teneurs en ammonium semblent avoir peu évolué depuis 2008, passant de teneurs moyennes annuelles globales de  $0,52 \pm 0,17\mu\text{mol/L}$  en surface et  $0,42 \pm 0,23\mu\text{mol/L}$  au fond en 2008 à des concentrations moyennes de  $0,22 \pm 0,14\mu\text{mol/L}$  en surface et  $0,18 \pm 0,08\mu\text{mol/L}$  au fond en 2012. Toutefois chaque

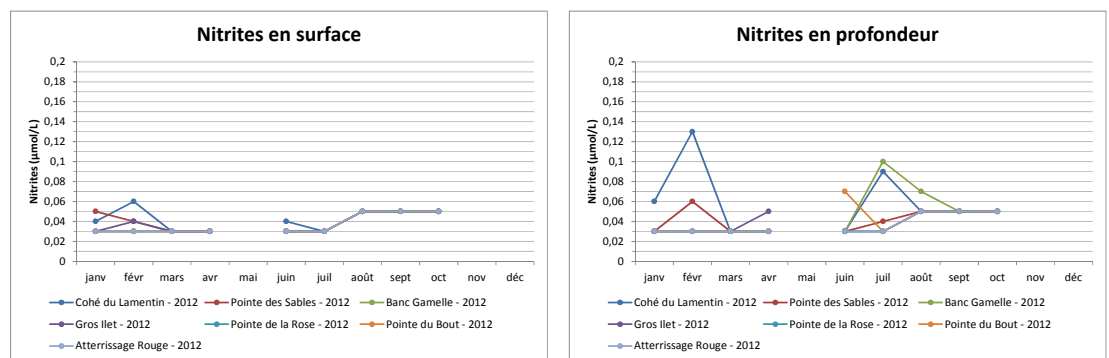
année de suivi une majorité de station présente des valeurs en dessous des seuils de quantification des machines du laboratoire, l'analyse de l'évolution de ce paramètre est donc difficilement exploitable. De plus, les données antérieures à 2008 ont été analysées avec des seuils de quantifications plus hauts que les teneurs en ammonium mesurées entre 2008 et 2012, elles n'ont ainsi pas été interprétées.

L'interprétation des données sur les seules années 2008, 2011 et 2012 ne permet cependant pas de décrire une tendance générale d'évolution pour ce paramètre.

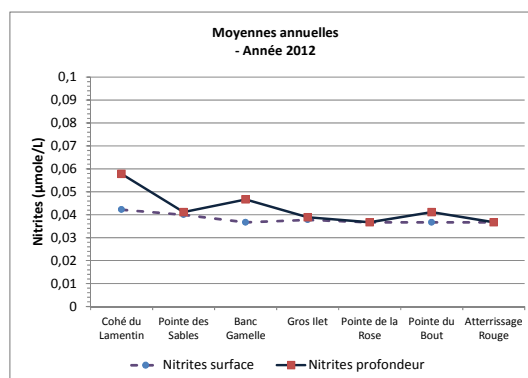
#### 4.1.5.3 - Nitrites (NO<sub>2</sub>)

##### 4.1.5.3.1 - Année 2012

En 2012, la majorité des concentrations en nitrites mesurées dans les eaux de la Baie de Fort-de-France sont inférieures ou égales au seuil de quantification des machines (0,03 et 0,05µmol/L). Cela concerne 57/63 mesures en surface et 54/63 mesures au fond. Il s'agit donc de concentrations très faibles. Deux évènements sont relevés, au cours desquels les concentrations en nitrites sont plus élevées, en février et en juillet 2012. Les concentrations sont alors plus élevées en profondeur qu'en surface.



**Figure 24 : Répartition des teneurs en Nitrites sur les différentes stations en 2012**



**Figure 25 : Teneurs moyennes en Nitrites en Baie de Fort-de-France en 2012**

#### 4.1.5.3.2 - Evolution depuis 2003

D'une manière générale les teneurs en nitrites semblent avoir diminué depuis 2008, passant de moyennes globales de  $0,10 \pm 0,03 \mu\text{mol/L}$  en surface et  $0,11 \pm 0,04 \mu\text{mol/L}$  en profondeur en 2008 à des moyennes de  $0,05 \pm 0,01 \mu\text{mol/L}$  en surface et  $0,06 \pm 0,02 \mu\text{mol/L}$  en profondeur en 2011 et  $0,04 \mu\text{mol/L}$  en surface et profondeur en 2012.

Toutefois les concentrations en nitrites sont, dans la majorité des cas, inférieures aux seuils de quantification des machines des laboratoires. Aussi, les analyses effectuées avant 2008 présentent des seuils de quantifications ( $0,1 \mu\text{mol/L}$ ) supérieures aux valeurs mesurées après 2008 (seuils de  $0,05$  et  $0,03 \mu\text{mol/L}$ ). Ces mesures sont donc difficilement interprétables.

L'interprétation des données sur les seules années 2008, 2011 et 2012 ne permet cependant pas de décrire une tendance générale d'évolution pour ce paramètre.

#### 4.1.5.4 - Azote global

##### 4.1.5.4.1 - Année 2012

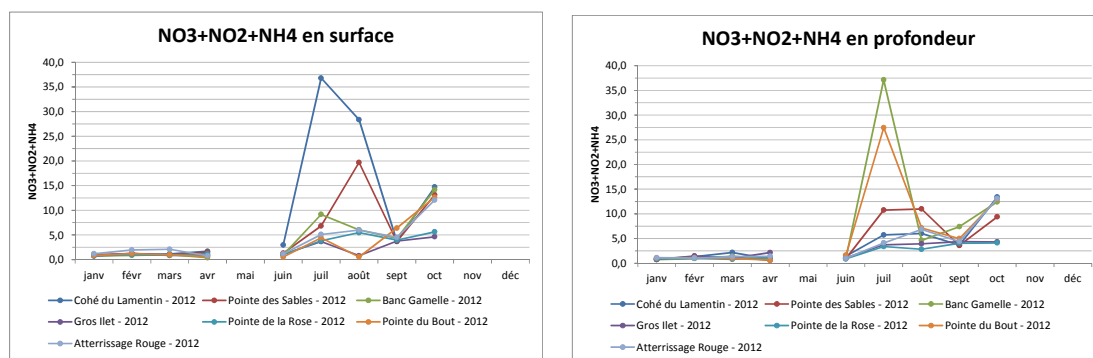
Le calcul de l'azote global (ammonium+nitrites+nitrates) est présenté pour l'année 2012 sur les graphiques qui suivent. Il évolue logiquement en fonction des concentrations en nitrates, plus élevées que celles en ammonium et en nitrites.

Les calculs de DIN atteignent ainsi entre  $0,8$  et  $36,8 \mu\text{mol/L}$  en surface (maximale au Cohé du Lamentin) et entre  $0,7$  et  $37,12 \mu\text{mol/L}$  en profondeur (maximale à Banc

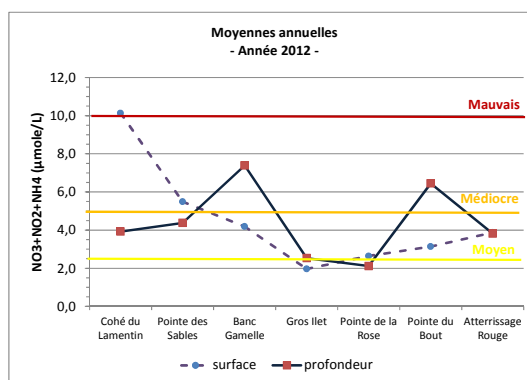
Gamelle). Avec une période où DIN est inférieur à 2,5µmol/L entre janvier et juin. Et deux évènements où les concentrations en DIN sont plus importantes : en juillet et octobre.

D'une manière générale des valeurs de DIN inférieures à 2,5µmol/L traduisent un bon état pour ce paramètre, des valeurs comprises entre 2,5 et 5µmol/L traduisent un état moyen, des valeurs entre 5 et 10µmol/L traduisent un état médiocre et des valeurs supérieures à 10µmol/L traduisent un mauvais état pour ce paramètre (critères DCE).

Ainsi les stations Banc Gamelle, Cohé du Lamentin, Pointe des Sables, Pointe du Bout et Atterrissage rouge présentent des teneurs en DIN indiquant une dégradation du milieu pour ce paramètre, en période des pluies. Rapportées aux moyennes annuelles les teneurs en DIN qualifient un état bon à médiocre (pour le Cohé du Lamentin) pour ce paramètre en 2012.



**Figure 26 : Répartition des teneurs en DIN sur les différentes stations en 2012**



**Figure 27 : Teneurs moyennes en DIN en Baie de Fort-de-France en 2012**

#### 4.1.5.4.2 - Evolution depuis 2003

Les mesures des paramètres Nitrites et Ammonium étant difficilement exploitables pour les années antérieures à 2008, le calcul des DIN n'est effectué que pour les années 2008

à 2012. Elles sont, à l'image de l'année 2012, influencées par le paramètre « nitrates », dont les teneurs sont les plus élevées.

D'une manière générale les teneurs en DIN sont comprises entre 1 et 8 $\mu$ mol/L, traduisant un état bon à médiocre pour ce paramètre. Deux valeurs exceptionnelles sont relevées à la station Cohé du Lamentin en 2011 et 2012. Celles-ci sont dues à une mesure de « nitrate » exceptionnellement élevée à deux reprises.

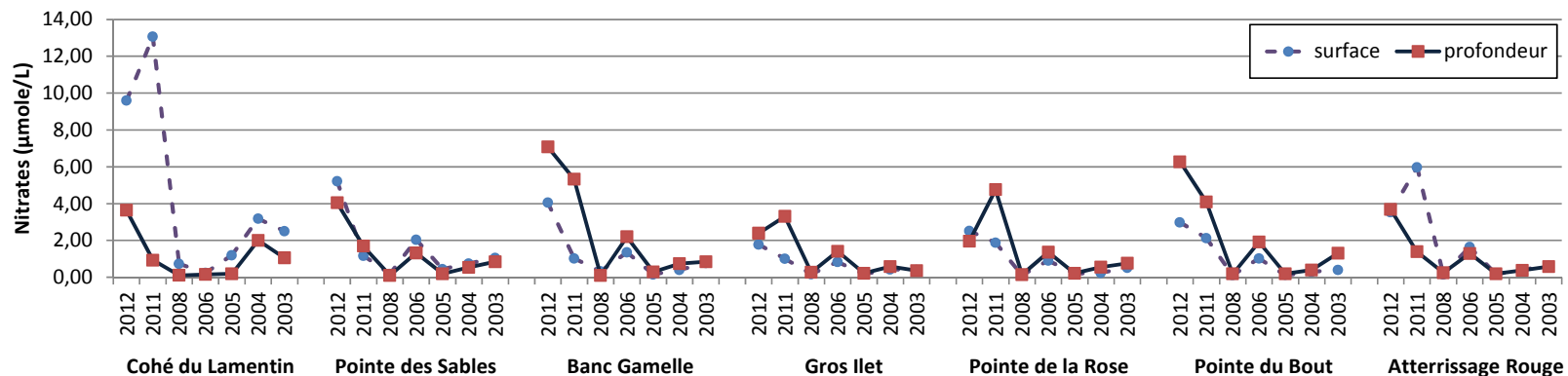


Figure 28 : Evolution des teneurs moyenne annuelle en Nitrates pour chaque station de suivi

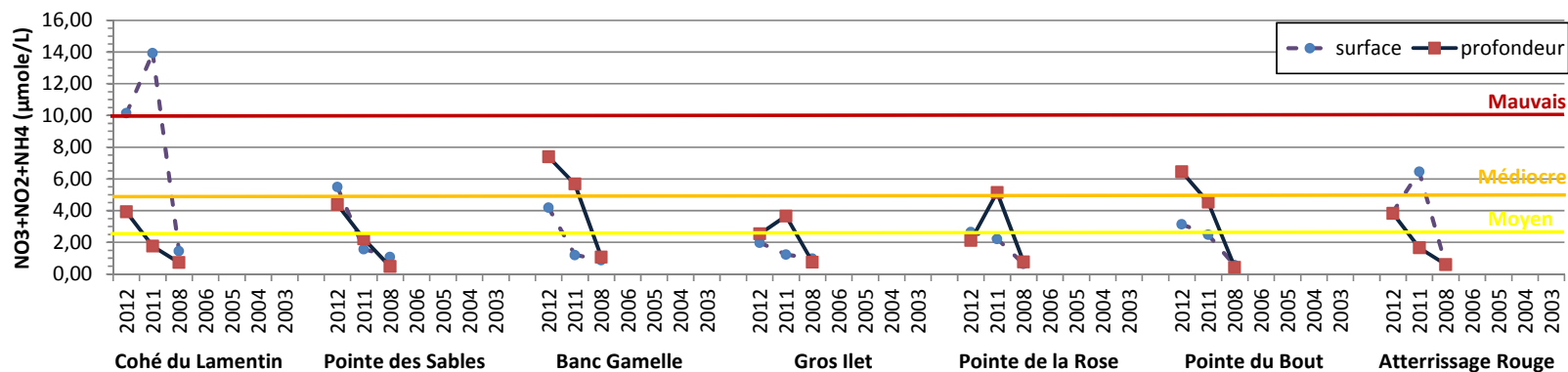


Figure 29 : Evolution des teneurs moyenne annuelle en DIN pour chaque station de suivi

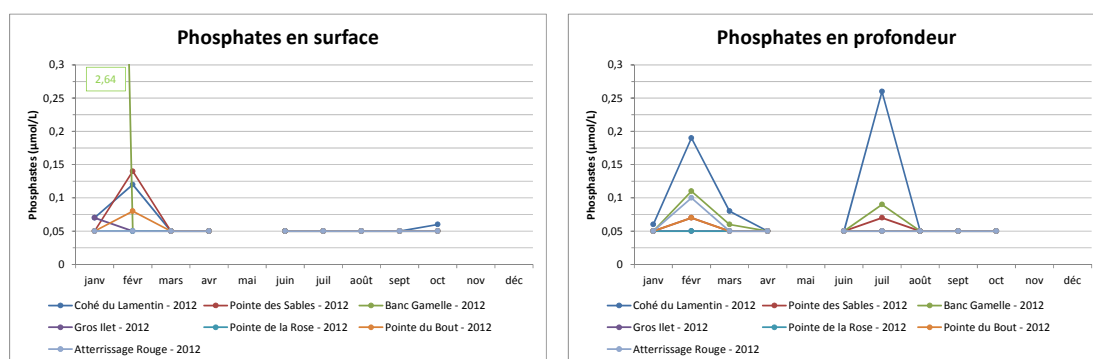
### 4.1.5.5 - Phosphates

#### 4.1.5.5.1 - Année 2012

La majorité des mesures effectuées révèlent des concentrations inférieures au seuil de quantification des machines du laboratoire ( $0,05\mu\text{mol/L}$ ), avec 56/63 mesures en surface et 52/63 mesures au fond concernées. Ainsi les concentrations en phosphate mesurées au-dessus de ces seuils de quantification sont majoritairement inférieures à  $0,75\mu\text{mol/L}$  en surface et en profondeur. Toutefois, on relève la présence d'un pic en février, avec des teneurs en phosphates atteignant  $2,64\mu\text{mol/L}$  à la station Banc Gamelle, cette augmentation se retrouve également au fond. Cependant un second pic, absent en surface, est observé sur les mesures effectuées au fond, principalement au niveau de la station Cohé du Lamentin, en juillet 2012.

Les moyennes annuelles en phosphates sont globalement homogènes (inférieures ou égales à  $0,05\mu\text{mol/L}$ ), mis à part à Banc Gamelle dont la valeur exceptionnelle de  $2,64\mu\text{mol/L}$  en janvier augmente la moyenne annuelle.

Les teneurs en phosphates inférieures à  $0,4\mu\text{mol/L}$  traduisent d'un bon état des eaux pour ce paramètre (DCE), ce qui est le cas pour l'ensemble des stations, au regard de leurs moyennes annuelles et des mesures effectuées chaque mois. Seule la valeur exceptionnelle de  $2,64\mu\text{mol/L}$  observée en février 2012, dépasse le seuil de mauvais état pour ce paramètre. Toutefois elle reste ponctuelle, et inexpliquée.



**Figure 30 : Répartition des teneurs en Phosphates sur les différentes stations en 2012**

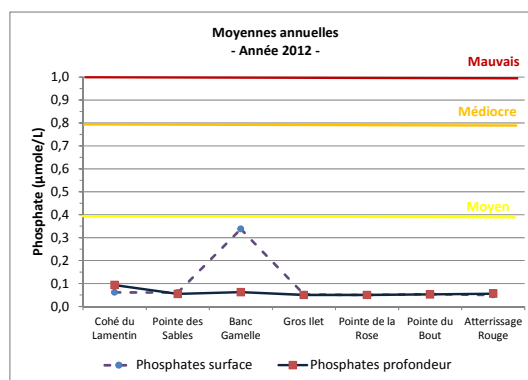


Figure 31 : Teneurs moyennes en Phosphates en Baie de Fort-de-France en 2012

#### 4.1.5.5.2 - Evolution depuis 2003

De la même manière que pour les nitrites et l'ammonium, les seuils de quantification des machines des laboratoires avant 2008 étaient supérieures à ceux utilisés depuis 2008, qui pourraient surestimer les moyennes annuelles pour ces années-ci.

Les mesures de phosphates effectuées depuis 2008 présentent une très sensible diminution (de l'ordre de  $0,05\mu\text{mol/L}$ ), potentiellement dû au matériel de laboratoire plus performant. Les mesures effectuées en 2011 et 2012 présentent sensiblement les mêmes profils pour les différentes stations, avec en surface des moyennes globales de  $0,05\mu\text{mol/L}$  (2011) et  $0,09 \pm 0,1\mu\text{mol/L}$  (2012) et en profondeur des moyennes globales de  $0,07 \pm 0,01\mu\text{mol/L}$  (2011) et  $0,06 \pm 0,01\mu\text{mol/L}$  (2012).

L'ensemble des moyennes annuelles depuis 2008 sont inférieures à  $0,4\mu\text{mol/L}$ , attestant d'un bon état pour ce paramètre (critère DCE).

#### 4.1.6 - Pigments chlorophylliens (Chlorophylle a et Indice phéopigment)

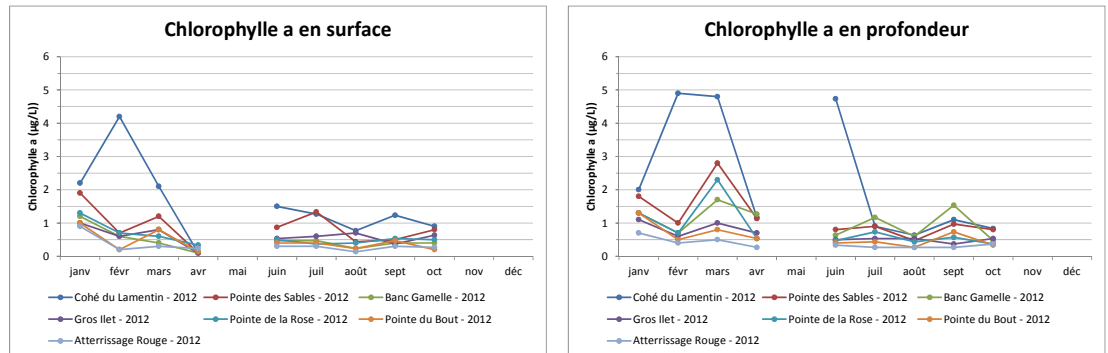
La chlorophylle a est le principal pigment photosynthétique des plantes. Ainsi elle est mesurée en tant qu'indicateur de la biomasse des micro-algues, organismes à la base de la chaîne alimentaire.

Parmi les pigments végétaux, il existe plusieurs types de chlorophylle (« a », « b », « c ») ainsi que des produits issus de leur altération (phéophytine, phéophorbide, chlorophyllide).

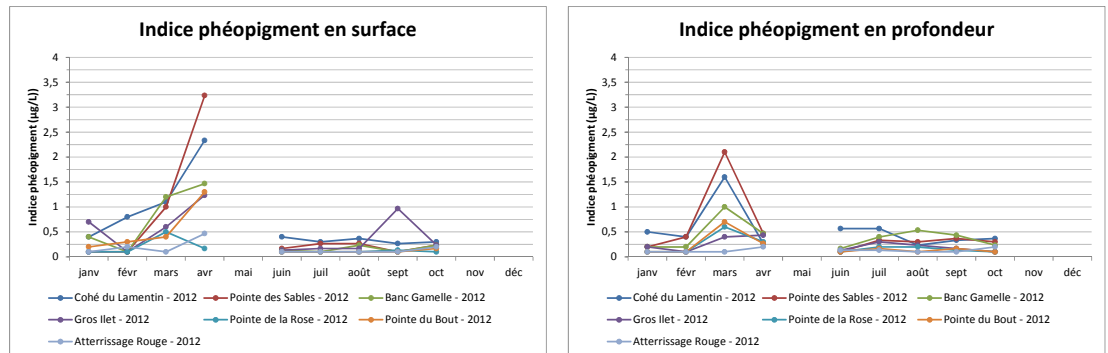
#### 4.1.6.1 - Année 2012

En 2012, les concentrations en chlorophylle a sont majoritairement comprises entre 0,1 et 2µg/L, avec des valeurs plus importantes dans le Cohé du Lamentin, en surface en février (4,2µg/L) et en profondeur en février (4,9µg/L), mars (4,8µg/L) et juin (4,7µg/L). Ceci correspond à des blooms de biomasse chlorophyllienne. En mars, une augmentation des teneurs en chlorophylle a en surface, mais surtout en profondeur est observée.

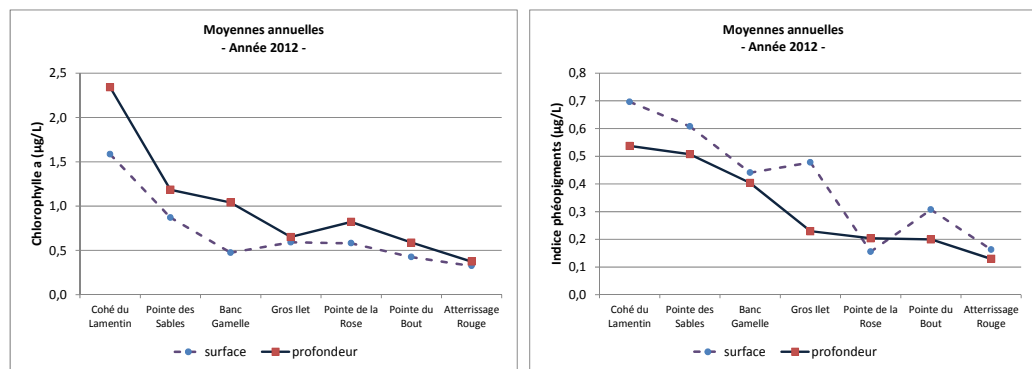
Les seuils établis dans le cadre de la DCE Martinique, permettent, au vu de leurs moyennes annuelles, de qualifier les eaux de la baie de Fort-de-France de très bon état pour ce paramètre.



**Figure 32 : Répartition des teneurs en Chlorophylle a sur les différentes stations en 2012**



**Figure 33 : Répartition des valeurs de l'indice phéopigments sur les différentes stations en 2012**



**Figure 34 : Teneurs moyennes en Chlorophylle a en Baie de Fort-de-France en 2012 & Indices phéopigments moyens en Baie de Fort-de-France en 2012**

#### 4.1.6.2 - Evolution depuis 2011

Le suivi des concentrations en chlorophylle a a été mis en place en 2011. N'ayant pas encore assez de recul pour exploiter les données d'évolution de ce paramètre dans les eaux de la Baie de Fort-de-France, les graphiques ci-après sont présentés à titre indicatif. Les profils en 2011 et 2012 sont similaires sur les différentes stations. Mettant en évidence un gradient du Nord-Est de la baie (Cohé) vers l'extérieur de la baie (Atterrissage rouge).

D'une manière générale, les concentrations en Chlorophylle a sont plus importantes en profondeur qu'en surface. A l'inverse, les concentrations en phéopigments sont généralement plus importantes en surface. Cet écart est toutefois plus visible sur les stations du Nord-Est de la baie (Cohé et Pointe des Sables) où les concentrations en pigments chlorophylliens sont nettement plus importantes que dans le reste de la baie.

Aussi, au regard du rapport Chlorophylle a / Indice phéopigment, on peut relever que la Chlorophylle a est moins dégradée en profondeur (rapport essentiellement supérieur à 1) qu'en surface (rapport essentiellement compris entre 0,5 et 1). Seules les stations Cohé du Lamentin (2011 et 2012) et Pointe de la Rose (2012) présentent des rapports en surface supérieurs à 1.

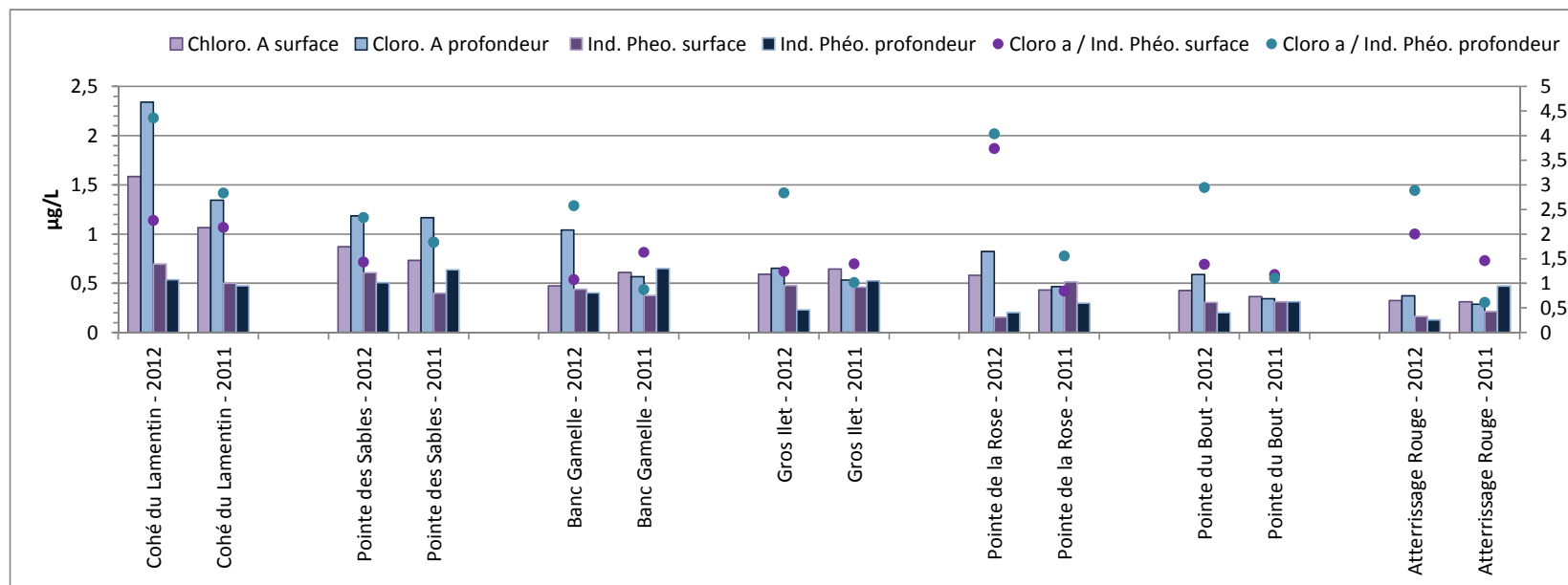


Figure 35 : Evolution des teneurs moyenne annuelle en pigments pour chaque station de suivi

## 4.2 - REPOM (EAU)

Dans le cadre du suivi REPOM, des prélèvements et analyses sur eau ont été réalisés en baie de Fort-de-France et baie du Marin, en 2008 et 2010, au cours de 4 campagnes par an (février, mai, août et novembre).

Les paramètres étudiés ici sont les entérocoques et les coliformes thermotolérants (*E. coli*). Les résultats des deux années de suivi, comparées aux grilles d'analyses existants pour ces paramètres (grille REPOM) sont présentés dans les graphiques ci-après.

Il s'avère ainsi que la contamination microbactérienne est beaucoup plus importante en 2010 qu'en 2008, avec des teneurs en entérocoques allant de 10 à 7700 UFC/100mL de coliformes thermotolérants, et entre 10 et 5400 UFC/100mL d'Entérocoques.

Les seuils établis dans le cadre du REPOM révèlent ainsi des concentrations élevées mais exceptionnelles en 2008 et élevées à très élevées en 2010 sur les stations Pointe des carrières, Quai de la Batelière et Quai Ouest. La saisonnalité de ces observations n'est cependant pas corrélée d'une année à l'autre. Aussi, on sait que des pluies ont eu lieu la veille des prélèvements de 2008, cependant les conditions météorologiques des prélèvements de 2010 ne sont, quant à elles, pas connues. Les causes de la présence de telles concentrations dans les eaux de mers pourraient en effet être liées à d'importants évènements pluvieux ou à des rejets exceptionnels dans le milieu naturel.

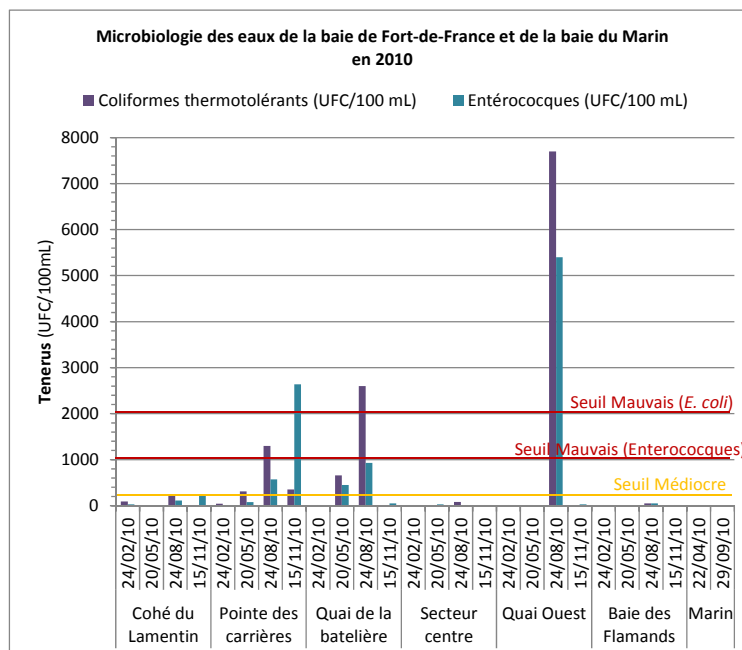


Figure 36 : Microbiologie des eaux en 2010

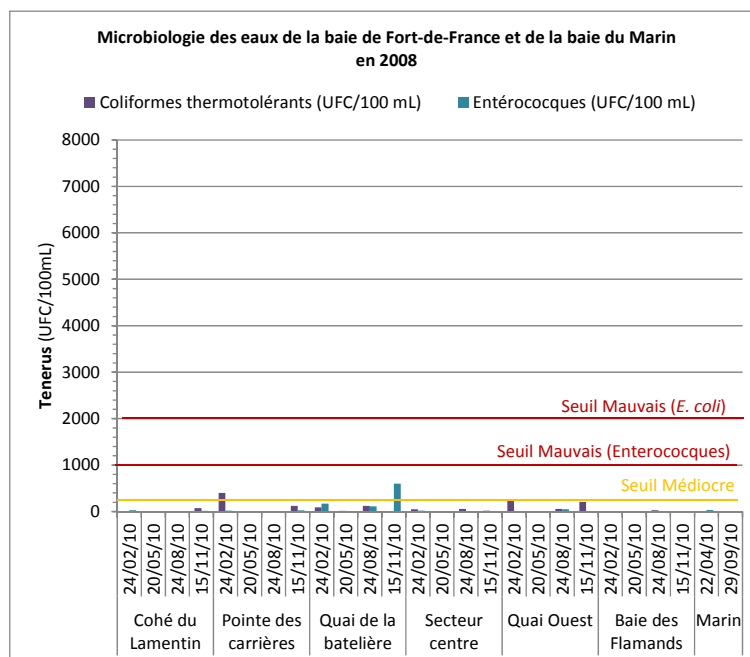


Figure 37 : Microbiologie des eaux en 2008

## 4.3 - REPOM (Sédiment)

### 4.3.1 - Paramètres descriptifs des sédiments

#### 4.3.1.1 - Granulométrie

*La nature granulométrique des sédiments est estimée à partir de la classification de Bellair et Pomerol (1977). Puis la caractérisation du sédiment est effectuée via la classification d'Ibouily (1981), qui se base sur le contenu en particules fines (inférieures à 63µm de diamètre).*

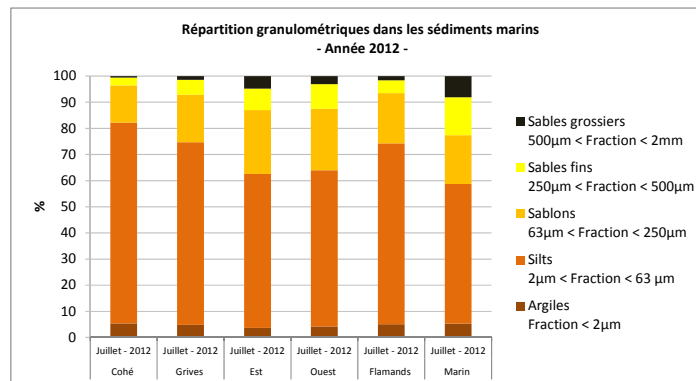
*La granulométrie permet d'expliquer la variabilité naturelle des éléments-traces dans les sédiments. En effet, plus le pourcentage de fines (fraction granulométrique de sédiment <63µm) est important, plus la capacité du sédiment à adsorber les contaminants est importante.*

##### 4.3.1.1.1 - Année 2012

Le graphique ci-après présente la répartition des classes granulométriques sur les différentes stations d'étude dans la Baie de Fort-de-France et dans la Baie du Marin.

Dans la Baie de Fort-de-France comme dans la Baie du Marin, les sédiments sont dominés par la fraction fine et plus précisément par les silts (fraction comprise entre 2 et 63µm). La station Cohé du Lamentin est logiquement celle qui présente une teneur en fraction fine la plus importante avec 82,2% des sédiments de fraction inférieure à 63µm.

D'après la classification d'Ibouily (Ibouily, 1981) les sédiments de la station Cohé du Lamentin sont qualifiés de **vases pures**. Ceux des autres stations de la Baie de Fort-de-France, dont les teneurs en fraction fine sont comprises entre 62,6% (Est) et 74,6% (Grives), sont qualifiés de **sédiments très envasés à dominante de vases**. Enfin, les sédiments de la Baie du Marin sont qualifiés de **sédiments très envasés à dominante de sables**, du fait de la présence de la fraction fine relativement plus faible importance (58,7%).



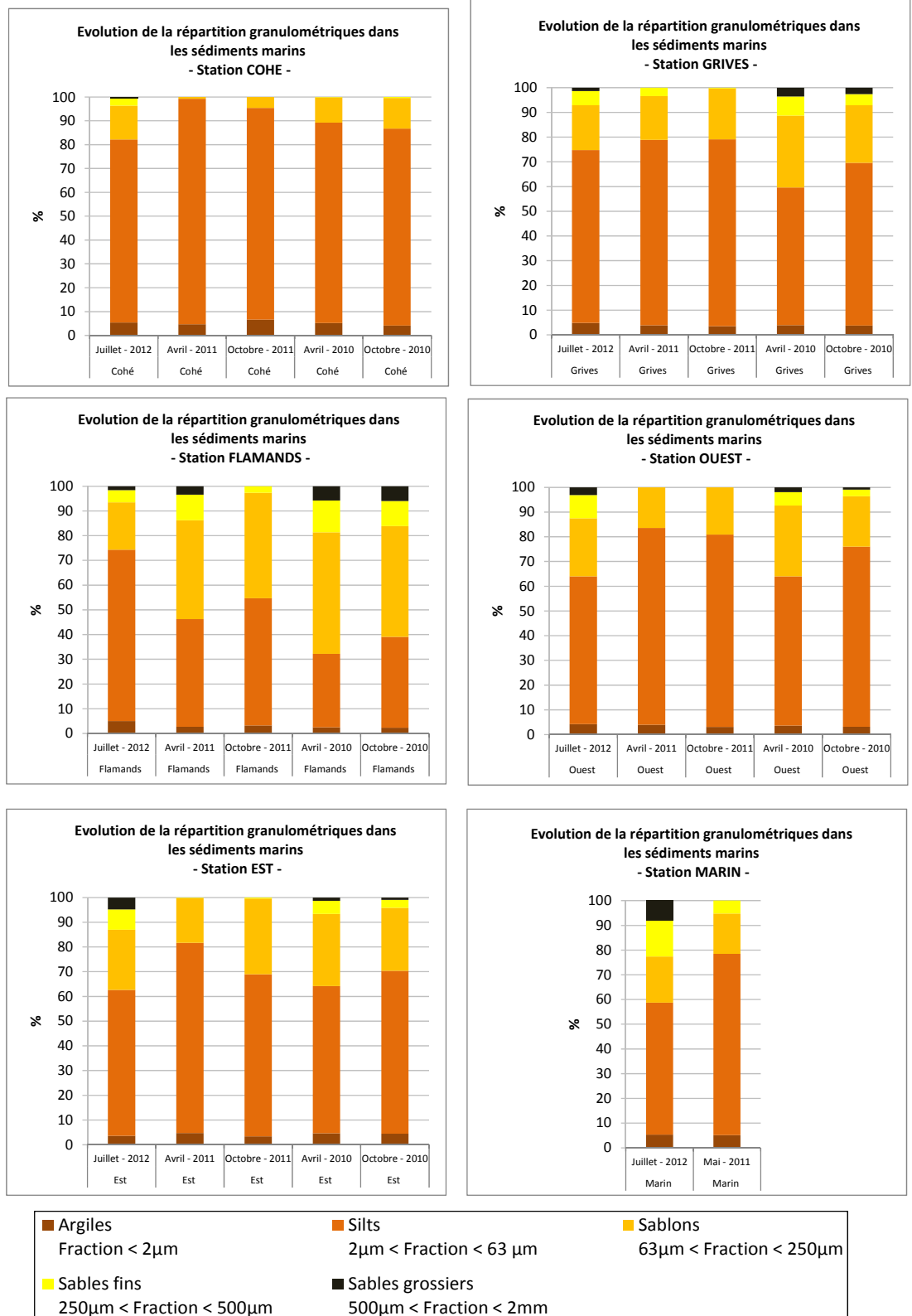
**Figure 38 : Répartition classes granulométriques sur les différentes stations en 2012**

#### 4.3.1.1.2 - Evolution depuis 2010

Le suivi de la répartition granulométrique des sédiments marins dans le cadre du REPOM sont effectués depuis 2010 (hors Baie du Marin). Les résultats des 3 années de suivi sont présentés dans les graphiques en page suivante.

La proportion de fraction sableuse semble variable selon les années sur la station Cohé du Lamentin. Ceci est très probablement dû aux apports en provenance des cours d'eau et au déplacement des sédiments par les courants. Cette station reste toutefois composée de vases pures. Les stations Grives, Est et Ouest de la Baie de Fort-de-France présentent globalement le même profil, avec une absence des sables grossiers en 2011 et une proportion de sable fin moins importante en 2011 que les autres années. La tendance pour ces stations reste cependant la même, il s'agit de sédiments très envasés à dominance de vases voire de vases pures. La station Flamands présente un profil différent, en 2012, où les sédiments en présence sont qualifiés de très envasés à dominance de vase, contrairement aux années précédentes où les sablons dominaient.

Concernant la Baie du Marin, la remarque est inverse à celle de la station Flamands, avec des sédiments très envasés à dominance de vase en 2011 et à dominance de sables en 2012. On note également une proportion de sables grossiers (8,1%) plus importante en 2012, et absente en 2011.



**Figure 39 : Répartition classes granulométriques sur les différentes stations entre 2010 et 2012**

#### **4.3.1.2 - Densité, Matière sèche, Carbone organique, Aluminium, Lithium**

L'ensemble des paramètres descriptifs des sédiments marins, hormis la granulométrie présentée précédemment, est résumé dans le tableau en page suivante, pour l'année 2012 et les années précédentes.

Chaque paramètre est ensuite analysé dans les paragraphes qui suivent.

**Tableau 11 : Paramètres descriptifs des sédiments marins de la Baie de Fort-de-France et du Marin (hors granulométrie)**

		Densité	Matière sèche (%)	C. organique (% sec)	Aluminium (% sec)	Lithium (g/kg)
						Lithium (mg/kg sec)
Cohé	Juillet - 2012	1,079	28,6	1,24	9,48	55
	Avril - 2011	1,3	36	3,37	7,33	43
	Octobre - 2011	1,17	29,2	2,59	9,93	69
	Avril - 2010	1,17	23,8	2,9	5,4	40
	Octobre - 2010	1,18	23,3	2,8	4,4	47
	Avril - 2007	-	25,3	-	-	-
	Octobre - 2005	-	28,1	-	-	-
	Septembre - 2003	-	24,7	-	-	-
Grèves	Juillet - 2012	1,172	37,6	1,33	7,35	38
	Avril - 2011	1,16	24	2,72	10,2	64
	Octobre - 2011	1,29	40,2	3,16	7,56	42
	Avril - 2010	1,43	46	2,2	5,6	17
	Octobre - 2010	1,43	44,6	2,3	5,5	22
	Avril - 2007	-	32,2	-	-	-
	Juin - 2005	-	40	-	-	-
	Octobre - 2005	-	34	-	-	-
Est	Juillet - 2012	1,256	42,9	2,65	4,91	12
	Avril - 2011	1,38	44,2	2,95	5,39	40
	Octobre - 2011	1,48	53	2,41	3,88	32
	Avril - 2010	1,43	44,5	2,5	4,2	15
	Octobre - 2010	1,47	52,3	2,3	4	19
	Avril - 2007	-	55,8	-	-	-
	Juin - 2005	-	53,7	-	-	-
	Octobre - 2005	-	50	-	-	-
Ouest	Juillet - 2012	1,285	45,3	3	4,9	15
	Avril - 2011	1,28	36,7	4,06	7,52	41
	Octobre - 2011	1,23	39,8	4,31	6,75	44
	Avril - 2010	1,29	38	3,8	6	17
	Octobre - 2010	1,26	34,8	4,2	6,1	37
	Avril - 2007	-	34,6	-	-	-
	Juin - 2005	-	37,2	-	-	-
	Octobre - 2005	-	38,1	-	-	-
Flamands	Juillet - 2012	1,207	41,5	2,38	8,2	40
	Avril - 2011	1,41	54,9	2,63	10,4	41
	Octobre - 2011	1,63	57,2	1,81	9,29	43
	Avril - 2010	1,54	59,9	2	7,1	23
	Octobre - 2010	1,5	53	2,5	5,2	30
	Avril - 2007	-	56,6	-	-	-
	Juin - 2005	-	59,6	-	-	-
	Octobre - 2005	-	54,8	-	-	-
Marin	Juillet - 2012	1,317	64,5	1,25	4,18	10
	Mai - 2011	1,28	31,4	2,44	5,83	40
	Juin - 2010	1,25	33,6	2	4,7	17
	Juillet - 2005	-	30	-	-	-
	Septembre - 2003	-	26,3	-	-	-

#### 4.3.1.2.1 - Densité

##### 4.3.1.2.1.1 - Année 2012

Les sédiments de la Baie de Fort-de-France et de la Baie du Marin présentent des densités comprises entre 1,08 (Cohé) et 1,32 (Marin).

#### 4.3.1.2.1.2 - Evolution depuis 2010

Les mesures de densité des sédiments marins ont commencé en 2010. Elles sont toutes comprises entre un minimum de 1,08 (Cohé – 2012) et un maximum de 1,63 (Flamands – Octobre 2011), et sont globalement plus faibles à la station Cohé du Lamentin. Elles sont peu variables d'une année sur l'autre.

#### 4.3.1.2.2 - Matière sèche

##### 4.3.1.2.2.1 - Année 2012

Les teneurs en matière sèche sur les différentes stations en 2012 sont présentées dans le graphique ci-dessous. D'une manière générale, les sédiments de la Baie de Fort-de-France présentent un taux d'humidité supérieur au taux de matière sèche. Ce dernier varie de 28,6% (Cohé du Lamentin) à 45,3% (Ouest). La Baie du marin présente, quant à elle, un taux d'humidité (35,5%) inférieur au taux de matière sèche (64,5%).

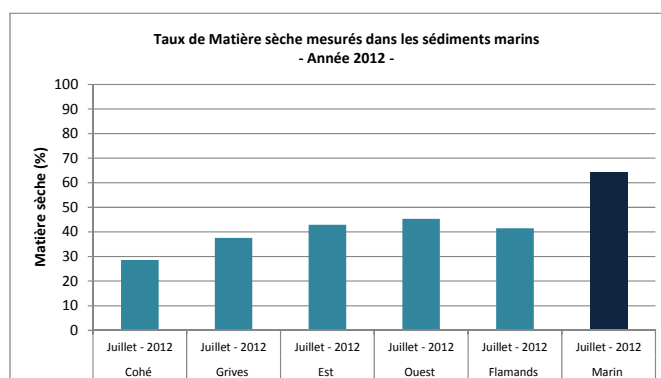


Figure 40 : Taux de matière sèche dans les sédiments marins en 2012

##### 4.3.1.2.2.2 - Evolution depuis 2003

Globalement, les sédiments de la Baie de Fort-de-France présentent des teneurs en matières sèches inférieures à 50%, les plus faibles teneurs sont mesurées au niveau du Cohé du Lamentin (moyenne des années 2003-2012 :  $27,38 \pm 4,15\%$ ). Les stations Est et Flamands présentent des taux de matières sèches supérieures à 50% et inférieures à 60% à plusieurs reprises (moyenne des années 2003-2012 respectives :  $48,90 \pm 5,06\%$  et  $52,67 \pm 8,16\%$ ).

Enfin, la station du Marin présente un taux de matière sèche ayant quasiment doublé en 2012 (64,5%) par rapport aux autres années (<35%).

Ce paramètre est peu variable d'une année sur l'autre, sauf pour la station du Marin.

#### 4.3.1.2.3 - Carbone organique

*Le carbone organique présent dans les sédiments provient de la décomposition des animaux et végétaux. Ces apports peuvent être soit d'origine marine, soit d'origine continentale et avoir été transportés par les courants.*

##### 4.3.1.2.3.1 - Année 2012

Les teneurs en carbone organique dans les sédiments de la Baie de Fort-de-France sont comprises entre 1,24%sec (Cohé) et 3%sec (Ouest). Dans la Baie du Marin, elles sont de 1,25%sec. Les valeurs les plus faibles sont mesurées aux stations Cohé (1,24%sec), Grives (1,33%sec) et Marin (1,25%sec).

Au vu de la littérature existante pour ce paramètre dans les sédiments envasés (Licari, 1998), il s'agit de teneurs élevées, qui peuvent s'expliquer en partie par la nature fine des sédiments. Toutefois, les teneurs en carbone organique dans les sédiments sont généralement corrélées au taux de fraction fine dans les sédiments (piégeant le carbone organique avant de décanter sur le fond), ce qui n'est pas le cas ici, où la station Cohé du Lamentin présente le plus fort taux de fraction fine et le plus faible taux de carbone organique.

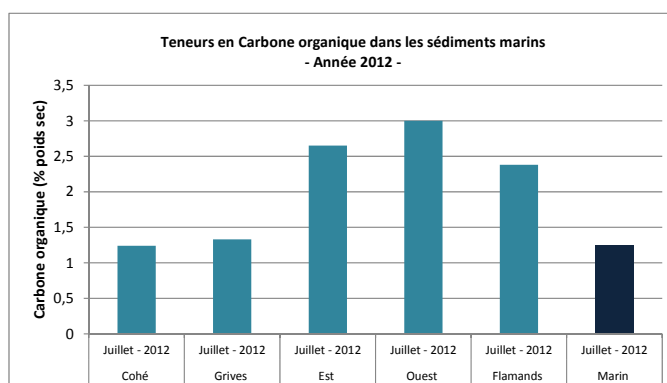


Figure 41 : Teneurs en carbone organique dans les sédiments marins en 2012

#### 4.3.1.2.3.2 - Evolution depuis 2010

Les concentrations en carbone organique sont mesurées dans les sédiments marins depuis 2010. Il s'avère que celles-ci ont diminué sur les stations Cohé et Grives. Elles passent de moyennes annuelles de 2,85%sec en 2010 et 2,98%sec en 2011 à 1,24%sec en 2012 sur la station Cohé du Lamentin et de 2,25%sec en 2010 et 2,94%sec en 2011 à 1,33%sec en 2012. Il en va de même pour la station du Marin, présentant des concentrations en carbone organique de l'ordre de 2,22%sec en 2011 et 2010 à un taux de 1,25%sec en 2012.

Les autres stations de la Baie de Fort-de-France présentent un taux de carbone organique plus homogènes au cours des trois années de suivi.

#### 4.3.1.2.4 - Aluminium

*L'aluminium est généralement considéré comme un constituant des argiles et donc représentatif des sédiments fins. Dans ce cas, un sédiment riche en aluminium adsorbera plus les contaminants qu'un sédiment pauvre en cet élément. Cela va sans compter les apports anthropiques pouvant avoir lieu.*

#### 4.3.1.2.4.1 - Année 2012

Les teneurs en aluminium mesurées dans les sédiments marins de la Baie de Fort-de-France et du Marin en juillet 2012 sont présentées dans le graphique ci-après. Globalement elles sont comprises entre 4,18%sec (Marin) et 9,48%sec (Cohé). Elles sont corrélées au taux de fraction fine des différentes stations, avec notamment une concentration plus importante sur la station Cohé du Lamentin.

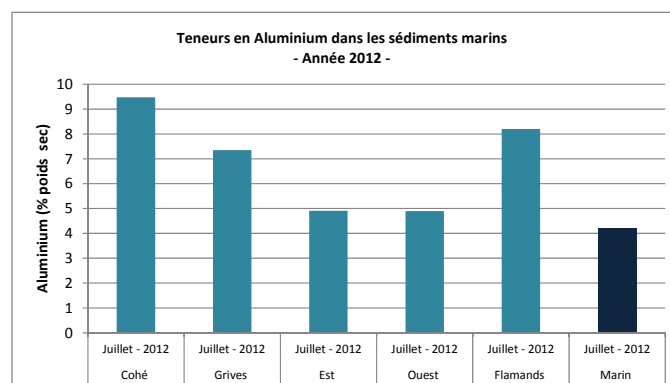


Figure 42 : Teneurs en Aluminium dans les sédiments marins en 2012

#### 4.3.1.2.4.2 - Evolution depuis 2010

Le suivi de ce paramètre dans les sédiments a été réalisé à partir de 2010. Les concentrations moyennes sur les 3 années de suivi pour chaque station varient ainsi de  $4,48 \pm 0,65\%$  (Est) à  $8,04 \pm 2,01\%$  (Flamands).

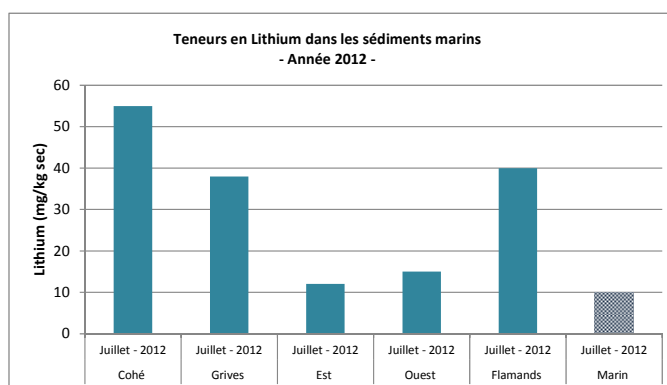
D'une manière générale les teneurs en aluminium sont corrélées au taux de fraction fine des sédiments marins, sauf pour la station Flamands. Au cours des années 2010 et 2011, les sédiments prélevés à cette station présentent des taux d'aluminium du même ordre de grandeur que les autres stations alors que le taux de fraction fine y est plus faible.

#### 4.3.1.2.5 - Lithium

Comme pour l'aluminium, le lithium est un constituant des argiles. Il peut ainsi également être utilisé pour mettre en évidence l'effet granulométrique.

##### 4.3.1.2.5.1 - Année 2012

Le profil des teneurs en Lithium dans les sédiments marins est corrélé à celui des teneurs en aluminium, et en fraction fine. Avec un maximum sur la station Cohé du Lamentin (55mg/kg sec) où le taux de fraction fine est le plus important, et un minimum au Marin (<10mg/kg sec).



**Figure 43 : Teneurs en Lithium dans les sédiments marins en 2012** (les éléments hachurés correspondent aux valeurs en dessous des seuils de quantification des machines)

#### 4.3.1.2.5.2 - Evolution depuis 2010

Comme pour l'aluminium, le suivi de ce paramètre dans les sédiments a été réalisé à partir de 2010. Les concentrations moyennes sur les 3 années de suivi pour chaque station varient ainsi de  $22,33 \pm 15,7\%$  (Marin) à  $50,8 \pm 11,63\%$  (Cohé).

D'une manière générale, les teneurs en lithium sont corrélées au taux de fraction fine des sédiments marins, davantage semble-t-il que les teneurs en aluminium.

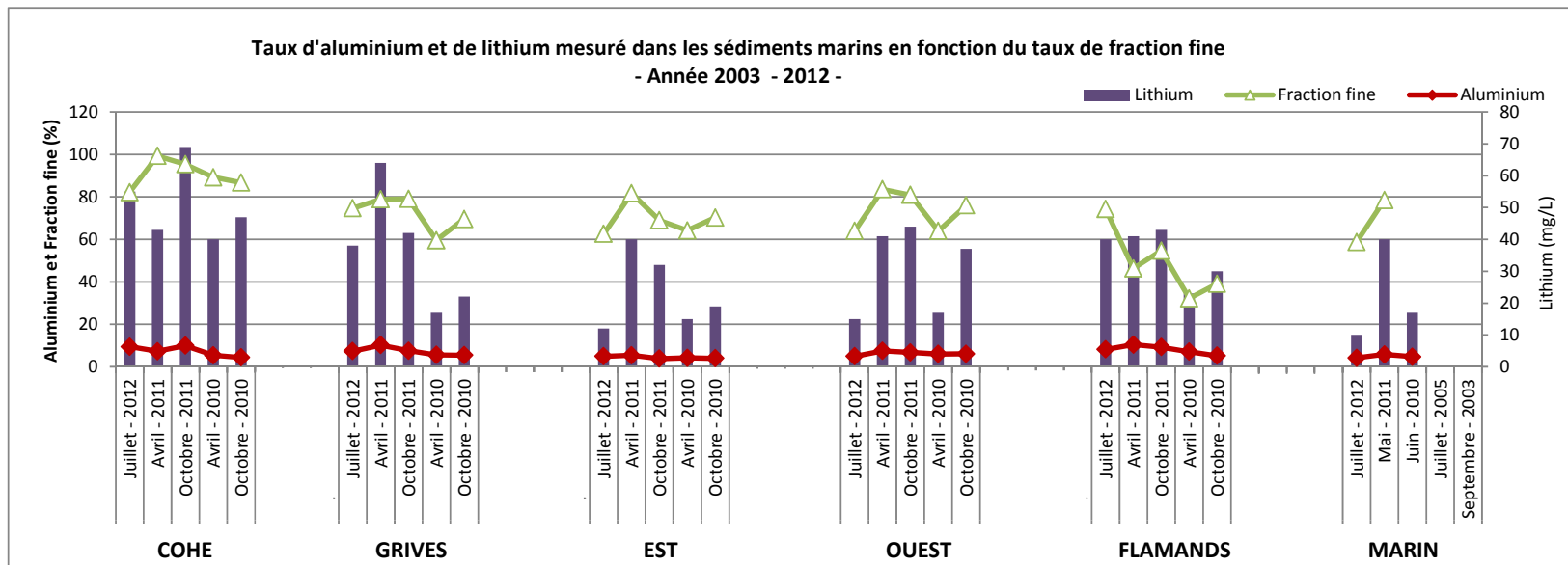


Figure 44 : Teneurs en Aluminium, Lithium et Taux de fraction fine dans les sédiments marins entre 2010 et 2012

## 4.3.2 - *Eléments nutritifs*

### 4.3.2.1 - Azote Kjeldhal

L'azote présent dans les sédiments provient essentiellement de la sédimentation de la biomasse morte. Il est donc principalement organique. L'azote, souvent présent sous forme dissoute dans l'eau, voit sa distribution dans les sédiments davantage liée à la présence de particules fines qu'à la localisation de ses sources.

#### 4.3.2.1.1 - Année 2012

Les teneurs en Azote dans les sédiments marins varient de 0,09%sec (Marin) à 0,21% sec (Flamands et Cohé). Au vu de la bibliographie existante à ce jour pour des sédiments envasés, il s'agit de mesures élevées à très élevées (Licari, 1998), ce qui s'explique en partie par la dominance de la fraction fine dans les sédiments. Des apports en azote peuvent notamment provenir de la mangrove du Cohé du Lamentin (écosystème fournissant une quantité non négligeable de biomasse) principalement pour la station Cohé.

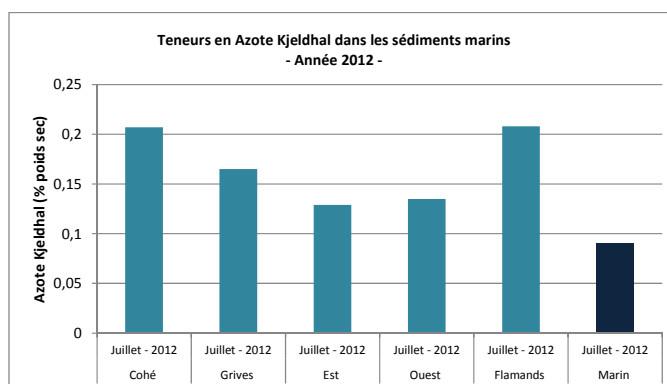


Figure 45 : Teneurs en Azote Kjeldhal dans les sédiments marins en 2012

#### 4.3.2.1.2 - Evolution depuis 2010

Ce paramètre fait l'objet d'un suivi depuis l'année 2010 dans le cadre du réseau REPOM. L'évolution des teneurs en azote est également corrélée au taux de fraction fine composant le sédiment marin des différentes stations d'étude.

On constate ainsi que les stations présentant le plus haut taux d'azote en moyenne sur les 3 années de suivi sont la station Cohé ( $0,21 \pm 0,04\%$  sec) et la station Ouest

( $0,19 \pm 0,03\%$ sec). D'une manière générale, ce paramètre varie peu d'une année à une autre. Comme énoncé précédemment le taux de fraction fine composant les sédiments de la baie de Fort-de-France, la présence de la mangrove en périphérie de la Baie, ainsi que les apports venus du bassin versant (notamment via la Lézarde qui draine plusieurs parcelles agricoles) peuvent en partie expliquer ces résultats.

#### 4.3.2.2 - Phosphore total

*Une fois transféré vers le compartiment sédimentaire, le Phosphore est y piégé par les particules du sédiment qui empêchent son relargage. C'est donc un élément qui ne peut que s'accumuler dans les sédiments marins.*

##### 4.3.2.2.1 - Année 2012

En 2012, les concentrations en phosphore dans les sédiments sont relativement variables dans la Baie de Fort-de-France, avec des concentrations allant de 591mg/kg sec (Flamands) et 811mg/kg sec (Grives). Elles sont plus faibles dans la baie du Marin (340mg/kg sec).

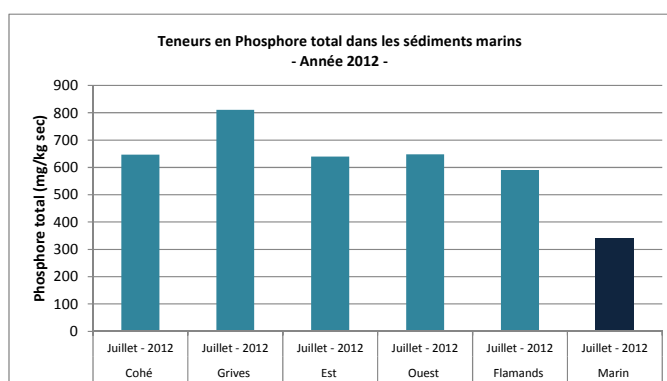


Figure 46 : Teneurs en Phosphore total dans les sédiments marins en 2012

##### 4.3.2.2.2 - Evolution depuis 2010

Les concentrations en phosphore dans les sédiments marins sont relativement homogènes d'une année sur l'autre sur les différentes stations. Avec dans la Baie de Fort-de-France des teneurs plus élevées sur les stations Ouest ( $841 \pm 137$ mg/kg sec) et Grives ( $707 \pm 112$ mg/kg sec). Les concentrations en phosphores mesurées au Marin sont beaucoup plus basses ( $382 \pm 64$ mg/kg sec). La différence observée entre la Baie de Fort-de-France et la baie du Marin peut notamment s'expliquer, d'une part, par la présence d'un

large cordon périphérique de mangrove et, d'autre part, par la présence de l'embouchure nombreux cours d'eau (dont la Lézarde) qui drainent un bassin versant urbain et cultivé plus important.

### 4.3.3 - Contaminants chimiques

#### 4.3.3.1 - Métaux

##### 4.3.3.1.1 - Année 2012

Au total, 9 métaux ont été étudiés (en plus du Lithium et de l'Aluminium déjà présentés) : l'Arsenic, le Cadmium, le Chrome, le Cuivre, l'Etain, le Mercure, le Nickel, le Plomb et le Zinc.

Les teneurs en ces différents métaux dans les sédiments marins de la Baie de Fort-de-France et de la baie du Marin en 2012 sont présentées dans les figures ci-après.

Il s'avère ainsi que, au vu du *référentiel de qualité des sédiments marins ou estuariens présents en milieu naturel ou portuaire*, défini par l'arrêté interministériel du 14 juin 2000 et modifié par l'arrêté du 9 août 2006 *relatif aux niveaux de référence à prendre en compte lors d'une analyse de sédiments marins ou estuariens présents en milieu naturel ou portuaire*, lui-même complété par l'arrêté du 23 décembre 2009, 3 métaux dépassent les seuils de références préconisés par cet arrêté. Il s'agit :

- du Cuivre, dont les concentrations dépassent le seuil N2 sur 2 stations (Est et Ouest), et dépassent le seuil N1 sur l'ensemble des autres stations ;
- du Mercure, dont les concentrations dépassent le seuil N2 en 1 station (Ouest) et le seuil N1 en une autre station (Est) ;
- du Zinc, dont les concentrations dépassent le seuil N1 sur 2 stations (Est et Ouest).

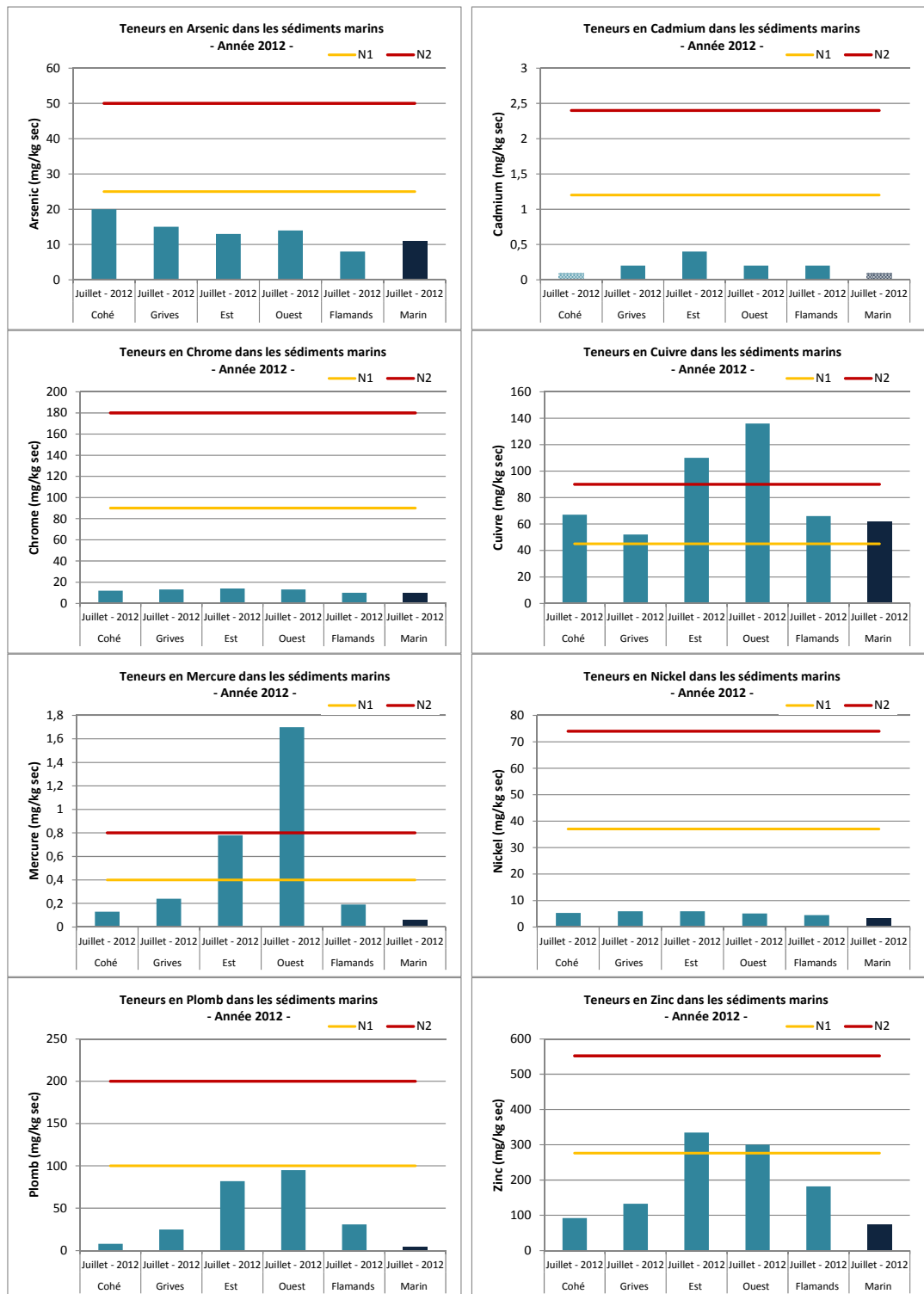
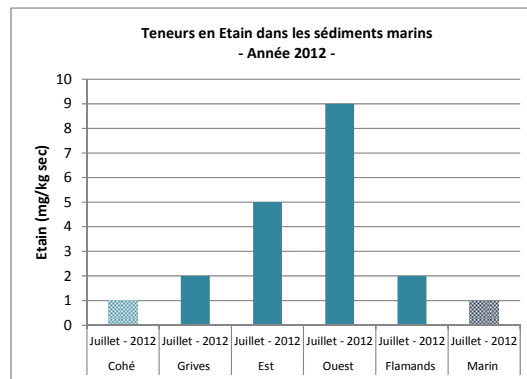


Figure 47 : Tenure en Métaux dans les sédiments marins en 2012 et comparaison avec les seuils N1 et N2 établis par l'arrêté interministériel du 14 juin 2000, modifié par l'arrêté du 9 août 2006, lui-même complété par l'arrêté du 23 décembre 2009. Les éléments hachurés correspondent aux valeurs en dessous des seuils de quantification.



**Figure 48 : Teneurs en Etain dans les sédiments marins en 2012 (absence de seuil à ce jour pour ce paramètre - les éléments hachurés correspondent aux valeurs < seuils de quantification).**

#### 4.3.3.1.2 - Evolution depuis 2003

L'ensemble des métaux est suivi depuis 2003 dans le cadre du réseau REPOM, sauf l'Etain, suivi depuis 2010. Les résultats comparés aux seuils N1 et N1, sont présentés dans les graphiques ci-après. Ainsi il s'avère que :

- Arsenic : 4% des mesures, correspondant à seulement 2 mesures sur les 6 années de suivi, dépassent légèrement le niveau N1 (25mg/kg sec). Il s'agit des mesures effectuées aux stations Cohé en avril 2011 (26mg/kg sec) et Ouest en juin 2005 (26mg/kg sec). Une amélioration est donc constatée en 2012 ;
- Cadmium : 36% des concentrations mesurées en Cadmium sont inférieures ou égales à 0,1mg/kg sec (seuil de quantification des machines). Parmi les concentrations supérieures aux seuils de quantification, 8,5% dépassent largement le seuil N2 (2,4mg/kg sec). Il s'agit des mesures effectuées sur les sédiments des stations Grives (17,6mg/kg sec), Est (14,6mg/kg sec), Ouest (15,1mg/kg sec) et Flamands (11,6mg/kg sec) en 2005. Ce paramètre est donc stable depuis 2007 ;
- Chrome : L'ensemble des mesures effectuées au cours du suivi de ce paramètre sont inférieures au niveau de référence N1 pour les sédiments (90mg/kg sec). Ce paramètre est donc stable depuis le début du suivi (2003) ;
- Cuivre : La majorité (64%) des mesures effectuées au cours des 6 années de suivi sont comprises entre les niveaux de référence N1 (45mg/kg sec) et N2 (90mg/kg sec). Le niveau N2 est, quant à lui, dépassé dans 32% des cas. La station la plus touchée par la contamination au cuivre est la station Ouest, pour laquelle chaque année le niveau N2 est dépassé (moyenne pour les 6 années de 331 ± 170mg/kg

sec). Une certaine amélioration se profile sur les stations Ouest et Marin en 2012. Et une dégradation depuis 2011 sur la station Est. Pour les autres stations ce paramètre semble stable ;

- Etain : ce paramètre n'a actuellement pas de niveau de référence établi. On remarque toutefois que les stations les plus concentrées en Etain sont les stations Ouest et Flamands. Les concentrations en étain sur les différentes stations ne sont pas stables et n'évoluent pas simultanément ;
- Mercure : 18% des mesures effectuées en 6 ans révèlent des teneurs en mercure comprises entre les niveaux N1 (0,4mg/kg sec) et N2 (0,8mg/kg sec), et 4% sont supérieures à N2. Il s'agit des mesures effectuées en station Ouest en juillet 2012 (1,7mg/kg sec) et avril 2010 (0,812mg/kg sec). Les stations les plus touchées par cette contamination sont les stations Est, Ouest et Flamands. Une amélioration est cependant relevée sur la station Flamands, tandis qu'une dégradation de la qualité des sédiments pour ce paramètre est observée en stations Ouest et Est ;
- Nickel : L'ensemble des mesures effectuées au cours du suivi de ce paramètre sont inférieures au niveau de référence N1 pour les sédiments (37mg/kg sec). Ce paramètre est donc stable ;
- Plomb : La majorité (85%) des mesures effectuées pendant la période 2003-2012 révèlent des concentrations inférieures au niveau N1 établi pour ce paramètre (100mg/kg sec). Les 15% restant dépassent le niveau N1, à chaque fois sur la station Ouest (moyenne sur l'ensemble de la période :  $113 \pm 14,8$ mg/kg sec). Sur la station Ouest une amélioration de la qualité des sédiments pour ce paramètre est observée depuis 2011, sur les autres stations ce paramètre est stable (<N1) ;
- Zinc : La majorité (77%) des mesures effectuées sur la période considérée sont inférieures au seuil de référence N1 (276mg/kg sec) pour ce paramètre. Les autres mesurent dépassent essentiellement le niveau N1 (17%), et quelques-unes dépassent le niveau N2 (552mg/kg sec) (6% uniquement en station Ouest). La station la plus contaminée par le Zinc est la station Ouest, dont aucune mesure n'est inférieure au niveau N1 (moyenne sur la période 2003-2012 :  $517 \pm 155,5$ mg/kg sec). Toutefois une certaine amélioration est observée en station Ouest depuis 2010 et une dégradation en station Est (dépassement du niveau N1 en 2012). Les autres stations présentent des concentrations stables pour ce paramètre.

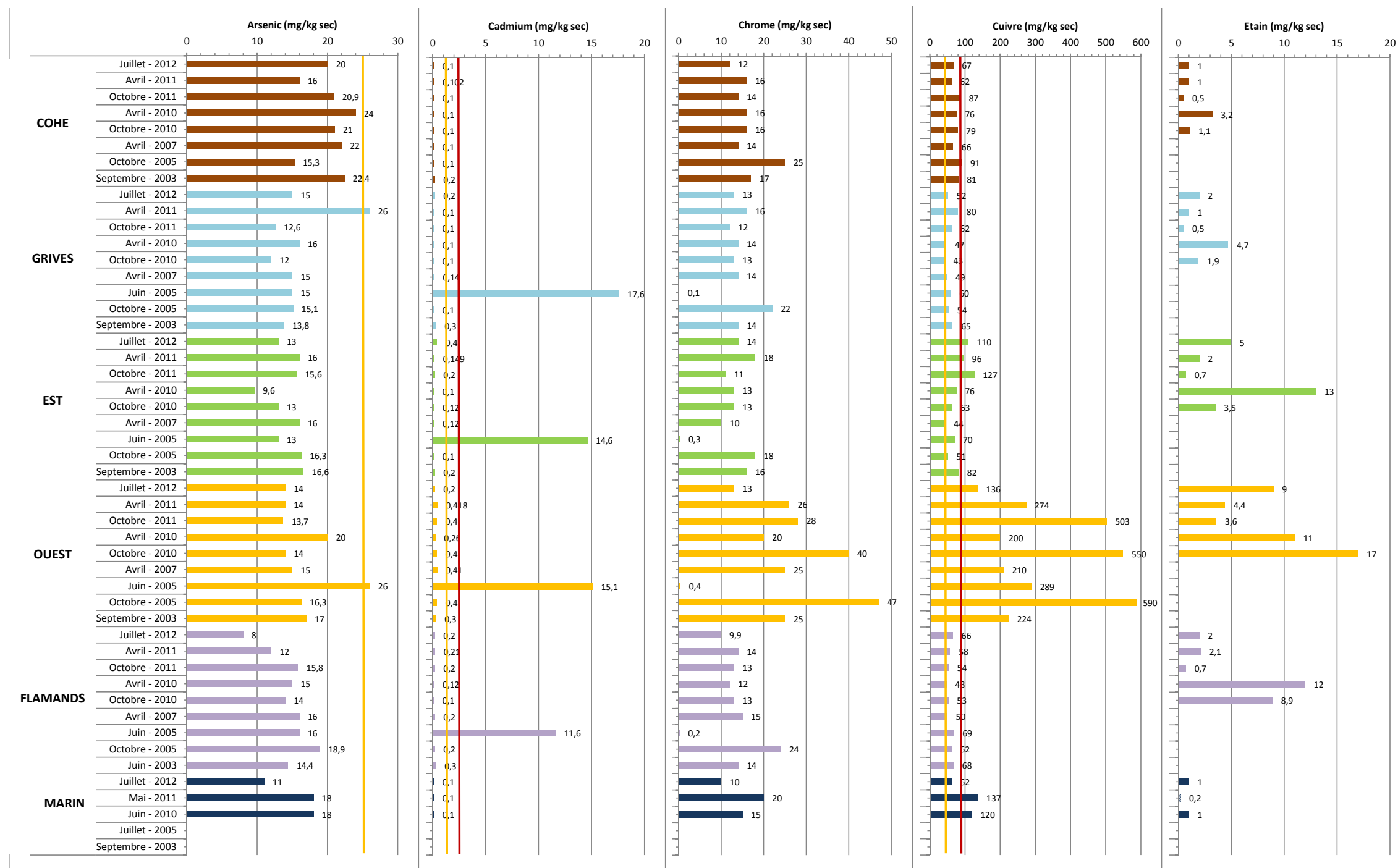


Figure 49 : Teneurs en Métaux dans les sédiments marins entre 2003 et 2012 et comparaison avec les seuils N1 et N2 établis par l'arrêté interministériel du 14 juin 2000, modifié par l'arrêté du 9 août 2006, lui-même complété par l'arrêté du 23 décembre 2009. Les éléments hachurés correspondent aux valeurs en dessous des seuils de quantification

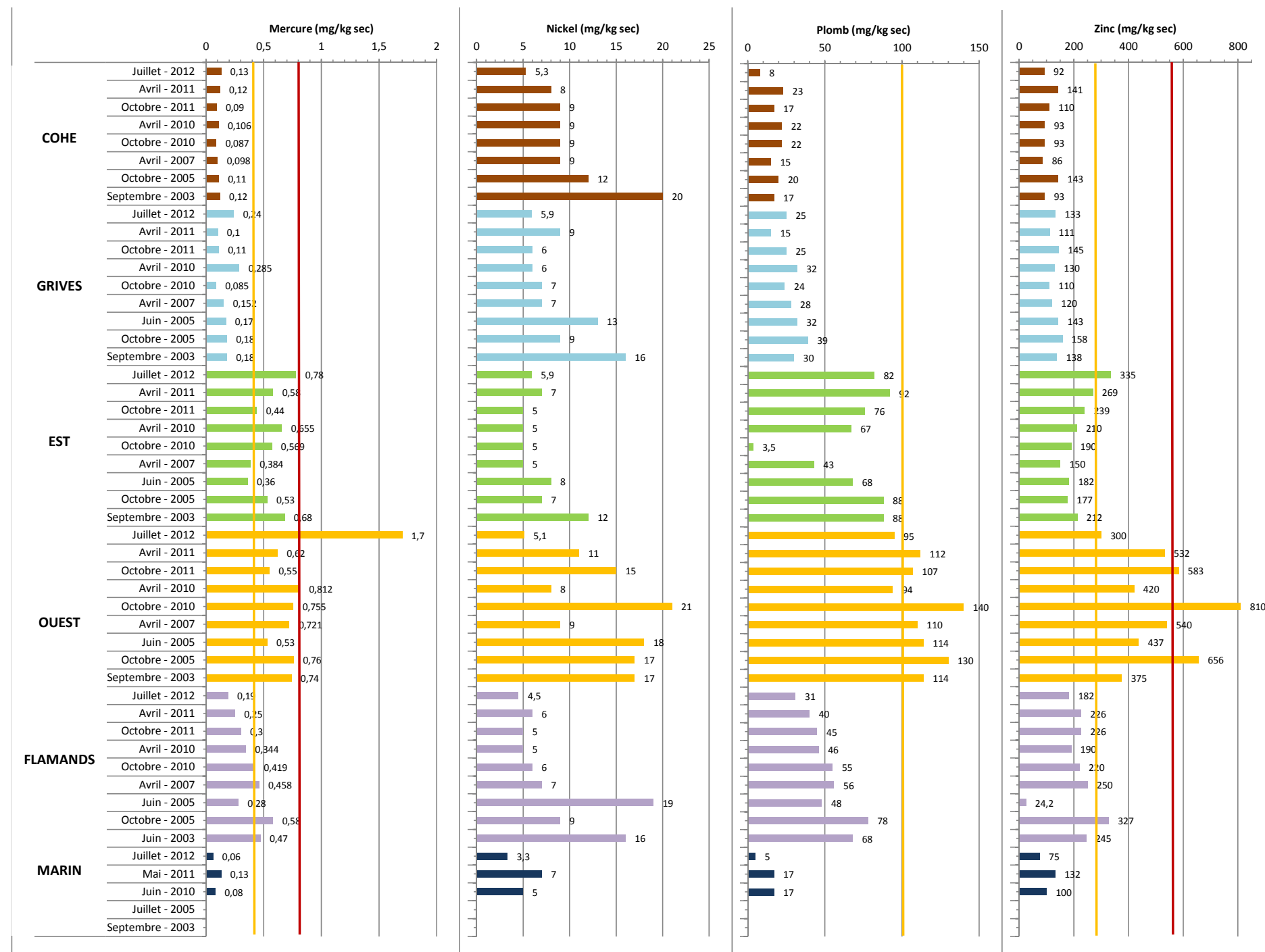


Figure 50 (suite) : Teneurs en Métaux dans les sédiments marins entre 2003 et 2012 et comparaison avec les seuils N1 et N2 établis par l'arrêté interministériel du 14 juin 2000, modifié par l'arrêté du 9 août 2006, lui-même complété par l'arrêté du 23 décembre 2009. Les éléments hachurés correspondent aux valeurs en dessous des seuils de quantification

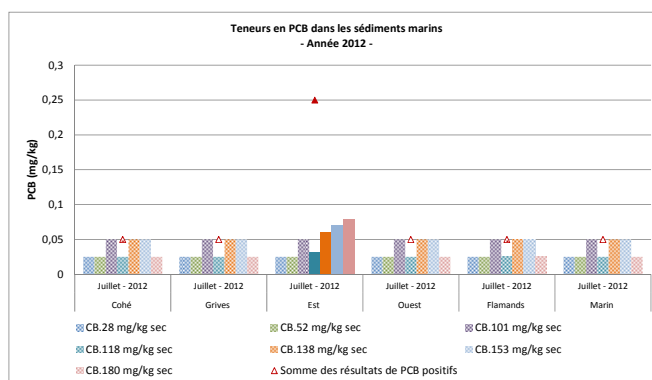
#### 4.3.3.2 - Polychlorobiphényles (PCB)

Les résultats d'analyses sont également comparés au *référentiel de qualité des sédiments marins ou estuariens présents en milieu naturel ou portuaire*, défini par l'arrêté interministériel du 14 juin 2000 et modifié par l'arrêté du 9 août 2006 *relatif aux niveaux de référence à prendre en compte lors d'une analyse de sédiments marins ou estuariens présents en milieu naturel ou portuaire*, lui-même complété par l'arrêté du 23 décembre 2009.

##### 4.3.3.2.1 - Année 2012

La majorité des mesures effectuées pour la quantification des PCB dans les sédiments marins est inférieure aux seuils de quantification du laboratoire.

En 2012, seules 4 substances ont été quantifiées, toutes sur la station Est. Ainsi sur cette station, les PCB 118 (0,032mg/kg sec), PCB 138 (0,06mg/kg sec) et PCB 153 (0,07mg/kg sec) sont présents en concentrations supérieures au seuil de référence N1 (0,025mg/kg sec pour PCB 118 et 0,05mg/kg sec pour PCB 138 et 153). Sur cette même station, le PCB 180 (0,079mg/kg sec) est présent en quantité supérieure au niveau de référence N2 pour ce paramètre (0,05mg/kg sec). Cette station est donc contaminée par les PCB cités, toutefois la concentration en PCB totaux est inférieure au niveau N1 (0,5mg/kg sec) sur cette station (0,25mg/kg sec) comme sur les autres.



**Figure 51 : Teneurs en PCB dans les sédiments marins en 2012 (Les éléments hachurés correspondent aux valeurs en dessous des seuils de quantification)**

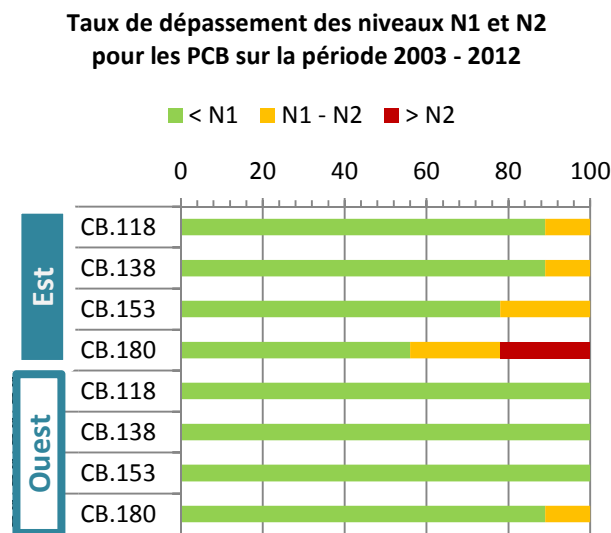
#### 4.3.3.2.2 - Evolution depuis 2003

Le suivi des PCB est effectif sur l'ensemble des 6 stations depuis 2003. Depuis cette première année, on constate qu'aucun PCB ne dépasse les niveaux de référence N1 et N2 établis pour les différents congénères aux stations Cohé, Grives, Flamands et Marin.

Sur la station Est, quatre congénères sont détectés à plusieurs reprises en dessus du niveau N1, il s'agit des PCB 118, 138, 153 et 180 (détectés en 2012, 2011 et 2010). Aussi, le congénère PCB 180 est détecté au-dessus du niveau N2 à deux reprises (en 2012 et 2010). Toutefois la moyenne sur les différentes années de suivi ne dépasse pas les seuils N1 et N2 pour ces paramètres, sauf pour le congénère PCB 180, avec une moyenne sur les 6 années de suivi : 0,028mg/kg sec, au-dessus du niveau N1 pour ce paramètre (0,025mg/kg sec).

Sur la station Ouest, un seul paramètre est détecté en dessus du niveau N1 à une seule reprise, il s'agit du PCB 180. Toutefois la moyenne sur les différentes années de suivi ne dépasse pas les seuils N1 et N2 pour ce paramètre.

Enfin, les sommes des PCB positifs ne dépassent pas le niveau N1 fixé pour ce paramètre (0,5mg/kg sec).



**Figure 52 : Taux de dépassement des niveaux N1 et N2 pour les PCB entre 2003 et 2012, pour les paramètres concernés aux stations Est et Ouest**

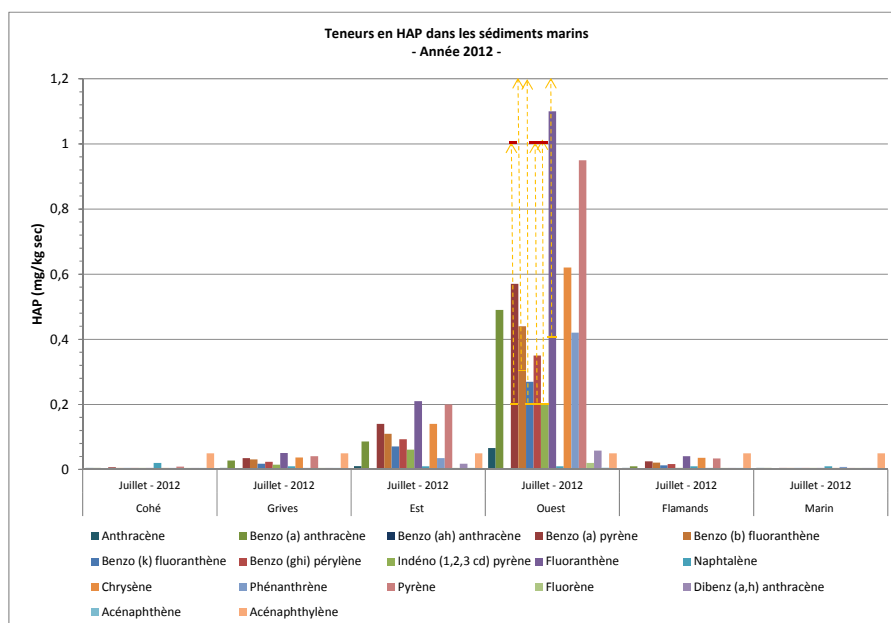
### 4.3.3.3 - Hydrocarbures totaux (Hct) et Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)

#### 4.3.3.3.1 - Année 2012

Comme l'indique le graphique ci-après la majorité des mesures de HAP a révélé des concentrations en dessous des niveaux de référence N1 et N2.

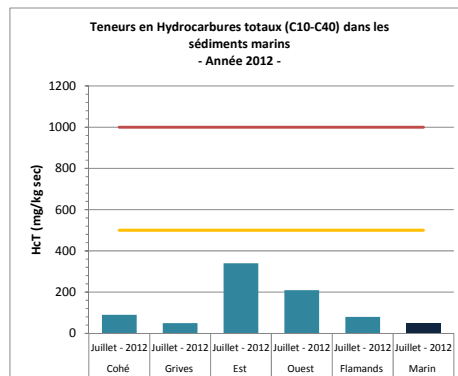
Le seuil N1 est dépassé dans les sédiments prélevés à la station Ouest, avec un dépassement du niveau N1 pour les paramètres Benzo(a)pyrène (0,57mg/kg sec), Benzo(b)fluoranthène (0,44mg/kg sec), Benzo(k)fluoranthène (0,27mg/kg sec), Benzo(g,h,i)péрилène (0,35mg/kg sec), Indéno(1,2,3 cd)pyrène (0,20mg/kg sec) et Fluoranthène (1,10mg/kg sec). Notons que c'est également la station présentant les plus importantes concentrations pour les autres HAP.

Le total des 16 HAP de la station Ouest est de 5,50mg/kg sec en 2012 et celui de la station Est est de 1,20mg/kg sec. Ces deux stations présentent donc des teneurs élevées en HAP. Les autres stations présentent un total des 16 HAP plus faible, dans la Baie de Fort-de-France et du Marin (Cohé : 0,021mg/kg sec, Grives : 0,28mg/kg sec, Flamands : 0,20mg/kg sec et Marin : 0,01mg/kg sec).



**Figure 53 : Teneurs en HAP dans les sédiments marins en 2012 (Les éléments hachurés correspondent aux valeurs en dessous des seuils de quantification)**

Les teneurs en Hydrocarbures totaux sont, quant à elles, toutes en dessous des seuils établis dans le cadre du réseau REPOM pour ce paramètre, le qualifiant de bonne qualité.



**Figure 54 : Teneurs en HcT dans les sédiments marins en 2012 (Les éléments hachurés correspondent aux valeurs en dessous des seuils de quantification)**

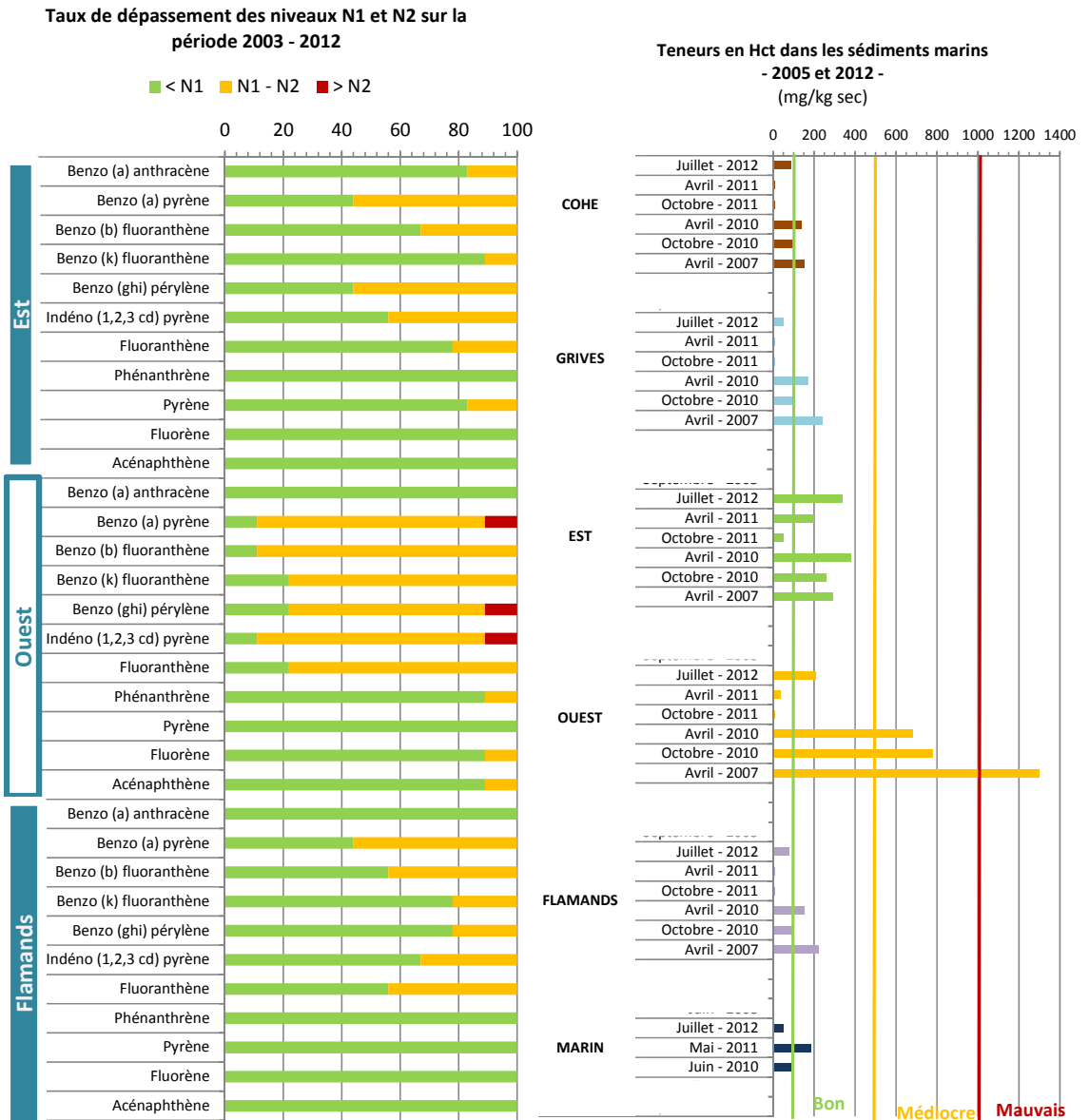
#### 4.3.3.3.2 - Evolution depuis 2003

Les mesures des différents HAP sur les stations de la Baie de Fort-de-France révèlent sur les 6 années de suivi qu'il n'y a pas de contamination des stations Cohé, Grives et Marin sur l'ensemble de la période considérée.

Les stations Est, Flamands et Ouest présentent quant à elles des dépassements des seuils N1 et/ou N2 sur 11 paramètres, à plusieurs reprises. Il s'agit des paramètres Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Benzo(b)fluoranthène, Benzo(k)fluoranthène, Benzo(g,h,i)pérylène, Indéno(1,2,3 cd)pyrène, Fluoranthène, Phénanthrène, Pyrène, Fluorène et Acénaphène. Le graphique ci-après indique les pourcentages de dépassement des niveaux N1 et N2 pour ces 11 paramètres, au cours de l'ensemble de la période de suivi, sur les 3 stations contaminées.

On constate que la station Ouest est la plus contaminée, elle est la seule présentant des mesures dépassant le niveau N2. Ces dépassement ont été mesurées uniquement lors de la première année de suivi, année 2003.

Concernant les mesures de HcT, on constate que la station Ouest ce paramètre est élevé en 2010 (680mg/kg sec en avril et 780mg/kg sec en octobre) et très élevé en 2007 (1300mg/kg sec) (selon la Grille REPOM). Les autres stations présentent des teneurs en HcT inférieures à 500mg/kg sec, soit une bonne qualité pour ce paramètre.



**Figure 55 : HAP présent en concentrations supérieures aux niveaux de référence N1 et/ou N2 sur les stations Est, Ouest et Flamands (pourcentages de dépassement sur l'ensemble de la période 2003-2012) et Evolution des Teneurs en Hct**

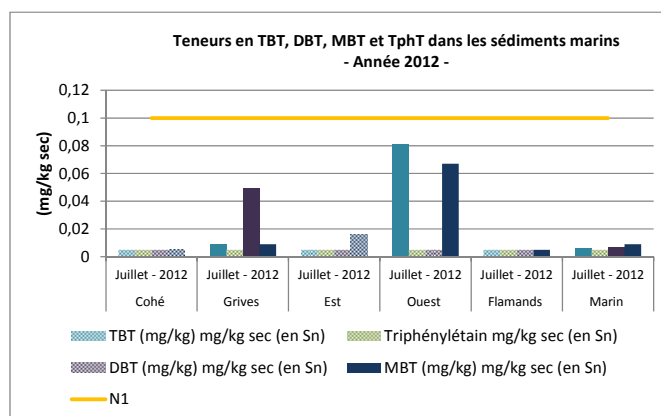
#### 4.3.3.4 - Organostanniques

Les composés organostanniques (dits organoétains) sont des produits industriels de synthèse possédant au moins une liaison directe carbone-étain.

##### 4.3.3.4.1 - Année 2012

Sur l'ensemble des stations d'étude, les teneurs en Tributylétain (TBT) et ses produits de dégradation, Dibutylétain (DBT) et Monobutylétain (MBT), ainsi qu'en Triphénylétain, sont inférieures au niveau de référence N1 (0,10mg/kg sec) établi pour le paramètre TBT, correspondant au seuil de qualité Bon/Médiocre de la grille REPOM (pour le TBT).

Notons que le Triphénylétain est présent sur l'ensemble des stations en quantités inférieures au seuil de quantification des machines.

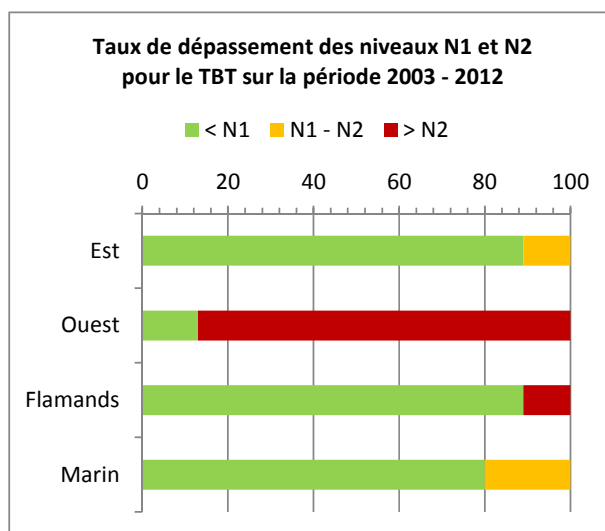


**Figure 56 : Teneurs en éléments organo-stanniques dans les sédiments marins en 2012**

##### 4.3.3.4.2 - Evolution depuis 2003

Les concentrations en éléments organostanniques sur les stations Grives et Cohé ne dépassent pas les niveaux de référence N1 et N2 établis pour le paramètre TBT (0,10mg/kg sec et 0,40mg/kg sec).

Les autres stations présentent, quant à elles, des teneurs en TBT élevées à très élevées, avec une moyenne pour la période considérée allant de  $0,07 \pm 0,01$ mg/kg sec à la station Est à  $2,50 \pm 2,50$ mg/kg sec à la station Ouest.



**Figure 57 : Taux de dépassement des niveaux N1 et N2 pour le TBT entre 2003 et 2012, pour les stations concernées**

Concernant les produits de dégradation du TBT, ils sont inférieurs au seuil de 0,1mg/kg sec sur l'ensemble de la période considérée aux stations Cohé et Grives. Concernant les autres stations, on note une concentration plus importante en DBT et MBT sur la station Ouest (moyenne pour la période considérée :  $4,70 \pm 9,60$ mg/kg sec DBT et  $1,50 \pm 2,00$ mg/kg sec MBT). La station Est présente 3 dépassements sur 9 mesures de ce seuil pour le DBT, en 2003 et 2011 (moyennes globale :  $0,09 \pm 0,07$ mg/kg sec DBT). Enfin, notons qu'en 2003 les stations Est, Flamands et Marin présentent toutes un dépassement du seuil 0,10mg/kg sec pour les paramètres DBT et MBT, avec des concentrations allant de 0,10 à 0,24mg/kg sec.

Enfin, notons que le Triphénylétain est présent en quantités inférieures au seuil de quantification des machines sur l'ensemble des stations (mesures depuis 2010).

#### 4.3.3.5 - Organochlorés

L'ensemble des mesures effectuées entre 2003 et 2012 concernant les paramètres organochlorés (Alpha HCH, Beta HCH, Gamma HCH et Delta HCH) est inférieur aux seuils de quantification des machines des laboratoires. Une seule valeur se distingue, en octobre 2011 à la station Ouest avec une concentration de 0,0028mg/kg sec de Beta HCH.

#### 4.3.3.6 - Pesticides

Le suivi des pesticides dans les sédiments marins a débuté en 2007.

En 2012, l'ensemble des mesures effectuées révèlent des teneurs en pesticides inférieures aux seuils de quantification des machines. De la même manière, la majorité (96%) des mesures effectuées entre 2007 et 2011 révèlent des quantités inférieures aux seuils de quantification des machines des laboratoires.

Seules quelques rares mesures se distinguent en octobre 2011 (du fait d'un seuil de quantification plus bas), à savoir :

- Station Cohé : DDT (moyenne DDT o'p' et DDT p'p' : 0,0024mg/kg sec) ;
- Station Est : DDT p'p' (0,0013mg/kg sec) ;
- Station Ouest : Dieldrine (0,0013mg/kg sec), Hexachlorobenzène (0,0014mg/kg sec), DDT p'p' (0,0025mg/kg sec en moyenne), Endosulfan (famille beta : 0,0011mg/kg sec, sulfate : 0,0113mg/kg sec et totaux : 0,0134mg/kg sec) ;
- Station Flamands : DDT p'p' (0,0121mg/kg sec) ;
- Station Marin : DDT p'p' (0,0011mg/kg sec) et Isodrine (0,0027mg/kg sec).

L'ensemble de ses valeurs est toutefois très faible et ne représente pas une contamination du milieu.

#### 4.3.3.7 - Phénols

L'ensemble des phénols mesurés au cours de la période 2003 – 2012 sont présents en quantités inférieures à 1mg/kg sec (Environnement Canada, 2005). De plus la majorité des mesures effectuées depuis 2003 sont inférieures aux seuils de quantification des machines des différents laboratoires. Les concentrations positives vont de 0,01mg/kg sec (seuil de quantification le plus bas) à 0,86mg/kg sec (Nonylphénol en main 2011 au Marin).

#### 4.3.3.8 - Composés bromés

L'ensemble des mesures effectuées sur la période d'étude des composés bromés (2010 – 2012) sont inférieures aux seuils de quantification des machines des laboratoires d'analyses.

#### **4.3.3.9 - Phtalates**

Le Diéthylhexylphtalate (DEHP) est un paramètre suivi depuis 2010 dans les sédiments marins des baies de Fort-de-France et du Marin. Sur l'ensemble de la période considérée les concentrations en ce composé sont inférieures à 0,50mg/kg sec, sauf en 5/28 mesures, à savoir : Est (1,44mg/kg sec en 2011), Ouest (4,26mg/kg sec en 2011), Flamands (0,86mg/kg sec en 2011) et Marin (1,20mg/kg sec en 2012 et 0,78mg/kg sec en 2011).

La station Ouest reste donc la plus concentrée en DEHP, toutefois il s'agit d'une mesure exceptionnelle et unique.

## 5 - CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

---

### 5.1 - Bilan et perspectives sur le Réseau d'Observation

D'une manière générale, les résultats obtenus au cours des différents suivis, semblent montrer un fonctionnement de la baie sur trois secteurs, avec le Cohé du Lamentin au Nord-Est, la baie de Genipa au Sud-Est et la partie centrale de la baie de Fort-de-France comportant notamment les chenaux de navigation. La majorité des paramètres révèlent un comportement différent en saison des pluies et saison sèche, marquant cette périodicité dans l'année.

Les résultats révèlent un milieu riche en nitrates, et relativement pauvre en phosphates. L'enrichissement en éléments azotés, et la sensible augmentation depuis 2008 est à surveiller dans les prochaines années, un suivi sur les 3 années passées ne permettant pas d'établir une réelle tendance pour ce paramètre. Toutefois les teneurs importantes en nitrates révèlent un risque d'eutrophisation de la baie, notamment dans les espaces en fond de baie.

Aussi, la biomasse chlorophyllienne de la baie est essentiellement concentrée sur le Nord-Est, dans les eaux les plus chaudes et riches en matières en suspension. Toutefois les corrélations entre paramètres (température, salinité, MES, nutriments, chlorophylle) ne sont pas toujours clairement établies. Notons également que l'influence des cours d'eau et la dilution de leurs apports est peu représentée (radiales émanants de la Lézarde et de la Baie de Génipa peu distinctes), probablement du fait de la dilution déjà effective d'une grande partie des apports au niveau des points de prélèvement (du fait des courants notamment dans le Cohé du Lamentin).

L'enrichissement en éléments azotés provient généralement des rejets domestiques (assainissement) et agricoles, apportés par les cours d'eau dans la baie. Notons aussi l'importance de la mangrove, entourant l'ensemble de la baie dans les apports en azotes.

**Le suivi de ces paramètres dans la baie de Fort-de-France** est à poursuivre, en maintenant des méthodes d'analyses identiques d'une année sur l'autre. En effet, les données antérieures à 2008, dont les méthodes d'analyses ne sont pas connues, ne sont pas complètement fiables. Toutefois la bancarisation des données sous Quadrige<sup>2</sup> devrait

permettre de pallier à cette remarque, du fait de la normalisation des données d'une année sur l'autre.

Concernant les seuils de quantification utilisés pour l'eau, il s'avère qu'ils sont encore hauts en comparaison des teneurs en nitrites, ammonium et phosphates. Toutefois ils permettent d'identifier les pics de concentrations pour ces paramètres.

Notons que dans le cadre du suivi des eaux marine, la mesure de MES est souvent remplacée ou complétée par une mesure de turbidité (FNU). L'ajout de ce paramètre permettrait de comparer les données acquises aux autres réseaux d'études (DCE notamment).

## 5.2 - Bilan et perspectives sur le REPOM

### 5.2.1 -REPOM Eau

La qualité microbiologique des eaux de la Baie de Fort-de-France s'est dégradée entre les années 2008 et 2010 en 3 sites : Ouest, Pointe des Carrières et Quai de la Batelière. Notons que le port du Marin ne présente pas de contamination microbiologique. Toutefois le suivi n'ayant eu lieu que sur 2 années, il est difficile de décrire une tendance générale pour ce paramètre.

**Le suivi de ces paramètres** est important pour connaître l'état de salubrité (pour la baignade, la pêche ainsi que la vie marine) des eaux en présence. Augmenter le nombre de campagne (toutes les années et non tous les 2 ans) permettrait probablement de décrire une tendance générale de la salubrité microbiologique des eaux et définir plus précisément la provenance des apports.

### 5.2.2 -REPOM Sédiments

D'une manière générale les sédiments du Port Maritime de Fort-de-France et ceux du port du Marin ont un fonctionnement différent, le premier étant beaucoup plus sujet aux contaminations chimiques et à l'enrichissement en éléments azotés que le second.

En effet, si la composition du sédiment favorise généralement le piégeage des particules en suspension dans l'eau comme les nutriments ou les contaminants, la différence de

granulométrie entre les stations n'explique pourtant pas ce phénomène et traduit un apport d'origine terrigène et anthropique important.

Les stations Cohé du Lamentin et Pointe des Grives (Port de commerce et terminal consacré à l'activité de manutention des conteneurs), présentant les granulométries les plus fines, disposent de teneurs en azote élevées, mais ne présentent pas de contamination chimique pour les paramètres étudiés. Ces teneurs en azote peuvent s'expliquer en partie par la situation de ces stations, à proximité de l'embouchure de la Lézarde et de la mangrove. D'une manière générale les concentrations en éléments azotés et phosphore sont relativement stables depuis 2010. Les concentrations en carbone organique sont quant à elles stables sur la majeure partie des stations, sauf en stations Cohé, Grives et Marin où une légère diminution est observée en 2012.

La station Ouest, gare maritime et zone de carénage des navires, et, dans une moindre mesure, les stations Est (apportement pétro-minéralier, pôle vraquier et zone de marchandises hors conteneurs pour bateaux rouliers) et Flamands (transport de passagers / terminal de croisière), révèlent quant à elles une contamination chimique importante en métaux (Cuivre, Mercure et Zinc), en Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), Hydrocarbures totaux (hors 2012).

Parmi les métaux, notons que le Cuivre est présent en des proportions importantes (dépassement du niveau N1) sur l'ensemble des stations, y compris celle du Marin. Ses concentrations sont stables (>N1) sur la majorité des stations. Toutefois on observe une dégradation pour ce paramètre depuis 2011 en station Est, et une amélioration depuis 2011 en station Ouest et Marin. Le Cuivre est notamment utilisé dans les peintures anti-salissures des carènes. Le Mercure et le Zinc sont quant à eux des métaux largement utilisés dans l'industrie (anodes, catalyseurs...). On observe une dégradation de la qualité des sédiments vis-à-vis des concentrations en Mercure sur les stations Est et Ouest et une amélioration pour la station Flamands. Concernant le Zinc ses concentrations ont augmenté depuis 2007 (>N1 en 2012) sur la station Est, elles ont cependant diminuées sur la station Ouest depuis 2010.

Les teneurs en HAP présentes dans les sédiments du port du Marin, ainsi qu'aux stations Cohé et Grives ne représentent pas une contamination, et ce depuis 2007. Cependant le port de Fort-de-France présente quant à lui d'importantes concentrations en HAP (Ouest, Est et Flamands). Ceci est essentiellement dû aux trafics maritimes et à l'aire de carénage. Notons que les concentrations en Hydrocarbures totaux sont relativement stables sur la

majorité des stations (Bon état) et en nette diminution, depuis 2011, sur la station Ouest (état Médiocre).

Concernant les PCB, ils sont présents en faibles quantités dans les sédiments, et ce depuis 2007. Ils sont essentiellement concentrés sur la station Est. Ceux-ci, interdits en France depuis 1987 et présent en 2012 en très faibles quantités, proviennent probablement de dépôts sauvages.

Le Tributylétain (utilisé dans les antifouling), dont l'utilisation est interdite depuis 2003, était également présent en de grandes quantités (dépassement du seuil N2) sur la station Ouest jusqu'en 2011. Toutefois, en 2012, les concentrations sont inférieures au seuil de référence, bien que cette substance y soit toujours détectée. Sa présence est également liée à la zone de carénage.

Enfin, les pesticides ne sont retrouvés dans les sédiments de la baie du Marin et de Fort-de-France qu'en de faibles quantités depuis 2007.

Ces observations montrent que les installations portuaires sont sources de contaminations chimiques (essentiellement dans le port de Fort-de-France, de taille plus importante et aux activités industrielles non présentes au Marin). L'usage de peintures antisalissure (TBT, Cuivre) est l'un des principaux facteurs de cette contamination chimique, ainsi que les trafics maritime dense et à vitesse lente. Toutefois la diminution des substances PCB et TBT en 2012 dans les sédiments semble montrer une amélioration de la gestion des déchets/rejets. Les campagnes des prochaines années confirmeront ou non ces observations.

**Concernant les seuils de quantifications** utilisés pour les sédiments, en 2012 ils correspondaient aux niveaux de références établis par l'arrêté interministériel du 14 juin 2000 (modifié par l'arrêté du 9 août 2006, lui-même complété par l'arrêté du 23 décembre 2009). Ceci est suffisant pour caractériser la qualité des sédiments portuaires. Toutefois un suivi plus fin (tel qu'en 2011) permettrait une meilleure appréhension de la dynamique de ces paramètres.

## 6 - BIBLIOGRAPHIE

---

ALZIEUC. Et QUINIOU F., 2001. Géodrisk, la démarche d'analyse des risques liés à l'immersion des boues de dragage des ports maritimes. IFREMER – GEODE, 2001.

Arrêté du 23 Décembre 2009 complétant l'arrêté du 9 Août 2006.

Arrêté du 9 Août 2006 relatif aux niveaux à prendre en compte lors d'une analyse de rejets dans les eaux de surface ou de sédiments marins, estuariens ou extraits de cours d'eau ou de canaux (remplace et modifie celui du 14 Juin 2000).

Arrêté interministériel du 14 juin 2000 fixant les niveaux de référence à prendre en compte lors d'une analyse de sédiments marins ou estuariens présents en milieu naturel ou portuaire.

BELLAIR P., POMEROL C., 1977. Eléments de géologie. Armand Colin, Paris, 528p.

CQEL Martinique, 2007. Réseau national de surveillance des ports Maritimes – Sédiments. 5p.

CREOCEAN, 2012. Acquisition de connaissances sur le compartiment phytoplancton dans les masses d'eau côtières de Martinique – Pertinence du suivi pour la DCE. Rapport pour : DEAL Martinique. Version de Janvier 2012. 89p (hors Annexes).

CREOCEAN, 2011. Evaluation de l'impact d'un rejet et études courantologique et de dispersion d'éléments d'effluents – Rapport provisoire. CREOCEAN pour TPF : Total Petrochemicals France.

IFREMER, 2011. Antilles – Inventaire cartographique des lieux de surveillance existant dans Quadrigé.

Impact Mer, 2011. Réseau d'Observation (ex-RNO) – Réseau des Ports Maritimes (REPOM). Fiche de localisation des stations de prélèvement. Rapport pour : DEAL Martinique, 7 pp.

Impact-Mer, Pareto Ecoconsult, 2010. Directive Cadre européenne sur l'Eau. Suivi des Stations des Réseaux de Référence et de Surveillance des Masses d'Eau côtières et de

Transition au titre de l'année 2009. Volet Biologie. Rapport de synthèse : Réseau de Surveillance. Rapport pour DIREN Martinique, 147pp (annexes incluses).

LICARI M. L., 1998. Système d'aide à l'interprétation des données benthiques en milieu marin et lagunaire. IARE, 1998 pour : Région PACA et Agence de l'Eau RMC.

LITTORALIS, 2002. Etat des lieux – Diagnostic préalable à l'étude d'un contrat de Baie de Fort-de-France. Direction de l'Environnement Martinique, 2002.

MEEDDM, 2009. Réseau national de surveillance de la qualité des eaux et des sédiments des ports maritimes – Bilan national du REPOM de 1997 à 2006. 90p.

OSPAR Commission 2007. Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est. Texte tel qu'amendé le 24 juillet 1998 et actualisé le 9 mai 2002, 7 février 2005 et le 18 mai 2006. Amendements aux annexes II et III adoptés à OSPAR 2007. 44p.

OSPAR Commission 2000. Quality Status Report 2000, Region II – Greater North Sea. OSPAR Commission, London. 149p.

Quéguiner B. 2009. Biogéochimie Côtière. Centre d'Océanologie de Marseille, Aix-Marseille Université ; CNRS ; LOPB UMR 6535, Laboratoire d'Océanographie et de Biogéochimie, OSU Centre d'Océanologie de Marseille. 49p.


RNO, 2005. Surveillance du milieu marin. Travaux RNO. Edition 2005. Ifremer et Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. 48p.


RNO, 2003. Mise en place du RNO aux Antilles – Bilan de la première année de suivi hydrologique en baie de Fort-de-France. Ifremer. 10p.

## 7 - ANNEXES


---


## Annexe 1 : Fiches stations du Réseau d'Observation (ex-RNO)


STATION - Cohé du Lamentin	
Réseau de suivi :	Réseau d'Observation (ex-RNO)
Coordonnées station (UTM 20 Nord - WGS 84) :	X : 712402 / Y : 1614956
Profondeur moyenne :	7,5 m
Repère :	Bouée Chenal Rouge - 9L 


STATION - Pointe des Sables	
Réseau de suivi :	Réseau d'Observation (ex-RNO)
Coordonnées station (UTM 20 Nord - WGS 84) :	X : 712191 / Y : 1614088
Profondeur moyenne :	13,5 m
Repère :	Bouée Chenal Rouge - 5L 

STATION - Banc Gamelle	
Réseau de suivi :	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>
Coordonnées station (UTM 20 Nord - WGS 84) :	<b>X : 711118 / Y : 1612426</b>
Profondeur moyenne :	<b>21 m</b>
Repère :	<b>Bouée Chenal Verte - 4L</b> 

STATION - Pointe du Bout	
Réseau de suivi :	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>
Coordonnées station (UTM 20 Nord - WGS 84) :	<b>X : 709933 / Y : 1611451</b>
Profondeur moyenne :	<b>22 m</b>
Repère :	<b>Bouée Chenal Rouge - PBB</b> 

STATION - Atterrissage Rouge	
Réseau de suivi :	Réseau d'Observation (ex-RNO)
Coordonnées station (UTM 20 Nord - WGS 84) :	X : 706509 / Y : 1612165
Profondeur moyenne :	14 m
Repère :	Bouée Chenal Rouge - 1 

STATION - Pointe de la Rose	
Réseau de suivi :	Réseau d'Observation (ex-RNO)
Coordonnées station (UTM 20 Nord - WGS 84) :	X : 711835 / Y : 1610645
Profondeur moyenne :	16 m
Repère :	Bouée Cardinale Sud (CV) 

STATION - Gros Ilet	
Réseau de suivi :	Réseau d'Observation (ex-RNO)
Coordonnées station (UTM 20 Nord - WGS 84) :	X : 713986 / Y : 1609870
Profondeur moyenne :	11,5 m
Repère :	Bouée Cardinale Sud (ss inscription) 

## Annexe 2 : Fiches stations du REPOM

**Baie du Marin :**

STATION - Marin		
Réseau de suivi :	<b>REPOM</b>	
Coordonnées des prélèvements élémentaires (UTM 20 Nord - WGS 84) :	1	<b>X : 729714 / Y : 1600554</b>
	2	<b>X : 729748 / Y : 1600512</b>
	3	<b>X : 729826 / Y : 1600662</b>
	4	<b>X : 729897 / Y : 1600716</b>
	5	<b>X : 729963 / Y : 1600627</b>
	6	<b>X : 730081 / Y : 1600468</b>
	7	<b>X : 729963 / Y : 1600802</b>
Profondeur moyenne :	<b>2 - 6 m</b>	

**Baie de Fort-de-France :**

STATION - Les Grives		
Réseau de suivi :	<b>REPOM</b>	
Coordonnées des prélèvements élémentaires (UTM 20 Nord - WGS 84) :	1	<b>X : 710057 / Y : 1613925</b>
	2	<b>X : 709984 / Y : 1614290</b>
	3	<b>X : 709770 / Y : 1614555</b>
	4	<b>X : 709579 / Y : 1614336</b>
	5	<b>X : 709360 / Y : 1614256</b>
	6	<b>X : 709032 / Y : 1614212</b>
Profondeur moyenne :	<b>21m / 18m / 4m / 18m / 18m / 23m</b>	

STATION - Cohé du Lamentin		
Réseau de suivi :	<b>REPOM</b>	
Coordonnées des prélèvements élémentaires (UTM 20 Nord - WGS 84) :	1	<b>X : 711833 / Y : 1614178</b>
	2	<b>X : 711658 / Y : 1615184</b>
	3	<b>X : 712389 / Y : 1615363</b>
Profondeur moyenne :	<b>1 - 6 m</b>	

STATION - Flamands		
Réseau de suivi :	<b>REPOM</b>	
Coordonnées des prélèvements élémentaires (UTM 20 Nord - WGS 84) :	1	<b>X : 707424 / Y : 1614944</b>
	2	<b>X : 707700 / Y : 1615026</b>
	3	<b>X : 707975 / Y : 1615006</b>
Profondeur moyenne :	<b>24m / 18m / 16m</b>	

STATION - Ouest		
Réseau de suivi :	<b>REPOM</b>	
Coordonnées des prélèvements élémentaires (UTM 20 Nord - WGS 84) :	1	<b>X : 708425 / Y : 1615032</b>
	2	<b>X : 708391 / Y : 1615176</b>
	3	<b>X : 708572 / Y : 1615129</b>
	4	<b>X : 708752 / Y : 1615114</b>
Profondeur moyenne :	<b>3m / 5m / 12m / 12m</b>	

STATION - Est		
Réseau de suivi :	<b>REPOM</b>	
Coordonnées des prélèvements élémentaires (UTM 20 Nord - WGS 84) :	1	<b>X : 708861 / Y : 1614618</b>
	2	<b>X : 708964 / Y : 1614890</b>
	3	<b>X : 709062 / Y : 1615214</b>
	4	<b>X : 709097 / Y : 1615312</b>
Profondeur moyenne :	<b>12m / 10m / 7m / 4m</b>	

## Annexe 3 : Fiche terrain Eau

STATION S1-Cohé Lamentin		
Réseau	Réseau d'Observation (ex-RNO)	
Date :	12/10/2012	
Heure	08h30	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 712402	Y : 1614956
Position	Bouée Chenal Rouge - 9L	
Profondeur	8m	
Caractéristiques météo	Vigilance Jaune venir Ciel couvert avec quelques averses Vent Sud-Est avec quelques rafales Mer belle à peu agitée Dérive	
EAU		
Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contionnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	La Rivière Lézarde rejette un panache turbide important	
Couleur	/	
Odeur	/	
Date début d'analyses	12, 15/10/2012 et 06, 07, 09, 13/11/2012	
Date réception résultats	28/12/2012	
STATION S2 - Pointe des Sables		
Réseau	Réseau d'Observation (ex-RNO)	
Date :	11/10/2012	
Heure	08h30	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 712191	Y : 1614088
Position	Bouée Chenal Rouge - 5L	
Profondeur	13,5 m	
Caractéristiques météo	Ciel couvert avec quelques petites averses Mer belle Dérive	

EAU		
Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contionnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
Date début d'analyses	12, 15/10/2012 et 06, 07, 09, 13/11/2012	
Date réception résultats	28/12/2012	

STATION S3 - Banc Gamelle		
<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date</b>	<b>11/10/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>08h00</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 711118	Y : 1612426
Position	Bouée Chenal Verte - 4L	
Profondeur	21,6m	
Caractéristiques météo	Ciel couvert avec quelques petites averses Mer belle Dérive	
<b>EAU</b>		
Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	12, 15/10/2012 et 06, 07, 09, 13/11/2012	
<b>Date réception résultats</b>	28/12/2012	
STATION S4 - Pointe du Bout		
<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>11/10/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>07h30</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 709933	Y : 1611451
Position	Bouée Chenal Rouge - PBB	
Profondeur	21m	
Caractéristiques météo	Ciel couvert avec quelques petites averses Mer belle Dérive	
<b>EAU</b>		
Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	12, 15/10/2012 et 06, 07, 09, 13/11/2012	

**STATION S5 - Atterrissage Rouge**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>11/10/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>06h30</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 706509	Y : 1612165
Position	Bouée Chenal Rouge - 1	
Profondeur	15,7m	
Caractéristiques météo	Ciel couvert avec quelques petites averses Mer belle à peu agitée Dérive	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	/
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	12, 15/10/2012 et 06, 07, 09, 13/11/2012
<b>Date réception résultats</b>	28/12/2012

**STATION S6 - Pointe de la Rose**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>12/10/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>07h45</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 711835	Y : 1610645
Position	Bouée Cardinale Sud (CV)	
Profondeur	19 m	
Caractéristiques météo	Vigilance Jaune à venir Ciel couvert avec quelques averses Vent Sud-Est avec quelques rafales Mer belle à peu agitée Dérive	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	/
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	12, 15/10/2012 et 06, 07, 09, 13/11/2012

**STATION S7 - Gros Ilet**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>12/10/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>07h00</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 713986	Y : 1609870
Position	Bouée Cardinale Sud (sans inscription)	
Profondeur	9,6 m	
Caractéristiques météo	Vigilance Jaune venir Ciel couvert avec quelques averses Vent Sud-Est avec quelques rafales Mer belle à peu agitée Dérive	
<b>EAU</b>		
Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	12, 15/10/2012 et 06, 07, 09, 13/11/2012	
<b>Date réception résultats</b>	28/12/2012	

**STATION S1 - Cohé du Lamentin**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date</b>	<b>12/09/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>10h05</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 712402	Y : 1614956
Position	Bouée Chenal Rouge - 9L	
Profondeur	7,5 m	
Caractéristiques météo	Mer calme (calme plat) - Ciel dégagé et ensoleillé	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	12, 13, 26, 27/09/2012 et 30/10/2012	
<b>Date réception résultats</b>	28/12/2012	

**STATION S2 - Pointe des Sables**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>12/09/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>09h15</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 712191	Y : 1614088
Position	Bouée Chenal Rouge - 5L	
Profondeur	14 m	
Caractéristiques météo	Mer calme (calme plat) - Ciel dégagé et ensoleillé	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	12, 13, 26, 27/09/2012 et 30/10/2012	
<b>Date réception résultats</b>	28/12/2012	

**STATION S3 - Banc Gamelle**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date</b>	<b>12/09/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>08h15</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 711118	Y : 1612426
Position	Bouée Chenal Verte - 4L	
Profondeur	21m	
Caractéristiques météo	Mer calme (calme plat) - Ciel dégagé et ensoleillé	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contionnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	/
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	12, 13, 26, 27/09/2012 et 30/10/2012
<b>Date réception résultats</b>	28/12/2012

**STATION S4 - Pointe du Bout**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>12/09/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>07h30</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 709933	Y : 1611451
Position	Bouée Chenal Rouge - PBB	
Profondeur	21,2m	
Caractéristiques météo	Mer calme (calme plat) - Ciel dégagé	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contionnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	/
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	12, 13, 26, 27/09/2012 et 30/10/2012
<b>Date réception résultats</b>	28/12/2012

**STATION S5 - Atterrissage Rouge**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>13/09/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>07h15</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 706509	Y : 1612165
Position	Bouée Chenal Rouge - 1	
Profondeur	13m	
Caractéristiques météo	Mer calme - Ciel dégagé	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	12, 13, 26, 27/09/2012 et 30/10/2012	
<b>Date réception résultats</b>	28/12/2012	

**STATION S6 - Pointe de la Rose**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>13/09/2012</b>	
Heure	08h00	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 711835	Y : 1610645
Position	Bouée Cardinale Sud (CV)	
Profondeur	16 m	
Caractéristiques météo	Mer calme (calme plat) - Ciel dégagé et ensoleillé	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	Une méduse a été coucée dans la bouteille Niskin lors de la fermeture du clapet	
Couleur	/	
Odeur	Odeur de poisson	
<b>Date début d'analyses</b>	12, 13, 26, 27/09/2012 et 30/10/2012	
<b>Date réception résultats</b>	28/12/2012	

**STATION S7 - Gros Ilet**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>13/09/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>09h00</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 713986	Y : 1609870
Position	Bouée Cardinale Sud (sans inscription)	
Profondeur	12 m	
Caractéristiques météo	Mer calme (calme plat) - Ciel dégagé et ensoleillé	
<b>EAU</b>		
Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	12, 13, 26, 27/09/2012 et 30/10/2012	
<b>Date réception résultats</b>	28/12/2012	

**STATION S1 - Cohé du Lamentin**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date</b>	<b>08/08/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>09h45</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 712402	Y : 1614956
Position	Bouée Chenal Rouge - 9L	
Profondeur	7,8 m	
Caractéristiques météo	Mer calme - Ciel dégagé Pluies importantes la veille	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	Eau trouble en surface jaune/marron (du aux apports d'eau douces du fait des pluies très probablement)	
Couleur	/	
Odeur		
<b>Date début d'analyses</b>	08, 21, 22, 24/08/2012	
<b>Date réception résultats</b>	26/11/2012	

**STATION S2 - Pointe des Sables**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>08/08/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>09h00</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 712191	Y : 1614088
Position	Bouée Chenal Rouge - 5L	
Profondeur	15 m	
Caractéristiques météo	Mer calme - Ciel dégagé Pluies importantes la veille	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	Eau trouble en surface jaune/marron (du aux apports d'eau douces du fait des pluies très probablement)	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	08, 21, 22, 24/08/2012	
<b>Date réception résultats</b>	26/11/2012	

**STATION S3 - Banc Gamelle**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date</b>	<b>08/08/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>08h00</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 711118	Y : 1612426
Position	Bouée Chenal Verte - 4L	
Profondeur	21m	
Caractéristiques météo	Mer calme - Ciel dégagé Pluies importantes la veille	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	Eau trouble en surface jaune/marron (du aux apports d'eau douces du fait des pluies très probablement)
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	08, 21, 22, 24/08/2012
<b>Date réception résultats</b>	26/11/2012

**STATION S4 - Pointe du Bout**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>08/08/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>07h00</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 709933	Y : 1611451
Position	Bouée Chenal Rouge - PBB	
Profondeur	22,7m	
Caractéristiques météo	Mer calme - Ciel dégagé Pluies importantes la veille	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	/
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	08, 21, 22, 24/08/2012
<b>Date réception résultats</b>	26/11/2012

**STATION S5 - Atterissage Rouge**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>09/08/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>07h30</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 706509	Y : 1612165
Position	Bouée Chenal Rouge - 1	
Profondeur	14,4m	
Caractéristiques météo	Mer calme - Ciel dégagé Pluies importantes 2 jours avant	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	/
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	08, 21, 22, 24/08/2012
<b>Date réception résultats</b>	26/11/2012

**STATION S6 - Pointe de la Rose**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>09/08/2012</b>	
Heure	08h30	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 711835	Y : 1610645
Position	Bouée Cardinale Sud (CV)	
Profondeur	17 m	
Caractéristiques météo	Mer calme - Ciel dégagé Pluies importantes 2 jours avant	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	Eau trouble en surface jaune/marron (du aux apports d'eau douces du fait des pluies très probablement)
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	08, 21, 22, 24/08/2012
<b>Date réception résultats</b>	26/11/2012

**STATION S7 - Gros Ilet**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>09/08/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>09h20</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 713986	Y : 1609870
Position	Bouée Cardinale Sud (sans inscription)	
Profondeur	12 m	
Caractéristiques météo	Mer calme - Ciel dégagé Pluies importantes 2 jours avant	
<b>EAU</b>		
Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	Eau trouble en surface jaune/marron (du aux apports d'eau douces du fait des pluies très probablement)	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	08, 21, 22, 24/08/2012	
<b>Date réception résultats</b>	26/11/2012	

**STATION S1 - Cohé du Lamentin**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date</b>	<b>03/07/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>09h15</b>	
Observateur(s)	JLI	
Coordonnées	X : 712402	Y : 1614956
Position	Bouée Chenal Rouge - 9L	
Profondeur	7m	
Caractéristiques météo	Temps dégagé Vent d'environ 20km/h	
<b>EAU</b>		
Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	03, 06, 18, 19, 26/07/2012	
<b>Date réception résultats</b>	26/11/2012	

**STATION S2 - Pointe des Sables**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>03/07/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>08h30</b>	
Observateur(s)	JLI	
Coordonnées	X : 712191	Y : 1614088
Position	Bouée Chenal Rouge - 5L	
Profondeur	12m	
Caractéristiques météo	Temps dégagé Vent d'environ 20km/h	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	03, 06, 18, 19, 26/07/2012	
<b>Date réception résultats</b>	26/11/2012	

**STATION S3 - Banc Gamelle**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date</b>	<b>03/07/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>07h45</b>	
Observateur(s)	JLI	
Coordonnées	X : 711118	Y : 1612426
Position	Bouée Chenal Verte - 4L	
Profondeur	21m	
Caractéristiques météo	Temps dégagé Vent d'environ 20km/h	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contionnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	03, 06, 18, 19, 26/07/2012
<b>Date réception résultats</b>	26/11/2012

**STATION S4 - Pointe du Bout**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>03/07/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>07h15</b>	
Observateur(s)	JLI	
Coordonnées	X : 709933	Y : 1611451
Position	Bouée Chenal Rouge - PBB	
Profondeur	21m	
Caractéristiques météo	Temps dégagé Vent d'environ 20km/h	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contionnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	/
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	03, 06, 18, 19, 26/07/2012
<b>Date réception résultats</b>	26/11/2012

### STATION S5 - Atterrissage Rouge

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>05/07/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>08h00</b>	
Observateur(s)	JLI	
Coordonnées	X : 706509	Y : 1612165
Position	Bouée Chenal Rouge - 1	
Profondeur	14m	
Caractéristiques météo	Temps ensoleillé Vent d'environ 20-25km/h	

#### EAU

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	03, 06, 18, 19, 26/07/2012	
<b>Date réception résultats</b>	26/11/2012	

### STATION S6 - Pointe de la Rose

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>05/07/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>09h00</b>	
Observateur(s)	JLI	
Coordonnées	X : 711835	Y : 1610645
Position	Bouée Cardinale Sud (CV)	
Profondeur	15,7m	
Caractéristiques météo	Temps ensoleillé Vent d'environ 20-25km/h	

#### EAU

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	03, 06, 18, 19, 26/07/2012	
<b>Date réception résultats</b>	26/11/2012	

**STATION S7 - Gros Ilet**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>05/07/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>09h45</b>	
Observateur(s)	JLI	
Coordonnées	X : 713986	Y : 1609870
Position	Bouée Cardinale Sud (sans inscription)	
Profondeur	11m	
Caractéristiques météo	Temps ensoleillé Vent d'environ 20-25km/h	
<b>EAU</b>		
Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	03, 06, 18, 19, 26/07/2012	
<b>Date réception résultats</b>	26/11/2012	

**STATION S1 - Cohé du Lamentin**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date</b>	<b>06/06/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>11h30 - 12h00</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 712402	Y : 1614956
Position	Bouée Chenal Rouge - 9L	
Profondeur	7,2 m	
Caractéristiques météo	Vent d'Est modéré Ciel couvert avec quelques éclaircies Mer peu agitée	
<b>EAU</b>		
Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	Légère	
<b>Date début d'analyses</b>	07/06/2012	
<b>Date réception résultats</b>	26/07/2012	

**STATION S2 - Pointe des Sables**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>06/06/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>10h55 - 11h25</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 712191	Y : 1614088
Position	Bouée Chenal Rouge - 5L	
Profondeur	13,2 m	
Caractéristiques météo	Vent d'Est modéré Ciel couvert avec quelques légères averses passagères Mer peu agitée	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	07/06/2012	
<b>Date réception résultats</b>	26/07/2012	

**STATION S3 - Banc Gamelle**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date</b>	<b>06/06/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>10h10 - 10h45</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 711118	Y : 1612426
Position	Bouée Chenal Verte - 4L	
Profondeur	21,6 m	
Caractéristiques météo	Vent d'Est modéré Ciel couvert Mer peu agitée	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	<i>Passage d'un pétrolier a proximité lors des prélèvements</i>
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	07/06/2012
<b>Date réception résultats</b>	26/07/2012

**STATION S4 - Pointe du Bout**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>06/06/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>07h55 - 8h35</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 709933	Y : 1611451
Position	Bouée Chenal Rouge - PBB	
Profondeur	22,6 m	
Caractéristiques météo	Vent d'Est modéré Ciel couvert Mer peu agitée à agitée	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	/
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	07/06/2012
<b>Date réception résultats</b>	26/07/2012

**STATION S5 - Atterrissage Rouge**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>06/06/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>06h50 - 07h45</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 706509	Y : 1612165
Position	Bouée Chenal Rouge - 1	
Profondeur	14,6 m	
Caractéristiques météo	Vent d'Est modéré avec quelques rafales Ciel couvert avec quelques éclaircies Mer agitée	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	/
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	07/06/2012
<b>Date réception résultats</b>	26/07/2012

**STATION S6 - Pointe de la Rose**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>06/06/2012</b>	
Heure	08h45 - 09h20	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 711835	Y : 1610645
Position	Bouée Cardinale Sud (CV)	
Profondeur	16 m	
Caractéristiques météo	Vent d'Est modéré avec quelques rafales Ciel couvert avec quelques éclaircies Mer agitée	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	/
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	07/06/2012
<b>Date réception résultats</b>	26/07/2012

**STATION S7 - Gros Ilet**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>06/06/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>09h30 - 10h00</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 713986	Y : 1609870
Position	Bouée Cardinale Sud (sans inscription)	
Profondeur	11,6 m	
Caractéristiques météo	Vent d'Est modéré Ciel couvert avec quelques éclaircies Mer peu agitée	
<b>EAU</b>		
Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	07/06/2012	
<b>Date réception résultats</b>	26/07/2012	

### STATION S1 - Cohé du Lamentin

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date</b>	<b>24/04/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>07h20 - 08h20</b>	
Observateur(s)	JAM / JDB	
Coordonnées	X : 712402	Y : 1614956
Position	Bouée Chenal Rouge - 9L	
Profondeur	7,7 m	
Caractéristiques météo	Ciel bleu, Mer belle dans la Baie de Fort-de-France	
<b>EAU</b>		
Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	26/04/2012 et 10/05/2012 pour les triplicats de chlorophylle a	
<b>Date réception résultats</b>	26/07/2012	

### STATION S2 - Pointe des Sables

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>24/04/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>08h30 - 09h10</b>	
Observateur(s)	JAM / JDB	
Coordonnées	X : 712191	Y : 1614088
Position	Bouée Chenal Rouge - 5L	
Profondeur	13 m	
Caractéristiques météo	Ciel bleu à nuageux, Mer belle dans la Baie de Fort-de-France Un vent léger se lève	

### EAU

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	26/04/2012 et 10/05/2012 pour les triplicats de chlorophylle a	
<b>Date réception résultats</b>	26/07/2012	

STATION S3 - Banc Gamelle	
<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>
<b>Date</b>	<b>24/04/2012</b>
<b>Heure</b>	<b>09h20 - 09h55</b>
Observateur(s)	JAM / JDB
Coordonnées	X : 711118 Y : 1612426
Position	Bouée Chenal Verte - 4L
Profondeur	21,1 m
Caractéristiques météo	Ciel bleu à nuageux, Mer belle dans la Baie de Fort-de-FranceUn vent léger s
<b>EAU</b>	
Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	/
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	26/04/2012 et 10/05/2012 pour les triplicats de chlorophylle a
<b>Date réception résultats</b>	26/07/2012
STATION S4 - Pointe du Bout	
<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>
<b>Date :</b>	<b>24/04/2012</b>
<b>Heure</b>	<b>10h - 10h20</b>
Observateur(s)	JAM / JDB
Coordonnées	X : 709933 Y : 1611451
Position	Bouée Chenal Rouge - PBB
Profondeur	22,5 m
Caractéristiques météo	Ciel bleu à nuageux, Mer belle dans la Baie de Fort-de-France Un vent léger se lève
<b>EAU</b>	
Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	/
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	26/04/2012 et 10/05/2012 pour les triplicats de chlorophylle a
<b>Date réception résultats</b>	26/07/2012

**STATION S5 - Atterissage Rouge**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>25/04/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>08h - 08h45</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 706509	Y : 1612165
Position	Bouée Chenal Rouge - 1	
Profondeur	14 m	
Caractéristiques météo	Ciel bleu à nuageux, Légère a Petite Brise	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contionnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	26/04/2012 et 10/05/2012 pour les triplicats de chlorophylle a	
<b>Date réception résultats</b>	26/07/2012	

**STATION S6 - Pointe de la Rose**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>25/04/2012</b>	
Heure	09h10 - 09h50	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 711835	Y : 1610645
Position	Bouée Cardinale Sud (CV)	
Profondeur	15,7 m	
Caractéristiques météo	Ciel bleu à nuageux, Légère a Petite Brise	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin	
% de remplissage	100%	
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur	
Contionnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants	
Observation	/	
Couleur	/	
Odeur	/	
<b>Date début d'analyses</b>	26/04/2012 et 10/05/2012 pour les triplicats de chlorophylle a	
<b>Date réception résultats</b>	26/07/2012	

**STATION S7 - Gros Ilet**

<b>Réseau</b>	<b>Réseau d'Observation (ex-RNO)</b>	
<b>Date :</b>	<b>25/04/2012</b>	
<b>Heure</b>	<b>10h - 10h40</b>	
Observateur(s)	JAM	
Coordonnées	X : 713986	Y : 1609870
Position	Bouée Cardinale Sud (sans inscription)	
Profondeur	11 m	
Caractéristiques météo	Ciel bleu à nuageux, Légère a Petite Brise	

**EAU**

Méthode d'échantillonnage	Bouteille Niskin
% de remplissage	100%
Nombre de répliquats	2 en Surface - 2 en Profondeur
Contonnement	Flacons plastiques dans des glacières garnies de packs réfrigérants
Observation	/
Couleur	/
Odeur	/
<b>Date début d'analyses</b>	26/04/2012 et 10/05/2012 pour les triplicats de chlorophylle a
<b>Date réception résultats</b>	26/07/2012

## Annexe 4 : Fiche terrain Sédiment

## STATION - MARIN

Réseau	REPOM
Date	02/07/2012
Heure	07h30 - 09h00
Observateur(s)	JLI
Position	Marin
Profondeur	2 à 6m
Caractéristiques météo	Ensoleillé Vent d'environ 20km/h

## SEDIMENT

Méthode d'échantillonnage	7 prélèvements unitaires - Benne type Van Veen
% de remplissage	80%
% de masse perdu (sédiment)	10%
Nombre de répliquats	2 bocaux de 1L
Contonnement	Bocaux en verre brun de 1L
Observation	En échantillon unitaire 5 : présence de vasard + <i>Thalassia testudinum</i> + <i>Halimeda</i>
Texture (sable, vase, cailloux)	sable vasard
Homogénéité	granulométrie grossière en majorité (SED 1, SED 2, SED 3, SED 4, SED 6, SED 7) granulométrie plus fine en SED 5
Odeur	/
Couleur	beige (SED 1, SED 2, SED 3, SED 4, SED 6, SED 7) grise (en SED 5)
Observation (coquilles, ...)	Coquilles et bivalves
Date début d'analyses	04 et 06/07/2012
Date réception résultats	12/09/2012

## STATION - COHE

<b>Réseau</b>	<b>REPOM</b>
<b>Date</b>	<b>04/07/2012</b>
<b>Heure</b>	<b>07h00</b>
Observateur(s)	JLI
Position	Cohé du Lamentin
Profondeur	1m / 2m / 6m
Caractéristiques météo	Temps pluvieux

## SEDIMENT

Méthode d'échantillonnage	3 prélèvements unitaires - Benne type Porte-clefs
% de remplissage	80%
% de masse perdu (sédiment)	10%
Nombre de répliquats	2 bocaux de 1L
Contonnement	Bocaux en verre brun de 1L
Observation	
Texture (sable, vase, cailloux)	Vase
Homogénéité	/
Odeur	/
Couleur	Marron-beige
Observation (coquilles, ...)	/
<b>Date début d'analyses</b>	07 et 11/07/2012
<b>Date réception résultats</b>	12/09/2012

## STATION - GRIVES

Réseau	REPOM
Date	04/07/2012
Heure	08h00
Observateur(s)	JLI
Position	Grives
Profondeur	21m / 18m / 4m / 18m / 18m / 23m
Caractéristiques météo	Temps pluvieux

## SEDIMENT

Méthode d'échantillonnage	6 prélèvements unitaires - Benne type Porte-clefs
% de remplissage	80%
% de masse perdu (sédiment)	10%
Nombre de répliquats	2 bocaux de 1L
Contonnement	Bocaux en verre brun de 1L
Observation	
Texture (sable, vase, cailloux)	Vase
Homogénéité	/
Odeur	/
Couleur	Marron + Gris
Observation (coquilles, ...)	/
Date début d'analyses	07 et 11/07/2012
Date réception résultats	19/09/2012

## STATION - OUEST

<b>Réseau</b>	<b>REPOM</b>
<b>Date</b>	<b>04/07/2012</b>
<b>Heure</b>	<b>09h00</b>
Observateur(s)	JLI
Position	Ouest
Profondeur	3m / 5m / 12m / 12m
Caractéristiques météo	Temps pluvieux

## SEDIMENT

Méthode d'échantillonnage	4 prélèvements unitaires - Benne type Porte-clefs
% de remplissage	80%
% de masse perdu (sédiment)	10%
Nombre de répliquats	2 bocaux de 1L
Contonnement	Bocaux en verre brun de 1L
Observation	
Texture (sable, vase, cailloux)	Vase
Homogénéité	/
Odeur	/
Couleur	Gris sombre
Observation (coquilles, ...)	/
<b>Date début d'analyses</b>	07 et 11/07/2012
<b>Date réception résultats</b>	12/09/2012

## STATION - EST

Réseau	REPOM
Date	04/07/2012
Heure	09h30
Observateur(s)	JLI
Position	Est
Profondeur	12m / 10m / 7m / 4m
Caractéristiques météo	Temps pluvieux

## SEDIMENT

Méthode d'échantillonnage	4 prélèvements unitaires - Benne type Porte-clefs
% de remplissage	80%
% de masse perdu (sédiment)	10%
Nombre de répliquats	2 bocaux de 1L
Contonnement	Bocaux en verre brun de 1L
Observation	
Texture (sable, vase, cailloux)	Vase
Homogénéité	/
Odeur	/
Couleur	Gris sombre
Observation (coquilles, ...)	/
Date début d'analyses	07 et 11/07/2012
Date réception résultats	12/09/2012

## STATION - FLAMANDS

<b>Réseau</b>	<b>REPOM</b>
<b>Date</b>	<b>04/07/2012</b>
<b>Heure</b>	<b>10h00</b>
Observateur(s)	JLI
Position	Flamands
Profondeur	24m / 18m / 16m
Caractéristiques météo	Temps pluvieux

## SEDIMENT

Méthode d'échantillonnage	3 prélèvements unitaires - Benne type Porte-clefs
% de remplissage	80%
% de masse perdu (sédiment)	10%
Nombre de répliquats	2 bocaux de 1L
Contonnement	Bocaux en verre brun de 1L
Observation	
Texture (sable, vase, cailloux)	Vase
Homogénéité	/
Odeur	/
Couleur	Gris sombre
Observation (coquilles, ...)	/
<b>Date début d'analyses</b>	07 et 11/07/2012
<b>Date réception résultats</b>	12/09/2012

## Annexe 5 : Rapports d'analyses Eau



**CREOCEAN**

ZAC DU LAREINTY

97232 LAMENTIN

## **RAPPORT D'ANALYSE**

**Références du dossier :** H\_E\_12.2883

**Motif d'analyse:** RNO

**Date de rendu des résultats :** 27/12/2012

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.1 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1 a Cohé Lamentin surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 15/10/2012 12:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.48 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	14.18 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	0.06 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	5 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.2 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 15/10/12 8:50  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1 b Cohé Lamentin surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 13/11/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.3 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 15/10/12 8:50  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1c Cohé Lamentin surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 13/11/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.4 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1a Cohé Lamentin profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 15/10/2012 12:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.41 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	12.93 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.5 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 15/10/12 8:50  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1 b Cohé Lamentin profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 13/11/2012 08:30:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.6 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 15/10/12 8:50  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1c Cohé Lamentin profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 13/11/2012 08:30:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.7 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 11/10/12 10:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2a Pte Sables surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/10/2012 10:15:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.26 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	12.84 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.8 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2b Pte Sables surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/11/2012 07:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.9 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2c Pte Sables surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/11/2012 07:30:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.10 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 11/10/12 10:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2a Pte Sables profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/10/2012 10:15:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	9.25 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.11 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2b Pte Sables profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/11/2012 07:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.12 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2c Pte Sables profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/11/2012 07:30:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.13 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 11/10/12 10:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3a Banc Gamelle surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/10/2012 10:15:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	14.02 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.14 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3b Banc Gamelle surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/11/2012 07:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.15 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3c Banc Gamelle surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/11/2012 07:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
 35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.16 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 11/10/12 10:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3a Banc Gamelle profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/10/2012 10:15:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	12.28 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.17 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3b Banc Gamelle profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/11/2012 07:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.18 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3c Banc Gamelle profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/11/2012 07:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.19 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 11/10/12 10:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4a Pte du Bout Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/10/2012 10:15:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.21 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	12.37 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	6 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.20 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4b Pte du Bout Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 09/11/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.21 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4c Pte du Bout Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 09/11/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.22 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 11/10/12 10:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4a Pte du Bout Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/10/2012 10:15:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.21 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	12.73 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	12 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.23 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4b Pte du Bout Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 09/11/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.24 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4c Pte du Bout Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 09/11/2012 08:30:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.25 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 11/10/12 10:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5a Atterrissage R-Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/10/2012 10:15:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	11.94 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	5 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.26 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5b Atterrissage R-Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 09/11/2012 08:30:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.27 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5c Atterrissage R-Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 09/11/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.28 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 11/10/12 10:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5a Atterrissage R-Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/10/2012 10:15:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	12.96 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	2 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.29 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5b Atterrissage R-Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 09/11/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.30 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 11/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5c Attérisage R-Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 09/11/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
 35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.31 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6a Pte Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 15/10/2012 12:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	5.48 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	6 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.32 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 15/10/12 8:50  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6b Pte Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 13/11/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.33 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 15/10/12 8:50  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6c Pte Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 13/11/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.34 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6a Pte Rose Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 15/10/2012 12:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.14 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.93 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.35 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 31/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 15/10/12 8:50  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6b Pte Rose Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 13/11/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.36 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 15/10/12 8:50  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** 56c Pte Rose Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 13/11/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
 35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.37 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7a Gros îlet Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 15/10/2012 12:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.47 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	4.12 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	Fisherbrand lot 63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.38 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 15/10/12 8:50  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7b Gros îlet Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/11/2012 13:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.39 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 15/10/12 8:50  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7c Gros îlet Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/11/2012 13:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.40 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/10/12 10:40  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7a Gros îlet Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 15/10/2012 12:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.12 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	4.15 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	<2 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.41 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 15/10/12 8:50  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7b Gros îlet Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/11/2012 13:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2883.42 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/10/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 15/10/12 8:50  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7c Gros îlet Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/11/2012 13:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

Fin du rapport pour le dossier H\_E\_12.2883

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**CREOCEAN**

ZAC DU LAREINTY

97232 LAMENTIN

## **RAPPORT D'ANALYSE**

**Références du dossier :** H\_E\_12.2625

**Motif d'analyse:** RNO

**Date de rendu des résultats :** 28/12/2012

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.1 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 10:05 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/9/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1 a Cohé Lamentin surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/09/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.13 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.55 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	1.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.2 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 10:05 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1 b Cohé Lamentin surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.  
Réplica 1

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.3 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 10:05 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1c Cohé Lamentin surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.  
Réplica 2

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.4 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 10:05 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/9/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1a Cohé Lamentin profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/09/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.11 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.51 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	1.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	5 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.5 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 10:05 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1 b Cohé Lamentin profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.6 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 10:05 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1c Cohé Lamentin profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.0 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.7 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 9:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/9/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2a Pte Sables surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/09/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.51 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.8 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 9:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2b Pte Sables surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/09/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.9 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 9:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 14:55  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2c Pte Sables surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/09/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
 35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.10 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 9:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/9/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2a Pte Sables profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/09/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.45 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	1.0 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.11 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 9:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2b Pte Sables profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.0 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.12 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 9:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2c Pte Sables profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
 35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.13 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/9/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3a Banc Gamelle surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/09/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	4.17 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.14 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3b Banc Gamelle surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 30/10/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.15 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3c Banc Gamelle surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 30/10/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.16 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/9/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3a Banc Gamelle profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/09/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.28 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	7.07 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	1.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	5 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.17 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3b Banc Gamelle profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 30/10/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.18 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3c Banc Gamelle profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 30/10/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
 35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.19 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/9/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4a Pte du Bout Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/09/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.15 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	6.19 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.20 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4b Pte du Bout Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 30/10/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.21 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4c Pte du Bout Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 30/10/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.22 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 12/9/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4a Pte du Bout Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 12/09/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	4.83 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.23 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4b Pte du Bout Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 30/10/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.24 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 12/9/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4c Pte du Bout Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 30/10/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.25 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 7:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5a Atterrissage R-Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 13/09/2012 15:35:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.13 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	4.33 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.26 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 7:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 14/9/12 9:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5b Atterrissage R-Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.27 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 7:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 14/9/12 9:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5c Atterrissage R-Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.28 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 7:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5a Atterrissage R-Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 13/09/2012 15:35:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	4.25 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	<2 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.29 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 7:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 14/9/12 9:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5b Atterrissage R-Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 27/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.30 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 7:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 14/9/12 9:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5c Attérisage R-Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 27/09/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
 35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.31 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 7:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6a Pte Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 13/09/2012 15:35:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.81 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.32 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 7:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 14/9/12 9:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6b Pte Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 27/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.33 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 7:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 14/9/12 9:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6c Pte Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 27/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.34 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 7:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6a Pte Rose Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 13/09/2012 15:35:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.91 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.35 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 14/9/12 9:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6b Pte Rose Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 27/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.36 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 8:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 14/9/12 9:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** 56c Pte Rose Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 27/09/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
 35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.37 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 9:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7a Gros îlet Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 13/09/2012 15:35:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.61 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	Fisherbrand lot 63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.38 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 9:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 14/9/12 9:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7b Gros îlet Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 27/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.39 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 9:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 14/9/12 9:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7c Gros îlet Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 27/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	2.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.40 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 9:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 13/9/12 11:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7a Gros îlet Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 13/09/2012 15:35:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	4.21 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.41 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 9:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 14/9/12 9:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7b Gros îlet Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 27/09/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.2625.42 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 13/9/12 9:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 14/9/12 9:00  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7c Gros îlet Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 27/09/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Volume échantillon filtré	2000 ml	-	Méthode Aminot 2004
Trajet optique de la cuve	1 cm	-	Méthode Aminot 2004

Fin du rapport pour le dossier H\_E\_12.2625

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Reçu le	26/11/2012
Original	JOB
	71

**CREOCEAN**

ZAC DU LAREINTY

97232 LAMENTIN

## RAPPORT D'ANALYSE

**Références du dossier :** H\_E\_12.2244

**Motif d'analyse:** RNO

**Date de rendu des résultats :** 22/11/2012



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.1 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 14:15  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1 a Cohé Lamentin surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 08/08/2012 15:45:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	1.63 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	26.69 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	7 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.2 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1 b Cohé Lamentin surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 28/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.3 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1c Cohé Lamentin surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 28/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.4 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1a Cohé Lamentin profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 08/08/2012 15:45:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.19 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	5.78 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.5 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1 b Cohé Lamentin profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 28/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.6 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S1c Cohé Lamentin profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 28/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.7 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 9:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2a Pte Sables surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 08/08/2012 15:45:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.81 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	18.83 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	7 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.8 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2b Pte Sables surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 24/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.9 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2c Pte Sables surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 24/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.10 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 9:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2a Pte Sables profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 08/08/2012 15:45:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	1.59 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	9.35 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	12 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.11 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 9:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2b Pte Sables profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 24/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.12 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 9:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S2c Pte Sables profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 24/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.13 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 8:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3a Banc Gamelle surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 08/08/2012 15:45:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	5.88 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	6 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.14 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 8:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3b Banc Gamelle surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 24/08/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.15 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 8:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3c Banc Gamelle surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 24/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.16 **Type d'analyse :**

**Type d'échantillon** Eau de Mer

**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**

**Date de prélèvement** 8/8/12 8:00 **Préleveur** Demandeur

**Date de réception** 8/8/12 11:45

**Origine du prélèvement** Baie de Fde F

**Référence** S3a Banc Gamelle profond

**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 08/08/2012 15:45:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.88 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.68 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	0.07 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	6 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.17 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 8:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3b Banc Gamelle profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 24/08/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.18 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 8:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S3c Banc Gamelle profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 24/08/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.19 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 7:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4a Pte du Bout Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 08/08/2012 15:45:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.40 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	6 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.20 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 7:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4b Pte du Bout Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 22/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.21 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 7:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4c Pte du Bout Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 22/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.22 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 7:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4a Pte du Bout Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 08/08/2012 15:45:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.12 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	6.97 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.23 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 7:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4b Pte du Bout Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 22/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.24 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 8/8/12 7:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 8/8/12 11:45  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S4c Pte du Bout Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 22/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.25 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 7:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5a Atterrissage R-Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/08/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	5.84 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.26 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 7:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5b Atterrissage R-Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 22/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.27 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 7:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5c Atterrissage R-Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 22/08/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.28 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 7:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5a Atterrissage R-Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/08/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Matières En Suspension	<2 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	6.72 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.29 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 7:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5b Atterrissage R-Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 22/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.30 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 7:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S5c Attérisage R-Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 22/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.31 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6a Pte Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/08/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Matières En Suspension	2 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	5.32 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.32 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6b Pte Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 21/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.33 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6c Pte Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 21/08/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.34 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6a Pte Rose Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/08/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Matières En Suspension	<2 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	2.67 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.35 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S6b Pte Rose Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 21/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.36 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** 56c Pte Rose Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 21/08/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(a) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.37 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 9:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7a Gros îlet Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/08/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Matières En Suspension	18 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.64 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.38 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 9:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7b Gros îlet Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 21/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.39 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 9:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7c Gros îlet Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 21/08/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.40 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 9:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7a Gros îlet Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/08/2012 08:30:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.78 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.41 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 9:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7b Gros îlet Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 21/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.2244.42 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 9/8/12 9:15 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 9/8/12 11:20  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** S7c Gros îlet Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 21/08/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indices phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

Fin du rapport pour le dossier H\_E\_12.2244

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Reçu le	26/11/2012
Original	DOB
	Cont
	FA

**CREOCEAN**

**ZAC DU LAREINTY**

**97232 LAMENTIN**

## **RAPPORT D'ANALYSE**

**Références du dossier :** H\_E\_12.1933

**Motif d'analyse:** RNO

**Date de rendu des résultats :** 22/11/2012

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
 35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.1 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 9:15 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 3/7/12 10:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** S1 Cohé du Lamentin Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 03/07/2012 16:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.64 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	36.12 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	1.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	9 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lda@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1933.2 Type d'analyse :  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 3/7/12 9:15 Préleveur CREOCEAN  
Date de réception 3/7/12 10:30  
Origine du prélèvement Baie du F DE F  
Référence Cohé du Lamentin S1/Profond  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 03/07/2012 16:30:00)

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.22 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	5.42 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	0.09 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	0.26 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	1.0 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	62 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lda@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1933.3 Type d'analyse :  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 3/7/12 8:30 Préleveur CREOCEAN  
Date de réception 3/7/12 10:30  
Origine du prélèvement Baie du Lamentin  
Référence S2 /pte des Sables surface  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 03/07/2012 16:30:00)

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	6.70 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	1.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	7 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lda@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1933.4 Type d'analyse :  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 3/7/12 8:30 Préleveur CREOCEAN  
Date de réception 3/7/12 10:30  
Origine du prélèvement Baie de F de F  
Référence S2 Pte des sables /Profond  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 03/07/2012 16:30:00)

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.28 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	10.44 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	0.04 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	0.07 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	19 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.5 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 7:15 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 3/7/12 10:30  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S3 Banc Gamelle Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 03/07/2012 16:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	9.04 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	5 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(a) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.6 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 7:45 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 3/7/12 10:30  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S3 Banc Gamelle/Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 03/07/2012 16:30:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.44 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	36.58 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	0.10 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	0.09 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	1.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	8 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.7 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 7:15 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 3/7/12 10:30  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S4 Pte Pointe du Bout/Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 03/07/2012 16:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	4.31 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	5 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
 35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lda@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.8 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 7:15 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 3/7/12 10:45  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S4 Pte du Bout/Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 03/07/2012 16:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	27.32 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	7 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
 35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lda@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.9 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 8:00 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 5/7/12 10:45  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S5 Rouge surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/07/2012 08:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	4.97 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	17 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : ida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1933.10 Type d'analyse :  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications  
Date de prélèvement 5/7/12 8:00 Préleveur CREOCEAN  
Date de réception 5/7/12 10:45  
Origine du prélèvement Baie de f de f  
Référence S5 Rouge Profondeur  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/07/2012 08:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.98 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	21 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.11 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 9:00 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 5/7/12 10:45  
**Origine du prélèvement** Baie de f de  
**Référence** S6 Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/07/2012 08:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.68 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	20 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.12 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 9:00 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 5/7/12 10:45  
**Origine du prélèvement** Baie de F DE F  
**Référence** S6 Rose Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/07/2012 08:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.24 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	21 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lda@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1933.13 Type d'analyse :  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 5/7/12 10:00 Préleveur CREOCEAN  
Date de réception 5/7/12 10:45  
Origine du prélèvement Baie de f de f  
Référence S7 îlet Surface  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/07/2012 08:00:00)

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.54 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	20 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.14 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 10:00 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 5/7/12 10:45  
**Origine du prélèvement** baie de f de f  
**Référence** S7 îlet Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/07/2012 08:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	3.61 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	15 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.15 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 9:15 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** S1 Cohé du Lamentin Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/07/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.16 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 9:15 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** S1 Cohé du Lamentin Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/07/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.17 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 9:15 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:14  
**Origine du prélèvement** Baie du F DE F  
**Référence** Cohé du Lamentin S1/Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/07/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.18 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 9:15 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie du F DE F  
**Référence** Cohé du Lamentin S1/Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/07/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.19 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 8:30 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie du Lamentin  
**Référence** S2 /pte des Sables surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/07/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.20 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 8:30 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie du Lamentin  
**Référence** S2 /pte des Sables surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/07/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.21 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 8:30 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** S2 Pte des sables /Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/07/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.0 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lda@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1933.22 Type d'analyse :  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 3/7/12 8:30 Préleveur CREOCEAN  
Date de réception 4/7/12 12:00  
Origine du prélèvement Baie de F de F  
Référence S2 Pte des sables /Profond  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 06/07/2012 00:00:00)

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.23 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 7:45 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S3 Banc Gamelle Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 18/07/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.24 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 7:45 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S3 Banc Gamelle Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 18/07/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.25 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 7:45 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S3 Banc Gamelle/Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 18/07/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.26 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 7:45 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S3 Banc Gamelle/Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 18/07/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.27 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 7:15 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S4 Pte Pointe du Bout/Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 18/07/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.28 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 7:15 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S4 Pte Pointe du Bout/Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 18/07/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.29 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 7:15 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S4 Pte du Bout/Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 18/07/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.30 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 3/7/12 7:15 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 4/7/12 12:00  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S4 Pte du Bout/Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 18/07/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.31 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 8:00 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 6/7/12 9:30  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S5 Rouge surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 19/07/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.32 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 8:00 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 6/7/12 9:30  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S5 Rouge surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 19/07/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur , Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.33 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 8:00 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 6/7/12 9:30  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S5 Rouge Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 19/07/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.34 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 8:00 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 6/7/12 9:30  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S5 Rouge Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 19/07/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.35 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 8:00 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 6/7/12 9:30  
**Origine du prélèvement** Baie de f de  
**Référence** S6 Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 19/07/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lda@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.36 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 8:00 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 6/7/12 9:30  
**Origine du prélèvement** Baie de f de  
**Référence** S6 Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 19/07/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.37 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 9:00 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 6/7/12 9:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F DE F  
**Référence** S6 Rose Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 19/07/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.38 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 9:00 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 6/7/12 9:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F DE F  
**Référence** S6 Rose Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 19/07/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.39 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 9:45 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 6/7/12 9:30  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S7 îlet Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/07/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.40 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 9:45 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 6/7/12 9:30  
**Origine du prélèvement** Baie de f de f  
**Référence** S7 îlet Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/07/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.41 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 10:00 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 6/7/12 10:12  
**Origine du prélèvement** baie de f de f  
**Référence** S7 îlet Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/07/2012 00:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lda@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1933.42 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 5/7/12 9:45 **Préleveur** CREOCEAN  
**Date de réception** 6/7/12 9:30  
**Origine du prélèvement** baie de f de f  
**Référence** S7 îlet Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtré par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/07/2012 00:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

Fin du rapport pour le dossier H\_E\_12.1933

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Reçu le 26/7/2012	
Original <i>DB</i>	Copie

**CREOCEAN**

**ZAC DU LAREINTY**

**97232 LAMENTIN**

## RAPPORT D'ANALYSE

**Références du dossier :** H\_E\_12.1568

**Motif d'analyse:** RNO

**Date de rendu des résultats :** 20/07/2012



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.1 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** Stion S1 Cohé Lamentin surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 15:50:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	1.18 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	1.73 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	0.04 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	1.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	18 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.2 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** Stion S1 cohé Lamentin Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 15:50:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.18 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	1.24 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	5.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	7 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.3 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie Fde F  
**Référence** Stion S2 Pte Sables surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 15:50:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.47 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.80 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	2 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.4 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie F DE F  
**Référence** Stion S2 Pte Sables Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 15:50:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.81 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	<2 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.5 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Référence**  
 Stion S3 Banc Gamelle surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 15:50:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.84 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	<2 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.6 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S3 Banc Gamelle Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 15:50:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.85 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	2 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.7 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S4 Pte du Bout Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 15:50:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.40 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	<2 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.8 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S4 Pte Bout Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 15:50:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.19 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	1.38 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	0.07 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.9 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S5 Atterrissage rge surf  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 15:50:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	1.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	<2 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.10 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F DE F  
**Référence** Stion S5 Atterissage rge Prof  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 15:50:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.86 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	8 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.11 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S6 Pte Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 15:50:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vi
Nitrates	0.86 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vi)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vi
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vi
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	<2 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.12 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F DE F  
**Référence** Stion S6 Pte Rose Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 15:50:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.28 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.57 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	<2 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.13 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S7 Gros Ilet Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 15:50:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.23 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.80 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.14 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F DE F  
**Référence** StionS7 Gros Ilet Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 15:50:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.17 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.88 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.15 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F DE F  
**Référence** Stion S1 Cohé Lamentin Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 4L

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.16 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S1 Cohé Lamentin surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	2.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.17 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S1 Cohé Lamentin Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	5.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.18 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S1 Cohé Lamentin Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	3.0 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.19 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S2 Pte Sables Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.20 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S2 Pte Sables surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.21 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S2 Pte Sables Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.22 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** Stion S2 Pte Sables Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.23 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S3 Banc Gamelle surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.24 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S3 Banc Gamelle surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.25 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S3 Banc Gamelle Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.26 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F DE F  
**Référence** Stion S3 Banc Gamelle Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.27 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** Stion S4 Pte Bout Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.28 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S4 Pte Bout Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1,05L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.29 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S4 Pte Bout Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : ida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.30 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F DE F  
**Référence** Stion S4 Pte Bout Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.31 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S5 Atterrissage rge surf  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : ida@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.32 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S5 Atterrissage Rge Surf  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.33 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S5 Atterrissage Rge Pro  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.34 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de Fde F  
**Référence** Stion S5 Atterrissage Rge Prof  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.35 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F DE F  
**Référence** Stion S6 Pte Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.36 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F deF  
**Référence** Stion S6 Pte Rose Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 1L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.37 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S6 Pte Rose Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2 L.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.38 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S6 Pte Rose Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2 L.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1568.39  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 6/6/12 0:00  
Date de réception 6/6/12 13:30  
Origine du prélèvement Baie de F de F  
Référence Stion s7 Gros ilet Surface  
Commentaire échantillon Chlorophylle a, volume filtré = 1 L.

Type d'analyse :

Préleveur Demandeur

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.40 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S7 Gros ilet Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2,1 L.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1568.41 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 6/6/12 0:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 6/6/12 13:30  
**Origine du prélèvement** Baie de F de F  
**Référence** Stion S7 gros ilet profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a, volume filtré = 2 L.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1568.42 Type d'analyse :  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 6/6/12 0:00 Préleveur Demandeur  
Date de réception 6/6/12 13:30  
Origine du prélèvement Baie de F de F  
Référence Stion S7 Gros ilet profondeur  
Commentaire échantillon Chlorophylle a, volume filtré = 1,05 L.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 07/06/2012 14:00:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

Fin du rapport pour le dossier H\_E\_12.1568

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Reçu le 26/7/12	
Original JDB	Copie

CREOCEAN

ZAC DU LAREINTY

97232 LAMENTIN

## RAPPORT D'ANALYSE

**Références du dossier :** H\_E\_12.1189  
**Motif d'analyse:** RNO  
**Date de rendu des résultats :** 20/07/2012  
**Référence client:** Devis 271/26 et 279/26



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.1 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 7:20 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** COHE LAMENTIN  
**Référence** S1a Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/04/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	1.56 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	2.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.2 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 7:20 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** COHE Lamentin  
**Référence** S1a Profondeur  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/04/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.23 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.58 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	7 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.3 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** Pointe des sables  
**Référence** S2a Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/04/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.18 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	1.34 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	2.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Numéro échantillon H\_E\_12.1189.4  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Type d'analyse :  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 24/4/12 8:30 Préleveur Demandeur  
Date de réception 25/4/12 13:00  
Origine du prélèvement Pte des sables  
Référence S2a Profondeur  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/04/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.44 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	1.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	10 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.5 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 9:20 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** Banc Gamelle  
**Référence** S3 Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/04/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.25 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	1.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	6 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.  
 La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.6  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Type d'analyse :**  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 9:20 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** Banc Gamelle  
**Référence** S3 Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/04/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.29 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.50 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	1.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.7 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** Pointe du Bout  
**Référence** S4 Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/04/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.50 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	2.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	6 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.8 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** Pte du Bout  
**Référence** S4a Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/04/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.14 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.45 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	3 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.9 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 25/4/12 8:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 26/4/12 12:45  
**Origine du prélèvement** Atterissage Rouge  
**Référence** S5a Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/04/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	0.18 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.56 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	4 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.10 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 25/4/12 8:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 26/4/12 12:45  
**Origine du prélèvement** Atterrissage Rouge  
**Référence** S5a Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/04/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	1.28 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	12 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.11 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 25/4/12 9:10 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 26/4/12 12:45  
**Origine du prélèvement** Pte Rose  
**Référence** S6a Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/04/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	1.07 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	8 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.12 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 25/4/12 9:10 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 26/4/12 12:45  
**Origine du prélèvement** Pte Rose  
**Référence** S6a Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/04/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.99 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	11 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lda@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1189.13 Type d'analyse :  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 25/4/12 10:00 Préleveur Demandeur  
Date de réception 26/4/12 12:45  
Origine du prélèvement Gros îlet  
Référence S7a Surface  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/04/2012 16:00:00)

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	0.76 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	<0.03 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Matières En Suspension	15 mg/l	-	NF EN 872
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.14 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 25/4/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 26/4/12 12:45  
**Origine du prélèvement** Gros îlet  
**Référence** S7a Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 26/04/2012 16:00:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Ammonium	<0.1 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Nitrates	2.00 µmol/l	-	Méthode AMINOT (Spectro UV-Vis)
Nitrites	0.05 µmol/l	-	Méthode AMINOT + Spectro UV-Vis
Phosphates	<0.05 µmol/l	-	Méthode Aminot 2004
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.5 µg/l	-	NF EN 872
Matières En Suspension	7 mg/l	-	
Réf. du filtre	fisherbrand lot63314	-	

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



Agrements ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1189.15 Type d'analyse :  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 24/4/12 7:20 Préleveur Demandeur  
Date de réception 25/4/12 13:00  
Origine du prélèvement COHE Lamentin  
Référence S1b Surface  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	2.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1189.16  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Type d'analyse :  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 24/4/12 7:20 Préleveur Demandeur  
Date de réception 25/4/12 13:00  
Origine du prélèvement COHE LAMENTIN  
Référence S1c Surface  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	2.0 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1189.17  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 24/4/12 7:20  
Date de réception 25/4/12 13:00  
Origine du prélèvement COHE Lamentin  
Référence S1b Profond  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

Type d'analyse :  
Préleveur Demandeur

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Numéro échantillon H\_E\_12.1189.18

Type d'analyse :

Type d'échantillon Eau de Mer

Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications

Date de prélèvement 24/4/12 7:20

Préleveur Demandeur

Date de réception 25/4/12 13:00

Origine du prélèvement COHE LAMENTIN

Référence S1c Profondeur

Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1189.19  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 24/4/12 8:30  
Date de réception 25/4/12 13:00  
Origine du prélèvement Pte des sables  
Référence S2<sub>g</sub> Surface  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

Préleveur Demandeur

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	4.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.20 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** Pte des sables  
**Référence** S2c Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	2.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.21 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** Pte des Sables  
**Référence** S2b Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.22  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 8:30 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** Pte des Sables  
**Référence** S2c Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.23 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 9:20 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** Banc Gamelle  
**Référence** S3b Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	2.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.24 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 9:20 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** Banc Gamelle  
**Référence** S3c Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	1.0 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

Conseil Général de la Martinique  
**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**

Eaux - Environnement - Hygiène Alimentaire - Biologie Vétérinaire et Végétale  
35, Boulevard Pasteur BP 628 - 97261 Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 34 52 - Fax : 05 96 70 61 23 - E-mail : lda@cg972.fr



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.25 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 9:20 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** Banc Gamelle  
**Référence** S3b Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.26  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 9:20  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** Banc Gamelle  
**Référence** S3b Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

**Type d'analyse :**  
**Préleveur** Demandeur

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	1.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.27 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** Pte du Bout  
**Référence** S4B Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Numéro échantillon H\_E\_12.1189.28

Type d'analyse :

Type d'échantillon Eau de Mer

Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications

Date de prélèvement 24/4/12 10:00

Préleveur Demandeur

Date de réception 25/4/12 13:00

Origine du prélèvement Pte du Bout

Référence S4C Surface

Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Numéro échantillon H\_E\_12.1189.29 Type d'analyse :  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 24/4/12 10:00 Préleveur Demandeur  
Date de réception 25/4/12 13:00  
Origine du prélèvement Pte du Bout  
Référence S4B Profond  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.30 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 24/4/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 25/4/12 13:00  
**Origine du prélèvement** Pte du bout  
**Référence** S4C Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
 Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.31 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 25/4/12 8:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 26/4/12 12:45  
**Origine du prélèvement** Atterrissage rouge  
**Référence** S5B Surface  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.9 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.



Numéro échantillon H\_E\_12.1189.32 **Type d'analyse :**  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 25/4/12 8:00 **Préleveur** Demandeur  
Date de réception 26/4/12 12:45  
Origine du prélèvement Atterrissage rouge  
Référence S5C Surface  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Numéro échantillon H\_E\_12.1189.33

Type d'analyse :

Type d'échantillon Eau de Mer

Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications

Date de prélèvement 25/4/12 8:00

Préleveur Demandeur

Date de réception 26/4/12 12:45

Origine du prélèvement Atterrissage rouge

Référence S5B Profond

Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1189.34

Type d'échantillon Eau de Mer

Type d'analyse :

Critère(s) réglementaire(s)  
ou spécifications

Date de prélèvement 25/4/12 8:00

Préleveur Demandeur

Date de réception 26/4/12 12:45

Origine du prélèvement Atterrissage Rouge

Référence S5C Profond

Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1189.35  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 25/4/12 9:10  
Date de réception 26/4/12 12:45  
Origine du prélèvement Pte Rose  
Référence S6B Surface  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

Préleveur Demandeur

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1189.36 Type d'analyse :  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 25/4/12 9:10 Préleveur Demandeur  
Date de réception 26/4/12 12:45  
Origine du prélèvement Pte Rose  
Référence S6C Surface  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Règlementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.4 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.37 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 25/4/12 9:10 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 26/4/12 12:45  
**Origine du prélèvement** Pte Rose  
**Référence** S6B Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.38 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 25/4/12 9:10 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 26/4/12 12:45  
**Origine du prélèvement** Pte Rose  
**Référence** S6C Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Parametre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1189.39 Type d'analyse :  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 25/4/12 10:00 Préleveur Demandeur  
Date de réception 26/4/12 12:45  
Origine du prélèvement Gros îlet  
Référence S7b Surface  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	1.2 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

Numéro échantillon H\_E\_12.1189.40  
Type d'échantillon Eau de Mer  
Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications  
Date de prélèvement 25/4/12 10:00 Préleveur Demandeur  
Date de réception 26/4/12 12:45  
Origine du prélèvement Gros îlet  
Référence S7C Surface  
Commentaire échantillon Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	<0.1 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	1.6 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.41 **Type d'analyse :**  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 25/4/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 26/4/12 12:45  
**Origine du prélèvement** Gros îlet  
**Référence** S7B Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

*(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)*

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.8 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.3 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages



Agréments ministériels : Santé Publique, Environnement, Répression des Fraudes, Agriculture DGAL - Membre du RAEMA, d'AGLAE et du BIPEA

**Numéro échantillon** H\_E\_12.1189.42  
**Type d'échantillon** Eau de Mer  
**Critère(s) réglementaire(s) ou spécifications**  
**Date de prélèvement** 25/4/12 10:00 **Préleveur** Demandeur  
**Date de réception** 26/4/12 12:45  
**Origine du prélèvement** Gos îlet  
**Référence** S7C Profond  
**Commentaire échantillon** Chlorophylle a : filtration réalisée par le demandeur.

(Les résultats et les commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse)

**Résultats physico-chimiques (date de début d'analyse : 10/05/2012 08:30:00)**

Paramètre mesuré	Résultats	Critères Réglementaires ou spécifications	Méthodes d'analyses
Chlorophylle a	0.7 µg/l	-	Méthode Aminot 2004
Indice phéopigments	0.5 µg/l	-	Méthode Aminot 2004

Fin du rapport pour le dossier H\_E\_12.1189

D. ANDRE  
Ingénieur - Chef de Service EEHA

(e) : estimation des petits nombres.

Les incertitudes des analyses sont communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité ou non à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Il comporte 43 pages

## Annexe 6 : Rapports d'analyses Sédiment

**CREOCEAN AGENCE CARAIBES**

 A l'attention de Mr BERGERON  
 Immeuble DRM-ZAC du Lareinty  
 97232 LAMENTIN

Edité à Bordeaux, le : 30/08/2012 à 09:02

 N° dossier : **E/12/40339**

 Code client : **27245**

Date de réception : 07/07/2012

Début des essais le : 07/07/2012

Page 1 / 6

**RAPPORT D'ESSAIS**
**Dossier n°1-12105-E - Commande n°12/090 - Devis 120B UEZ LBOR84B ADU**  
**Sédiment prélevé le 04/07/12 dans la baie du Marin en Martinique - Réf. S4 Ouest**  
**Observation : Réceptionné le 07/07/12 à 19.8°C**

Nature de l'essai	Méthode	Résultat
<b>Analyses des propriétés physiques</b>		
© Pré-traitement de l'échantillon	MI EI20MOPIII110	,
pH (H2O)		<b>8,65 unité pH</b>
pH mesuré à la température de :		<b>21,4 ° Celsius</b>
Potentiel d'électrode		<b>63,6 mV</b>
Densité		<b>1,285</b>
© Humidité	NF ISO 11465 (H%-Sol)	<b>54,70 g/100g</b>
© Matières sèches	NF ISO 11465 (H%-Sol)	<b>45,30 g/100g</b>
Di(2-éthylhexyl)phtalate - DEHP	XP X 33-012	<b>&lt;0,5 mg/kg sec</b>
Granulométrie laser cf rapport Eurofins Hydrologie n°256600		

 ACCREDITATION  
 N° I-0814  
 PORTÉE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieure(s)  
 à la limite de quantification

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

CR005 - 01/02/2012

Page 2 / 6 du rapport d'essais 12/40339 du 30/08/12

Granulométrie laser  
cf rapport Eurofins Hydrologie n°256600

Carbone organique total	NF ISO 14235	3,00 g/100g sec
Hydrocarbures totaux (C10-C40)	Méthode C.P.G.	21 mg/100g

Mise en solution totale (NF X 31-147)

Aluminium total	NF (X 31-147/EN ISO 11885)	49000 mg/kg sec
Lithium	NF X 31-147/ETAAS	15 mg/kg sec
© Phosphore total (en P)	NF (X 31-147/EN ISO 11885)	648 mg/kg sec

Analyses des propriétés chimiques

Mise en solution eau régale

© Arsenic	NF EN (13346/ISO11885)	14 mg/kg sec
Cadmium	NF EN 13346/FD T90-119	0,2 mg/kg sec
© Chrome	NF EN (13346/ISO11885)	13 mg/kg sec
© Cuivre	NF EN (13346/ISO11885)	136 mg/kg sec
© Nickel	NF EN (13346/ISO11885)	5,1 mg/kg sec
© Plomb	NF EN (13346/ISO11885)	95 mg/kg sec
© Zinc	NF EN (13346/ISO11885)	300 mg/kg sec
© Mercure	DMA-80 (MOPIII400)	1,7 mg/kg sec

ACCREDITATION  
N° I-0814  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR  
WWW.COFRAC.FR

CR005 - 01/02/2012

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.  
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieure(s)  
à la limite de quantification

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

Page 3 / 6 du rapport d'essais 12/40339 du 30/08/12

Etain	NF EN (13346/ISO11885)	9 mg/kg sec
<b>Hydrocarbures aromatiques polycycliques</b>		
Naphthalène	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Acénaphthylène	XP X 33-012	<0,05 mg/kg sec
Acénaphthène	XP X 33-012	0,006 mg/kg sec
Fluorène	XP X 33-012	0,020 mg/kg sec
Phénanthrène	XP X 33-012	0,42 mg/kg sec
© Anthracène	XP X 33-012	0,066 mg/kg sec
© Fluoranthène	XP X 33-012	1,1 mg/kg sec
Pyrène	XP X 33-012	0,95 mg/kg sec
© Benzo (a) anthracène	XP X 33-012	0,49 mg/kg sec
Chrysène	XP X 33-012	0,62 mg/kg sec
© Benzo (b) fluoranthène	XP X 33-012	0,44 mg/kg sec
© Benzo (k) fluoranthène	XP X 33-012	0,27 mg/kg sec
© Benzo (a) pyrène	XP X 33-012	0,57 mg/kg sec
© Dibenz (a,h) anthracène	XP X 33-012	0,058 mg/kg sec
© Benzo (ghi) pérylène	XP X 33-012	0,35 mg/kg sec
© Indéno (1,2,3, cd) pyrène	XP X 33-012	0,20 mg/kg sec

 ACCREDITATION  
 N° 1-0814  
 PORTÉE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


CR005 - 01/02/2012

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©. Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieure(s) à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

Page 4 / 6 du rapport d'essais 12/40339 du 30/08/12

**Total des 16 H.A.P.**
**5,5 mg/kg sec**
**Congénères PCB**

© PCB 28	XP X 33-012	<b>&lt;0,025 mg/kg sec</b>
© PCB 52	XP X 33-012	<b>&lt;0,025 mg/kg sec</b>
© PCB 101	XP X 33-012	<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>
© PCB 118	XP X 33-012	<b>&lt;0,025 mg/kg sec</b>
© PCB 138	XP X 33-012	<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>
© PCB 153	XP X 33-012	<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>
© PCB 180	XP X 33-012	<b>&lt;0,025 mg/kg sec</b>
<b>Somme des résultats de PCB positifs</b>		<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>
<b>Pentachlorophénol</b>	<b>Méthode C.P.G.</b>	<b>&lt;1 mg/kg sec</b>

**Tributylétain et composés de dégradation \***

Monobutylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<b>0,067 mg/kg sec</b>
Dibutylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<b>&lt;0,005 mg/kg sec</b>
Tributylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<b>0,081 mg/kg sec</b>
Triphénylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<b>&lt;0,005 mg/kg sec</b>

ACCREDITATION  
N° I-0814  
PORTEE DISPONIBLE  
SUR  
WWW.COFRAC.FR


La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©. Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s) à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

CR005 - 01/02/2012

Page 5 / 6 du rapport d'essais 12/40339 du 30/08/12

\* Ces analyses sont réalisées en sous-traitance par un laboratoire accrédité COFRAC.

## Analyse des nutriments


Azote total selon Kjeldahl	NF EN 13342	1350 mg/kg sec
----------------------------	-------------	----------------

## Organochlorés

HCH alpha	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
HCH beta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
HCH delta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Lindane (HCH gamma)	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Aldrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Dieldrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Hexachlorobenzène	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
DDT o,p'	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
DDT p,p'	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Trifluraline	Méthode C.P.G.	<0,05 mg/kg sec

ACCREDITATION  
N° 1-0814  
PORTEE DISPONIBLE  
SUR  
WWW.COFRAC.FR

CR005 - 01/02/2012

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole   
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s)  
à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

Page 6 / 6 du rapport d'essais 12/40339 du 30/08/12

Isodrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endosulfan alpha	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endosulfan beta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Fénitrothion	Méthode C.P.G.	<0,05 mg/kg sec
Nonylphénols Analyse réalisée en sous-traitance	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Para-tert-Octylphénol Analyse réalisée en sous-traitance	XP X 33-012	<0,03 mg/kg sec
p-(n-octyl) phénol Analyse réalisée en sous-traitance	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
4-n Nonylphénol Analyse réalisée en sous-traitance	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Penta BDE 99 Analyse réalisée en sous-traitance	Dilution isotopique GC MS	<0,05 µg/l
Octa BDE 205 Analyse réalisée en sous-traitance	Dilution isotopique GC MS	<0,05 µg/l

Fin de rapport

 Ag. Enc. Inorganique  
 M-P. CANDILLIER



 Ag. Enc. Organique  
 E. TARFON



 Adj. Chimie Eaux  
 C. PODEVIN



laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
 laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement  
 laboratoire agréé par le ministère chargé des installations classées  
 portées sur demande.

la reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
 seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s)  
 à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Téléphone +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

 ACCREDITATION  
 N° 1-0814  
 PORTÉE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


CR005 - 01/02/2012

Département :

Commune :

DIVERS MER

DIVERS MER

SEDIMENT

No : 1

 EUROFINS IPL ATLANTIQUE  
 1 RUE DU PROFESSEUR VEZES  
 33300 BORDEAUX

 G = mesure du laboratoire de Gravelines  
 \* = mesure sous accréditation  
 L = mesure du laboratoire de Lille  
 O = mesure du laboratoire de Loos-en-Gohelle

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Ref. qualité / limites qualité / valeurs guides / val. impératives
<b>PHYSICO-CHIMIE</b>				
Fraction > 2mm	Tamassage humide	L <1.00	%	
Granulometrie Laser ( 0 - 2 mm)	Laser	L cf. courbe		
<b>ORGANOSTANNEUX</b>				
Monobutyletain (MBT en Sn)	GC-PFPD	* L 0.067	mg/kg sec	
Dibutyletain cation	GC-PFPD	* L <0.005	mg/kg sec	
Tin(1+), tributyl	GC-PFPD	* L 0.081	mg/kg sec	
Triphenyletain cation	GC-PFPD	* L <0.005	mg/kg sec	
<b>PARAMETRES PREALABLES</b>				
Preparation	-	L Oui		
Purification	-	L Oui		
<b>PHTALATES</b>				
Di(2-ethylhexyl)phtalate	XP X 33-012	L <0.5	mg/kg sec	
<b>PRODUITS ORGA. DIVERS</b>				
4-n-nonylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
4-ter-octylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
4-n-octylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
Para-Nonylphenols (isomeres)	XP X 33-012	L <0.05	mg/kg brut	
22'44'5 pentabromodiphenylether	XP X 33-012/Dilut.isotopi	L <0.05	mg/kg sec	
Octabromodiphenylether (BDE205)	XP X 33-012/Dilut.isotopi	L <0.05	mg/kg sec	

A Lille, le 31/08/2012

Le Chef de Laboratoire,

  
 A. VANHILLE

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 1 page et 0 annexe.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
 - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -  
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006.

 Eurofins IPL Nord  
 1, rue du Professeur Calmette  
 59046 Lille cedex

 Tél. +33 (0)3 20 87 77 27  
 fax +33 (0)3 59 31 74 77  
 service.client.nord@ipl-groupe.fr

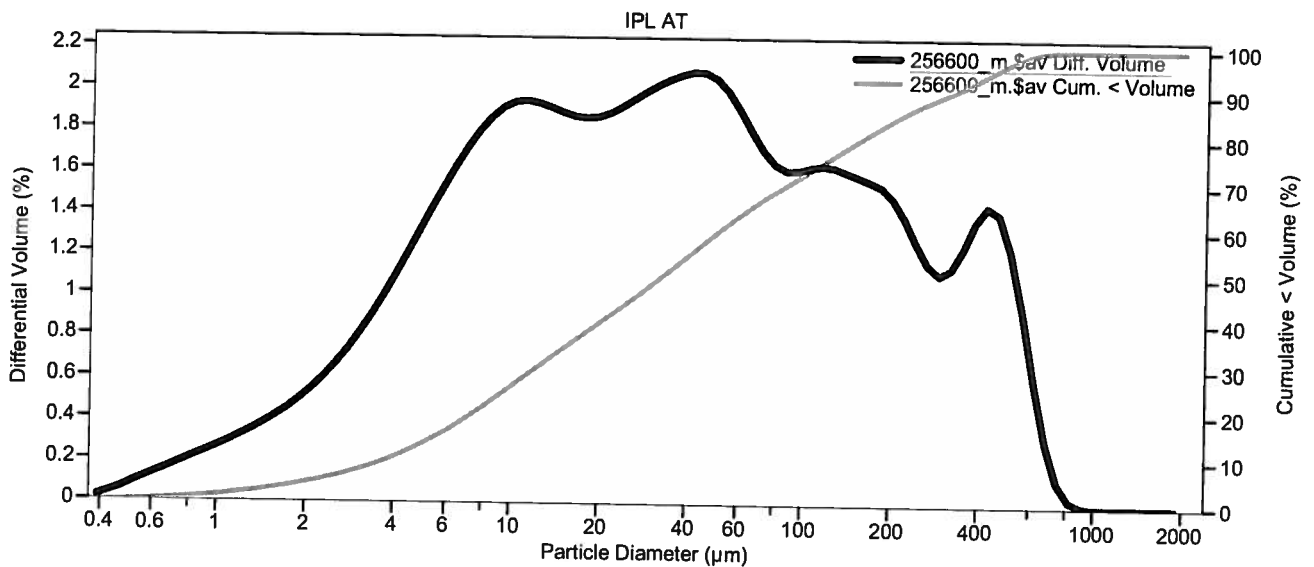
 www.eurofins-ipl.com  
 www.eurofins.fr/env

 Laboratoire accrédité par  
 la section essai du COFRAC  
 sous les numéros  
 1-2202 (L), 1-2203 (G)  
 et 1-2385 (O)

 ESSAIS  
 Portées disponibles  
 sur www.cofrac.fr

**EUROFINS IPL NORD**

File name: C:\2012\JUILLET 2012\256600\_m.\$av  
 File ID: 256600  
 Sample ID: IPL AT  
 Operator: MNS  
 Comment 1: 27/07/2012  
 Optical model: Fraunhofer.rf780d  
 LS 13 320 Aqueous Liquid Module  
 Pump speed: 70  
 Fluid: EAU  
 Average of 2 files:  
 C:\2012\JUILLET 2012\256600\_01\_01.\$ls  
 C:\2012\JUILLET 2012\256600\_01\_02.\$ls


**Volume Statistics (Arithmetic) 256600\_m.\$av**

Calculations from 0.375 µm to 2000 µm

Volume:	100%	S.D.:	140.7 µm
Mean:	96.14 µm	Variance:	19795 µm <sup>2</sup>
Median:	33.09 µm	C.V.:	146%
Mode:	41.68 µm	Skewness:	2.118 Right skewed
		Kurtosis:	4.141 Leptokurtic

**256600\_m.\$av**

Particle Diameter µm	Volume % <
1	1.42
2	4.24
4	9.95
10	25.4
20	39.5
40	54.2
63	64.0
100	72.3
250	87.5
500	96.9
600	99.0
700	99.7
800	99.96
900	99.99
1000	99.999
2000	100

**CREOCEAN AGENCE CARAIBES**

A l'attention de Mr BERGERON  
Immeuble DRM-ZAC du Lareinty  
97232 LAMENTIN

Edité à Bordeaux, le : 30/08/2012 à 09:02

N° dossier : **E/12/39150**

Code client : **27245**

Date de réception : **04/07/2012**

Début des essais le : **04/07/2012**

Page 1 / 6

**RAPPORT D'ESSAIS**

**Dossier n°1-12105-E - Commande n°12/090 - Devis 120B UEZ LBOR84B ADU**  
**Sédiment prélevé le 02/07/12 dans la baie du Marin en Martinique - Réf. S1 Marin**  
**Observation : Réceptionné le 04/07/12 à 10.0°C**

Nature de l'essai	Méthode	Résultat
<b>Analyses des propriétés physiques</b>		
© Pré-traitement de l'échantillon	MI EI20MOPIII110	,
Granulométrie Laser		
* cf rapport Eurofins Hydrologie n°255189		
pH (H2O)		<b>8,35 unité pH</b>
pH mesuré à la température de :		<b>20,6 ° Celsius</b>
Potentiel d'électrode		<b>46,8 mV</b>
Densité		<b>1,317</b>
© Humidité	NF ISO 11465 (H%-Sol)	<b>35,50 g/100g</b>

ACCREDITATION  
N° 1-0814  
PORTEE DISPONIBLE  
SUR  
WWW.COFRAC.FR



CR005 - 01/02/2012

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©. Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieure(s) à la limite de quantification

Page 2 / 6 du rapport d'essais 12/39150 du 30/08/12

⊙	Matières sèches	NF ISO 11465 (H%-Sol)	<b>64,50 g/100g</b>
	Di(2-éthylhexyl)phthalate - DEHP	XP X 33-012	<b>1,2 mg/kg sec</b>
⊙	Carbone organique total	NF ISO 14235	<b>1,25 g/100g sec</b>
	Hydrocarbures totaux (C10-C40)	Méthode C.P.G.	<b>&lt;5 mg/100g</b>
<b>Mise en solution totale (NF X 31-147)</b>			
	Aluminium total	NF (X 31-147/EN ISO 11885)	<b>41800 mg/kg sec</b>
	Lithium	NF X 31-147/ETAAS	<b>&lt;10 mg/kg sec</b>
⊙	Phosphore total (en P)	NF (X 31-147/EN ISO 11885)	<b>340 mg/kg sec</b>
<b>Analyses des propriétés chimiques</b>			
<b>Mise en solution eau régale</b>			
⊙	Arsenic	NF EN (13346/ISO11885)	<b>11 mg/kg sec</b>
	Cadmium	NF EN 13346/FD T90-119	<b>&lt;0,1 mg/kg sec</b>
⊙	Chrome	NF EN (13346/ISO11885)	<b>10 mg/kg sec</b>
⊙	Cuivre	NF EN (13346/ISO11885)	<b>62 mg/kg sec</b>
⊙	Nickel	NF EN (13346/ISO11885)	<b>3,3 mg/kg sec</b>
⊙	Plomb	NF EN (13346/ISO11885)	<b>5 mg/kg sec</b>
⊙	Zinc	NF EN (13346/ISO11885)	<b>75 mg/kg sec</b>

Page 3 / 6 du rapport d'essais 12/39150 du 30/08/12

© Mercure	DMA-80 (MOPIII400)	0,06 mg/kg sec
Etain	NF X 31-147/ETAAS	<1 mg/kg

**Hydrocarbures aromatiques polycycliques**

Naphthalène	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Acénaphthylène	XP X 33-012	<0,05 mg/kg sec
Acénaphthène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
Fluorène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
Phénanthrène	XP X 33-012	0,008 mg/kg sec
© Anthracène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Fluoranthène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
Pyrène	XP X 33-012	0,005 mg/kg sec
© Benzo (a) anthracène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
Chrysène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Benzo (b) fluoranthène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Benzo (k) fluoranthène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Benzo (a) pyrène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Dibenz (a,h) anthracène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Benzo (ghi) pérylène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec

 ACCREDITATION  
 N° I-0814  
 PORTEE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©. Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieure(s) à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

Capital au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

CR005 - 01/02/2012

Page 4 / 6 du rapport d'essais 12/39150 du 30/08/12

©	Indéno (1,2,3, cd) pyrène	XP X 33-012	<b>&lt;0,005 mg/kg sec</b>
	Total des 16 H.A.P.		<b>0,013 mg/kg sec</b>
 <b>Congénères PCB</b>			
©	PCB 28	XP X 33-012	<b>&lt;0,025 mg/kg sec</b>
©	PCB 52	XP X 33-012	<b>&lt;0,025 mg/kg sec</b>
©	PCB 101	XP X 33-012	<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>
©	PCB 118	XP X 33-012	<b>&lt;0,025 mg/kg sec</b>
©	PCB 138	XP X 33-012	<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>
©	PCB 153	XP X 33-012	<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>
©	PCB 180	XP X 33-012	<b>&lt;0,025 mg/kg sec</b>
	Somme des résultats de PCB positifs		<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>
 <b>Tributylétain et composés de dégradation *</b>			
	Monobutylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<b>0,009 mg/kg sec</b>
	Dibutylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<b>0,007 mg/kg sec</b>
	Tributylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<b>0,006 mg/kg sec</b>
	Triphénylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<b>&lt;0,005 mg/kg sec</b>

Page 5 / 6 du rapport d'essais 12/39150 du 30/08/12

\* Ces analyses sont réalisées en sous-traitance par un laboratoire accrédité COFRAC.

## Analyse des nutriments

Azote total selon Kjeldahl	NF EN 13342	909 mg/kg sec
----------------------------	-------------	---------------

## Organochlorés

HCH alpha	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
HCH beta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
HCH delta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Lindane (HCH gamma)	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Aldrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Dieldrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Hexachlorobenzène	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
DDT o,p'	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
DDT p,p'	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Trifluraline	Méthode C.P.G.	<0,05 mg/kg sec

ACCREDITATION  
N° I-0814  
PORTEE DISPONIBLE  
SUR  
WWW.COFRAC.FR

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole &lt; signifie que le(s) résultat(s) est inférieure(s) à la limite de quantification

Page 6 / 6 du rapport d'essais 12/39150 du 30/08/12

Isodrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endosulfan alpha	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endosulfan beta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Fénitrothion	Méthode C.P.G.	<0,05 mg/kg sec
Pentachlorophénol	Méthode C.P.G.	<1 mg/kg sec
Nonylphénols	XP X 33-012	<0,02 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
Para-tert-Octylphénol	XP X 33-012	<0,04 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
p-(n-octyl) phénol	XP X 33-012	<0,02 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
4-n Nonylphénol	XP X 33-012	<0,02 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
Penta BDE 99	Dilution isotopique GC MS	<0,05 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
Octa BDE 205	Dilution isotopique GC MS	<0,05 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		

Fin de rapport

 Ag. Enc. Inorganique  
 M-P. CANDILLIER



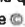
 Ag. Enc. Organique  
 E. TARFON



 Adj. Chimie Eaux  
 C. PODEVIN



.laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
 .laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement.  
 .laboratoire agréé par le ministère chargé des installations classées.  
 .portées sur demande

.a reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
 .seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole .  
 .es incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s)  
 à la limite de quantification

Eurofins IPL Atlantique

3 A au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tél +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

 ACCREDITATION  
 N° 1-0814  
 PORTEE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


CR005 - 01/02/2012

**Département :**
**Commune :**

DIVERS MER

DIVERS MER

SEDIMENT

**No : 1**

 EUROFINS IPL ATLANTIQUE  
 1 RUE DU PROFESSEUR VEZES  
 33300 BORDEAUX

 G = mesure du laboratoire de Gravelines  
 \* = mesure sous accréditation  
 L = mesure du laboratoire de Lille  
 O = mesure du laboratoire de Loos-en-Gohelle

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / valeurs guides	limites qualité / val. impératives
<b>PHYSICO-CHIMIE</b>					
Fraction > 2mm	Tamisage humide	L <b>6.39</b>	%		
Granulometrie Laser (0 - 2 mm)	Laser	L cf. courbe			
<b>ORGANOSTANNEUX</b>					
Monobutyletain (MBT en Sn)	GC-PFPD	* L <b>0.009</b>	mg/kg sec		
Dibutyletain cation	GC-PFPD	* L <b>0.007</b>	mg/kg sec		
Tin(1+), tributyl	GC-PFPD	* L <b>0.006</b>	mg/kg sec		
Triphenyletain cation	GC-PFPD	* L <b>&lt;0.005</b>	mg/kg sec		
<b>PARAMETRES PREALABLES</b>					
Preparation	-	L Oui			
Purification	-	L Oui			
<b>PHTALATES</b>					
Di(2-ethylhexyl)phtalate	XP X 33-012	L <b>1.2</b>	mg/kg sec		
<b>PRODUITS ORGA. DIVERS</b>					
4-n-nonylphenol	XP X 33-012	L <b>&lt;0.02</b>	mg/kg brut		
4-ter-octylphenol	XP X 33-012	L <b>&lt;0.02</b>	mg/kg brut		
4-n-octylphenol	XP X 33-012	L <b>&lt;0.02</b>	mg/kg brut		
Para-Nonylphenols (isomeres)	XP X 33-012	L <b>&lt;0.05</b>	mg/kg brut		
22'44'5 pentabromodiphenylether	XP X 33-012/Dilut.isotopi	L <b>&lt;0.05</b>	mg/kg sec		
Octabromodiphenylether (BDE205)	XP X 33-012/Dilut.isotopi	L <b>&lt;0.05</b>	mg/kg sec		

A Lille, le 31/08/2012

Le Chef de Laboratoire,



A. VANHILLE

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 1 page et 0 annexe.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terraines et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
 - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -  
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006.

 Eurofins IPL Nord  
 1, rue du Professeur Calmette  
 59046 Lille cedex

 Tél. +33 (0)3 20 87 77 27  
 fax +33 (0)3 59 31 74 77  
 service.client.nord@ipl-groupe.fr

 www.eurofins-ipl.com  
 www.eurofins.fr/env

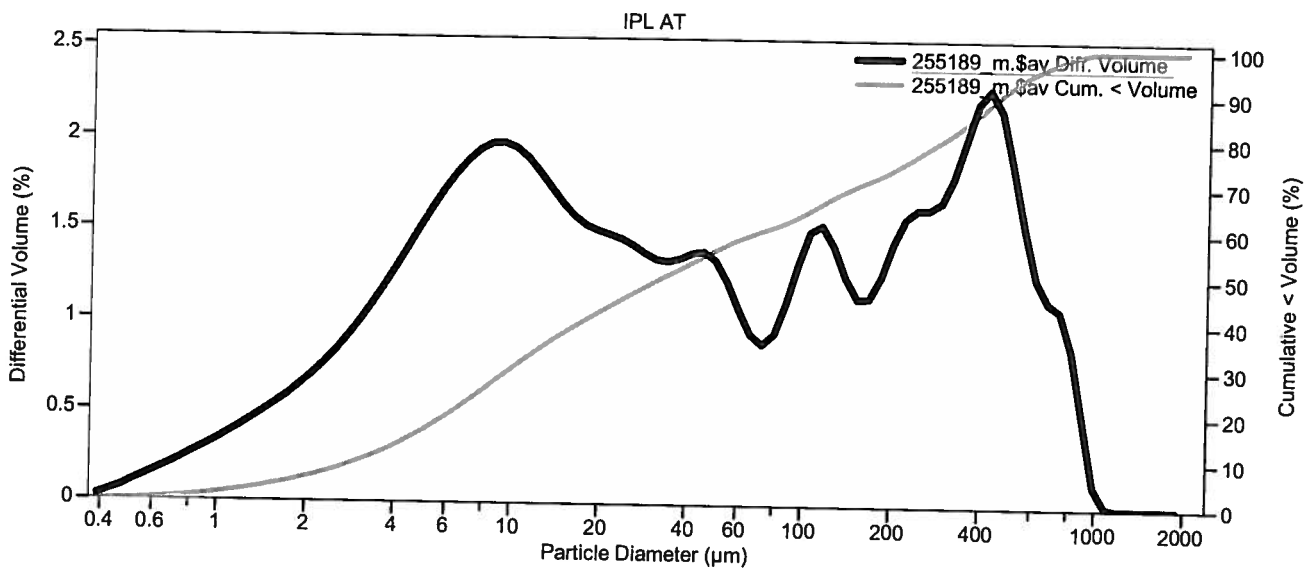
 Laboratoire accrédité par  
 la section essai du COFRAC  
 sous les numéros  
 1-2202 (L), 1-2203 (G)  
 et 1-2385 (O)

**ESSAIS**  
 Portées disponibles  
 sur www.cofrac.fr

## EUROFINs IPL NORD

File name: C:\2012\JUILLET 2012\255189\_m.\$av  
 File ID: 255189\_m.\$av  
 Sample ID: IPL AT  
 Operator: MNS  
 Comment 1: 20/07/2012  
 Optical model: Fraunhofer.rf780d  
 LS 13 320 Aqueous Liquid Module

Pump speed: 70 Run length: 64 seconds  
 Fluid: EAU  
 Average of 2 files:  
 C:\2012\JUILLET 2012\255189\_01\_01.\$ls  
 C:\2012\JUILLET 2012\255189\_01\_02.\$ls



## Volume Statistics (Arithmetic) 255189\_m.\$av

Calculations from 0.375 µm to 2000 µm

Volume:	100%	S.D.:	203.6 µm
Mean:	143.1 µm	Variance:	41462 µm <sup>2</sup>
Median:	33.80 µm	C.V.:	142%
Mode:	429.2 µm	Skewness:	1.706 Right skewed
		Kurtosis:	2.261 Leptokurtic

## 255189\_m.\$av

Particle Diameter µm	Volume % <
1	1.73
2	5.37
4	12.4
10	29.3
20	42.0
40	52.4
63	58.7
100	63.8
250	77.4
500	91.9
600	95.1
700	97.1
800	98.6
900	99.6
1000	99.9
2000	100

Edité à Bordeaux, le : 30/08/2012 à 09:02

N° dossier : E/12/40338

Code client : 27245

Date de réception : 07/07/2012

Début des essais le : 07/07/2012

**RAPPORT D'ESSAIS****Dossier n°1-12105-E - Commande n°12/090 - Devis 120B UEZ LBOR84B ADU**  
**Sédiment prélevé le 04/07/12 dans la baie du Marin en Martinique - Réf. S3 Grives**  
**Observation : Réceptionné le 07/07/12 à 19.8°C**

Nature de l'essai	Méthode	Résultat
Analyses des propriétés physiques		
© Pré-traitement de l'échantillon	MI EI20MOPIII110	,
pH (H2O)		8,55 unité pH
pH mesuré à la température de :		21,3 ° Celsius
Potentiel d'électrode		122,2 mV
Densité		1,172
© Humidité	NF ISO 11465 (H%-Sol)	62,40 g/100g
© Matières sèches	NF ISO 11465 (H%-Sol)	37,60 g/100g
Di(2-éthylhexyl)phthalate - DEHP	XP X 33-012	<0,5 mg/kg sec
Granulométrie laser cf rapport Eurofins Hydrologie n°256599		

Page 2 / 6 du rapport d'essais 12/40338 du 30/08/12

Granulométrie laser  
cf rapport Eurofins Hydrologie n°256599

Carbone organique total	NF ISO 14235	1,33 g/100g sec
Hydrocarbures totaux (C10-C40)	Méthode C.P.G.	<5 mg/100g

Mise en solution totale (NF X 31-147)

Aluminium total	NF (X 31-147/EN ISO 11885)	73500 mg/kg sec
Lithium	NF X 31-147/ETAAS	38 mg/kg sec
© Phosphore total (en P)	NF (X 31-147/EN ISO 11885)	811 mg/kg sec

Analyses des propriétés chimiques

Mise en solution eau régale

© Arsenic	NF EN (13346/ISO11885)	15 mg/kg sec
Cadmium	NF EN 13346/FD T90-119	0,2 mg/kg sec
© Chrome	NF EN (13346/ISO11885)	13 mg/kg sec
© Cuivre	NF EN (13346/ISO11885)	52 mg/kg sec
© Nickel	NF EN (13346/ISO11885)	5,9 mg/kg sec
© Plomb	NF EN (13346/ISO11885)	25 mg/kg sec
© Zinc	NF EN (13346/ISO11885)	133 mg/kg sec
© Mercure	DMA-80 (MOPIII400)	0,24 mg/kg sec

ACCREDITATION  
N° 1-0814  
PORTEE DISPONIBLE  
SUR  
WWW.COFRAC.FR

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.  
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s)  
à la limite de quantification

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

CR005 - 01/02/2012

Page 3 / 6 du rapport d'essais 12/40338 du 30/08/12

Etain	NF EN (13346/ISO11885)	2 mg/kg sec
<b>Hydrocarbures aromatiques polycycliques</b>		
Naphtalène	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Acénaphthylène	XP X 33-012	<0,05 mg/kg sec
Acénaphthène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
Fluorène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
Phénanthrène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Anthracène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Fluoranthène	XP X 33-012	0,051 mg/kg sec
Pyrène	XP X 33-012	0,041 mg/kg sec
© Benzo (a) anthracène	XP X 33-012	0,028 mg/kg sec
Chrysène	XP X 33-012	0,037 mg/kg sec
© Benzo (b) fluoranthène	XP X 33-012	0,031 mg/kg sec
© Benzo (k) fluoranthène	XP X 33-012	0,018 mg/kg sec
© Benzo (a) pyrène	XP X 33-012	0,035 mg/kg sec
© Dibenz (a,h) anthracène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Benzo (ghi) pérylène	XP X 33-012	0,024 mg/kg sec
© Indéno (1,2,3, cd) pyrène	XP X 33-012	0,015 mg/kg sec

 ACCREDITATION  
 N° 1-0814  
 PORTÉE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


CR005 - 01/02/2012

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s)  
 à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

Page 4 / 6 du rapport d'essais 12/40338 du 30/08/12

Total des 16 H.A.P.	<b>0,28 mg/kg sec</b>
---------------------	-----------------------

**Congénères PCB**

©	PCB 28	XP X 33-012	<b>&lt;0,025 mg/kg sec</b>
©	PCB 52	XP X 33-012	<b>&lt;0,025 mg/kg sec</b>
©	PCB 101	XP X 33-012	<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>
©	PCB 118	XP X 33-012	<b>&lt;0,025 mg/kg sec</b>
©	PCB 138	XP X 33-012	<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>
©	PCB 153	XP X 33-012	<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>
©	PCB 180	XP X 33-012	<b>&lt;0,025 mg/kg sec</b>

Somme des résultats de PCB positifs	<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>
-------------------------------------	---------------------------

Pentachlorophénol	Méthode C.P.G.	<b>&lt;1 mg/kg sec</b>
-------------------	----------------	------------------------

**Tributylétain et composés de dégradation \***

Monobutylétain (en Sn)	GC-PFPD	<b>0,009 mg/kg sec</b>
Analyse réalisée en sous-traitance		
Dibutylétain (en Sn)	GC-PFPD	<b>0,049 mg/kg sec</b>
Analyse réalisée en sous-traitance		
Tributylétain (en Sn)	GC-PFPD	<b>0,009 µg/kg sec</b>
Analyse réalisée en sous-traitance		
Triphénylétain (en Sn)	GC-PFPD	<b>&lt;0,005 mg/kg sec</b>
Analyse réalisée en sous-traitance		

 ACCREDITATION  
 N° 1-0814  
 PORTEE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©. Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieure(s) à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

CR005 - 01/02/2012

Page 5 / 6 du rapport d'essais 12/40338 du 30/08/12

\* Ces analyses sont réalisées en sous-traitance par un laboratoire accrédité COFRAC.

## Analyse des nutriments

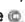
Azote total selon Kjeldahl	NF EN 13342	1650 mg/kg sec
----------------------------	-------------	----------------

## Organochlorés

HCH alpha	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
HCH beta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
HCH delta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Lindane (HCH gamma)	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Aldrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Dieldrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Hexachlorobenzène	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
DDT o,p'	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
DDT p,p'	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Trifluraline	Méthode C.P.G.	<0,05 mg/kg sec

ACCREDITATION  
N° 1-0814  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR  
WWW.COFRAC.FR

CR005 - 01/02/2012

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole .  
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s)  
à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

tél +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

Page 6 / 6 du rapport d'essais 12/40338 du 30/08/12

Isodrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endosulfan alpha	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endosulfan beta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Fénirothion	Méthode C.P.G.	<0,05 mg/kg sec
Nonylphénols	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
Para-tert-Octylphénol	XP X 33-012	<0,02 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
p-(n-octyl) phénol	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
4-n Nonylphénol	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
Penta BDE 99	Dilution isotopique GC MS	<0,05 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
Octa BDE 205	Dilution isotopique GC MS	<0,05 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		

Fin de rapport

 Ag. Enc. Inorganique  
 M-P. CANDILLIER



 Ag. Enc. Organique  
 E. TARFON



 Adj. Chimie Eaux  
 C. PODEVIN



.laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
 .laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement.  
 .laboratoire agréé par le ministère chargé des installations classées  
 .portées sur demande.

a reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole Ⓢ.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieure(s)  
 à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tél +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

 ACCREDITATION  
 N° 1-0814  
 PORTEE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR



CR005 - 01/02/2012

Département :

Commune :

DIVERS MER

DIVERS MER

SEDIMENT

No : 1

EUROFINS IPL ATLANTIQUE  
1 RUE DU PROFESSEUR VEZES  
33300 BORDEAUX

G = mesure du laboratoire de Gravelines  
\* = mesure sous accréditation  
L = mesure du laboratoire de Lille  
O = mesure du laboratoire de Loos-en-Gohelle

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / limites qualité / valeurs guides / val. impératives
<b>PHYSICO-CHIMIE</b>				
Fraction > 2mm	Tamisage humide	L <1.00	%	
Granulometrie Laser ( 0 - 2 mm)	Laser	L cf. courbe		
<b>ORGANOSTANNEUX</b>				
Monobutyletain (MBT en Sn)	GC-PFPD	* L 0.009	mg/kg sec	
Dibutyletain cation	GC-PFPD	* L 0.049	mg/kg sec	
Tin(1+), tributyl	GC-PFPD	* L 0.009	mg/kg sec	
Triphenyletain cation	GC-PFPD	* L <0.005	mg/kg sec	
<b>PARAMETRES PREALABLES</b>				
Preparation	-	L Oui		
Purification	-	L Oui		
<b>PHTALATES</b>				
Di(2-ethylhexyl)phtalate	XP X 33-012	L <0.5	mg/kg sec	
<b>PRODUITS ORGA. DIVERS</b>				
4-n-nonylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
4-ter-octylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
4-n-octylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
Para-Nonylphenols (isomeres)	XP X 33-012	L <0.05	mg/kg brut	
22'44'5 pentabromodiphenylether	XP X 33-012/Dilut.isotopi	L <0.05	mg/kg sec	
Octabromodiphenylether (BDE205)	XP X 33-012/Dilut.isotopi	L <0.05	mg/kg sec	

A Lille, le 31/08/2012

Le Chef de Laboratoire,



A. VANHILLE

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 1 page et 0 annexe.  
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terraines et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -  
Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006.

Eurofins IPL Nord  
1, rue du Professeur Calmette  
59046 Lille cedex

tél. +33 (0)3 20 87 77 27  
fax +33 (0)3 59 31 74 77  
service.client.nord@ipl-groupe.fr

www.eurofins-ipl.com  
www.eurofins.fr/env

Laboratoire accrédité par  
la section essai du COFRAC  
sous les numéros  
1-2202 (L), 1-2203 (G)  
et 1-2385 (O)

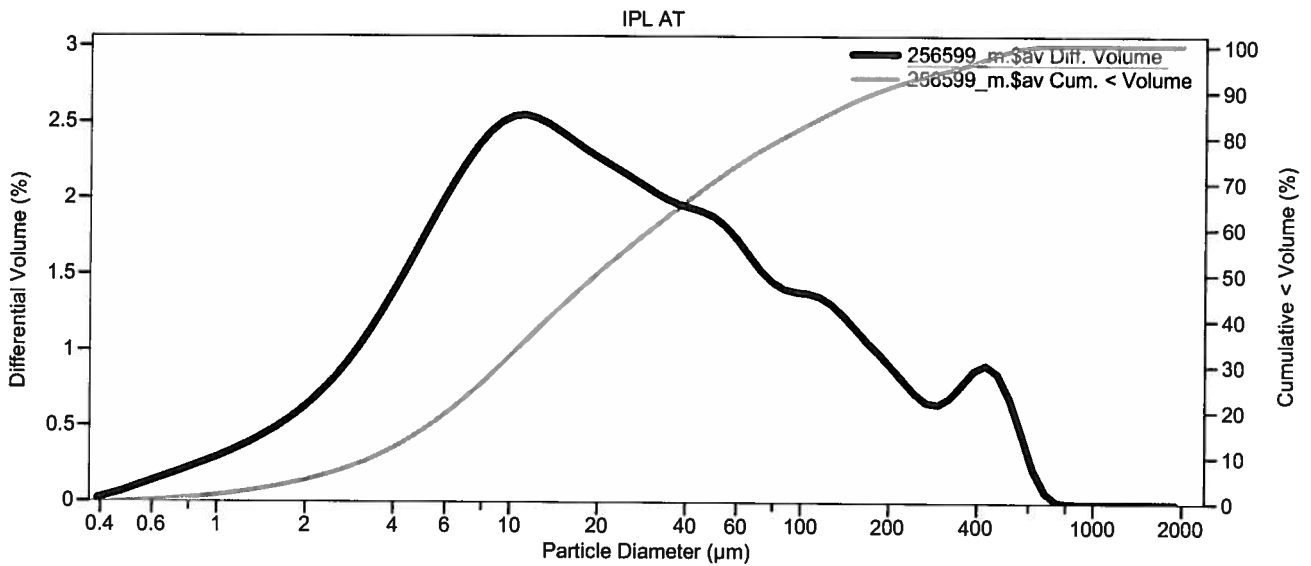


COFRAC  
ESSAIS

Portées disponibles  
sur www.cofrac.fr

## EUROFINS IPL NORD

File name: C:\2012\JUILLET 2012\256599\_m.\$av  
 256599\_m.\$av  
 File ID: 256599  
 Sample ID: IPL AT  
 Operator: MNS  
 Comment 1: 27/07/2012  
 Optical model: Fraunhofer.rf780d  
 LS 13 320 Aqueous Liquid Module  
 Run length: 64 seconds  
 Pump speed: 70  
 Fluid: EAU  
 Average of 2 files:  
 C:\2012\JUILLET 2012\256599\_01\_01.\$ls  
 C:\2012\JUILLET 2012\256599\_01\_02.\$ls



## Volume Statistics (Arithmetic) 256599\_m.\$av

Calculations from 0.375 µm to 2000 µm

Volume:	100%	S.D.:	109.2 µm
Mean:	64.73 µm	Variance:	11934 µm <sup>2</sup>
Median:	19.92 µm	C.V.:	169%
Mode:	11.29 µm	Skewness:	2.804 Right skewed
		Kurtosis:	8.095 Leptokurtic

## 256599\_m.\$av

Particle Diameter µm	Volume % <
1	1.55
2	4.84
4	12.0
10	31.9
20	50.1
40	65.7
63	74.7
100	82.1
250	92.9
500	98.6
600	99.7
700	99.97
800	99.999
900	100
1000	100
2000	100

CREOCEAN AGENCE CARAIBES

A l'attention de Mr BERGERON  
Immeuble DRM-ZAC du Lareinty  
97232 LAMENTIN

Edité à Bordeaux, le : 30/08/2012 à 09:02

N° dossier : E/12/40341

Code client : 27245

Date de réception : 07/07/2012

Début des essais le : 07/07/2012

Page 1 / 6

**RAPPORT D'ESSAIS****Dossier n°1-12105-E - Commande n°12/090 - Devis 120B UEZ LBOR84B ADU**  
**Sédiment prélevé le 04/07/12 dans la baie du Marin en Martinique - Réf. S6 Flamands**  
**Observation : Réceptionné le 07/07/12 à 19.8°C**

Nature de l'essai	Méthode	Résultat
Analyses des propriétés physiques		
© Pré-traitement de l'échantillon	MI EI20MOPIII110	,
pH (H2O)		8,15 unité pH
pH mesuré à la température de :		21,4 ° Celsius
Potentiel d'électrode		74,2 mV
Densité		1,207
© Humidité	NF ISO 11465 (H%-Sol)	58,50 g/100g
© Matières sèches	NF ISO 11465 (H%-Sol)	41,50 g/100g
Di(2-éthylhexyl)phtalate - DEHP	XP X 33-012	<0,5 mg/kg sec

Granulométrie laser

\* cf rapport Eurofins Hydrologie n°256602

ACCREDITATION  
N° I-0814  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR  
WWW.COFRAC.FR

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole &lt; signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s) à la limite de quantification

Page 2 / 6 du rapport d'essais 12/40341 du 30/08/12

**Granulométrie laser**

\* cf rapport Eurofins Hydrologie n°256602

Carbone organique total	NF ISO 14235	<b>2,38 g/100g sec</b>
Hydrocarbures totaux (C10-C40)	Méthode C.P.G.	<b>8,0 mg/100g</b>

**Mise en solution totale (NF X 31-147)**

Aluminium total	NF (X 31-147/EN ISO 11885)	<b>82000 mg/kg sec</b>
Lithium	NF X 31-147/ETAAS	<b>40 mg/kg sec</b>
© Phosphore total (en P)	NF (X 31-147/EN ISO 11885)	<b>591 mg/kg sec</b>

**Analyses des propriétés chimiques**
**Mise en solution eau régale**

© Arsenic	NF EN (13346/ISO11885)	<b>8 mg/kg sec</b>
Cadmium	NF EN 13346/FD T90-119	<b>0,2 mg/kg sec</b>
© Chrome	NF EN (13346/ISO11885)	<b>9,9 mg/kg sec</b>
© Cuivre	NF EN (13346/ISO11885)	<b>66 mg/kg sec</b>
© Nickel	NF EN (13346/ISO11885)	<b>4,5 mg/kg sec</b>
© Plomb	NF EN (13346/ISO11885)	<b>31 mg/kg sec</b>
© Zinc	NF EN (13346/ISO11885)	<b>182 mg/kg sec</b>
© Mercure	DMA-80 (MOPIII400)	<b>0,19 mg/kg sec</b>

 ACCREDITATION  
 N° I-0814  
 PORTEE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole &lt; signifie que le(s) résultat(s) est inférieure(s) à la limite de quantification

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

CR005 - 01/02/2012

Page 3 / 6 du rapport d'essais 12/40341 du 30/08/12

Etain	NF EN (13346/ISO11885)	2 mg/kg sec
<b>Hydrocarbures aromatiques polycycliques</b>		
Naphthalène	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Acénaphthylène	XP X 33-012	<0,05 mg/kg sec
Acénaphthène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
Fluorène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
Phénanthrène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Anthracène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Fluoranthène	XP X 33-012	0,041 mg/kg sec
Pyrène	XP X 33-012	0,034 mg/kg sec
© Benzo (a) anthracène	XP X 33-012	0,010 mg/kg sec
Chrysène	XP X 33-012	0,036 mg/kg sec
© Benzo (b) fluoranthène	XP X 33-012	0,021 mg/kg sec
© Benzo (k) fluoranthène	XP X 33-012	0,013 mg/kg sec
© Benzo (a) pyrène	XP X 33-012	0,025 mg/kg sec
© Dibenz (a,h) anthracène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Benzo (ghi) pérylène	XP X 33-012	0,017 mg/kg sec
© Indéno (1,2,3, cd) pyrène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec

Page 4 / 6 du rapport d'essais 12/40341 du 30/08/12

**Total des 16 H.A.P.**
**0,20 mg/kg sec**
**Congénères PCB**

© PCB 28	XP X 33-012	<0,025 mg/kg sec
© PCB 52	XP X 33-012	<0,025 mg/kg sec
© PCB 101	XP X 33-012	<0,05 mg/kg sec
© PCB 118	XP X 33-012	<0,025 mg/kg sec
© PCB 138	XP X 33-012	<0,05 mg/kg sec
© PCB 153	XP X 33-012	<0,05 mg/kg sec
© PCB 180	XP X 33-012	<0,025 mg/kg sec
<b>Somme des résultats de PCB positifs</b>		<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>

**Pentachlorophénol**

Méthode C.P.G.

**<1 mg/kg sec**
**Tributylétain et composés de dégradation \***

Monobutylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<0,005 mg/kg sec
Dibutylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<0,005 mg/kg sec
Tributylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<0,005 mg/kg sec
Triphénylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<0,005 mg/kg sec

 ACCREDITATION  
 N° 1-0814  
 PORTEE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©. Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieure(s) à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

Au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

CR005 - 01/02/2012

Page 5 / 6 du rapport d'essais 12/40341 du 30/08/12

\* Ces analyses sont réalisées en sous-traitance par un laboratoire accrédité COFRAC.


## Analyse des nutriments

Azote total selon Kjeldahl	NF EN 13342	2080 mg/kg sec
----------------------------	-------------	----------------

## Organochlorés

HCH alpha	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
HCH beta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
HCH delta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Lindane (HCH gamma)	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Aldrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Dieldrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Hexachlorobenzène	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
DDT o,p'	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
DDT p,p'	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Trifluraline	Méthode C.P.G.	<0,05 mg/kg sec

ACCREDITATION  
N° I-0814  
PORTEE DISPONIBLE  
SUR  
WWW.COFRAC.FR

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole . Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s) à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

tél +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

CR005 - 01/02/2012

Page 6 / 6 du rapport d'essais 12/40341 du 30/08/12

Isodrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endosulfan alpha	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endosulfan beta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Fénitrothion	Méthode C.P.G.	<0,05 mg/kg sec
Nonylphénols	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
Para-tert-Octylphénol	XP X 33-012	<0,03 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
p-(n-octyl) phénol	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
4-n Nonylphénol	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
Penta BDE 99	Dilution isotopique GC MS	<0,05 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
Octa BDE 205	Dilution isotopique GC MS	<0,05 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		

Fin de rapport

 Ag. Enc. Inorganique  
 M-P. CANDILLIER



 Ag. Enc. Organique  
 E. TARFON



 Adj. Chimie Eaux  
 C. PODEVIN



Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux.  
 Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement.  
 Laboratoire agréé par le ministère chargé des installations classées.  
 Portées sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s)  
 à la limite de quantification

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

 ACCREDITATION  
 N° 1-0814  
 PORTEE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


CR005 - 01/02/2012

Département :

Commune :

DIVERS MER

DIVERS MER

SEDIMENT

No : 1

EUROFINS IPL ATLANTIQUE  
1 RUE DU PROFESSEUR VEZES  
33300 BORDEAUX

G = mesure du laboratoire de Gravelines  
\* = mesure sous accréditation  
L = mesure du laboratoire de Lille  
O = mesure du laboratoire de Loos-en-Gohelle

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / limites qualité / valeurs guides / val. impératives
<b>PHYSICO-CHIMIE</b>				
Fraction > 2mm	Tamissage humide	L <1.00	%	
Granulometrie Laser ( 0 - 2 mm)	Laser	L cf. courbe		
<b>ORGANOSTANNEUX</b>				
Monobutyletain (MBT en Sn)	GC-PFPD	* L <0.005	mg/kg sec	
Dibutyletain cation	GC-PFPD	* L <0.005	mg/kg sec	
Tin(1+), tributyl	GC-PFPD	* L <0.005	mg/kg sec	
Triphenyletain cation	GC-PFPD	* L <0.005	mg/kg sec	
<b>PARAMETRES PREALABLES</b>				
Preparation	-	L Oui		
Purification	-	L Oui		
<b>PHTALATES</b>				
Di(2-ethylhexyl)phtalate	XP X 33-012	L <0.5	mg/kg sec	
<b>PRODUITS ORGA. DIVERS</b>				
4-n-nonylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
4-ter-octylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
4-n-octylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
Para-Nonylphenols (isomeres)	XP X 33-012	L <0.05	mg/kg brut	
2'4'4'5 pentabromodiphenylether	XP X 33-012/Dilut.isotopi	L <0.05	mg/kg sec	
Octabromodiphenylether (BDE205)	XP X 33-012/Dilut.isotopi	L <0.05	mg/kg sec	

A Lille, le 31/08/2012

Le Chef de Laboratoire,



A. VANHILLE

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 1 page et 0 annexe.  
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006.

Eurofins IPL Nord  
1, rue du Professeur Calmelle  
59046 Lille cedex

tél. +33 (0)3 20 87 77 27  
fax +33 (0)3 59 31 74 77  
service.client.nord@ipl-groupe.fr

www.eurolins-ipl.com  
www.eurolins.fr/env

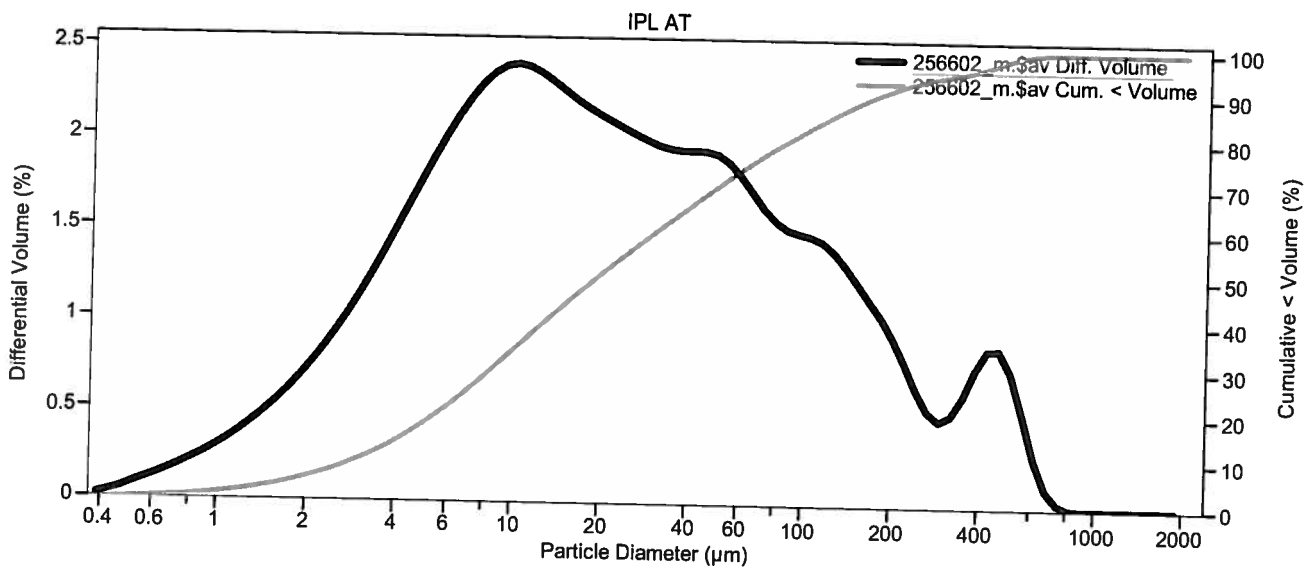
Laboratoire accrédité par  
la section essai du COFRAC  
sous les numéros  
1-2202 (L), 1-2203 (G)  
et 1-2385 (O)



ESSAIS  
Portées disponibles  
sur www.cofrac.fr

## EUROFINS IPL NORD

File name: C:\2012\JUILLET 2012\256602\_m.\$av  
 256602\_m.\$av  
 File ID: 256602  
 Sample ID: IPL AT  
 Operator: MNS  
 Comment 1: 27/07/2012  
 Optical model: Fraunhofer.rf780d  
 LS 13 320 Aqueous Liquid Module  
 Pump speed: 70  
 Fluid: EAU  
 Average of 2 files:  
 C:\2012\JUILLET 2012\256602\_01\_01.\$ls  
 C:\2012\JUILLET 2012\256602\_01\_02.\$ls



## Volume Statistics (Arithmetic) 256602\_m.\$av

Calculations from 0.375 µm to 2000 µm

Volume:	100%	S.D.:	109.9 µm
Mean:	64.33 µm	Variance:	12068 µm <sup>2</sup>
Median:	19.95 µm	C.V.:	171%
Mode:	10.29 µm	Skewness:	2.940 Right skewed
		Kurtosis:	9.125 Leptokurtic

## 256602\_m.\$av

Particle Diameter µm	Volume % <
1	1.43
2	5.02
4	13.0
10	33.1
20	50.1
40	65.0
63	74.3
100	82.1
250	93.5
500	98.4
600	99.6
700	99.9
800	99.995
900	100
1000	100
2000	100

CREOCEAN AGENCE CARAIBES

A l'attention de Mr BERGERON  
Immeuble DRM-ZAC du Lareinty  
97232 LAMENTIN

Edité à Bordeaux, le : 30/08/2012 à 09:02

N° dossier : E/12/40340

Code client : 27245

Date de réception : 07/07/2012

Début des essais le : 07/07/2012

Page 1 / 6

**RAPPORT D'ESSAIS**

**Dossier n°1-12105-E - Commande n°12/090 - Devis 120B UEZ LBOR84B ADU**  
**Sédiment prélevé le 04/07/12 dans la baie du Marin en Martinique - Réf. S5 Est**  
**Observation : Réceptionné le 07/07/12 à 19.8°C**

Nature de l'essai	Méthode	Résultat
<b>Analyses des propriétés physiques</b>		
© Pré-traitement de l'échantillon	MI EI20MOPIII110	,
pH (H2O)		<b>8,80</b> unité pH
pH mesuré à la température de :		<b>21,4</b> ° Celsius
Potentiel d'électrode		<b>45,6</b> mV
Densité		<b>1,256</b>
© Humidité	NF ISO 11465 (H%-Sol)	<b>57,10</b> g/100g
© Matières sèches	NF ISO 11465 (H%-Sol)	<b>42,90</b> g/100g
Di(2-éthylhexyl)phtalate - DEHP	XP X 33-012	<b>&lt;0,5</b> mg/kg sec
Granulométrie laser * Cf rapport Eurofins Hydrologie n°256601		

ACCREDITATION  
N° 1-0814  
PORTEE DISPONIBLE  
SUR  
WWW.COFRAC.FR



CR005 - 01/02/2012

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieure(s) à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

Page 2 / 6 du rapport d'essais 12/40340 du 30/08/12

**Granulométrie laser**

\* Cf rapport Eurofins Hydrologie n°256601

Carbone organique total	NF ISO 14235	<b>2,65 g/100g sec</b>
Hydrocarbures totaux (C10-C40)	Méthode C.P.G.	<b>34 mg/100g</b>

**Mise en solution totale (NF X 31-147)**

Aluminium total	NF (X 31-147/EN ISO 11885)	<b>49100 mg/kg sec</b>
Lithium	NF X 31-147/ETAAS	<b>12 mg/kg sec</b>
© Phosphore total (en P)	NF (X 31-147/EN ISO 11885)	<b>640 mg/kg sec</b>

**Analyses des propriétés chimiques**
**Mise en solution eau régale**

© Arsenic	NF EN (13346/ISO11885)	<b>13 mg/kg sec</b>
Cadmium	NF EN 13346/FD T90-119	<b>0,4 mg/kg sec</b>
© Chrome	NF EN (13346/ISO11885)	<b>14 mg/kg sec</b>
© Cuivre	NF EN (13346/ISO11885)	<b>110 mg/kg sec</b>
© Nickel	NF EN (13346/ISO11885)	<b>5,9 mg/kg sec</b>
© Plomb	NF EN (13346/ISO11885)	<b>82 mg/kg sec</b>
© Zinc	NF EN (13346/ISO11885)	<b>335 mg/kg sec</b>
© Mercure	DMA-80 (MOPIII400)	<b>0,78 mg/kg sec</b>

 ACCREDITATION  
 N° 1-0814  
 PORTEE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole &lt; signifie que le(s) résultat(s) est inférieure(s) à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

3 A au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

CR005 - 01/02/2012

Page 3 / 6 du rapport d'essais 12/40340 du 30/08/12

Etain	NF EN (13346/ISO11885)	5 mg/kg sec
<b>Hydrocarbures aromatiques polycycliques</b>		
Naphthalène	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Acénaphthylène	XP X 33-012	<0,05 mg/kg sec
Acénaphthène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
Fluorène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
Phénanthrène	XP X 33-012	0,035 mg/kg sec
© Anthracène	XP X 33-012	0,011 mg/kg sec
© Fluoranthène	XP X 33-012	0,21 mg/kg sec
Pyrène	XP X 33-012	0,20 mg/kg sec
© Benzo (a) anthracène	XP X 33-012	0,086 mg/kg sec
Chrysène	XP X 33-012	0,14 mg/kg sec
© Benzo (b) fluoranthène	XP X 33-012	0,11 mg/kg sec
© Benzo (k) fluoranthène	XP X 33-012	0,071 mg/kg sec
© Benzo (a) pyrène	XP X 33-012	0,14 mg/kg sec
© Dibenz (a,h) anthracène	XP X 33-012	0,018 mg/kg sec
© Benzo (ghi) pérylène	XP X 33-012	0,093 mg/kg sec
© Indéno (1,2,3, cd) pyrène	XP X 33-012	0,061 mg/kg sec

ACCREDITATION  
N° I-0814  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR  
WWW.COFRAC.FR


La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole &lt; signifie que le(s) résultat(s) est inférieure(s) à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

CR005 - 01/02/2012

Page 4 / 6 du rapport d'essais 12/40340 du 30/08/12

Total des 16 H.A.P.

**1,2 mg/kg sec**
**Congénères PCB**

© PCB 28	XP X 33-012	<b>&lt;0,025 mg/kg sec</b>
© PCB 52	XP X 33-012	<b>&lt;0,025 mg/kg sec</b>
© PCB 101	XP X 33-012	<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>
© PCB 118	XP X 33-012	<b>0,032 mg/kg sec</b>
© PCB 138	XP X 33-012	<b>0,06 mg/kg sec</b>
© PCB 153	XP X 33-012	<b>0,07 mg/kg sec</b>
© PCB 180	XP X 33-012	<b>0,079 mg/kg sec</b>
Somme des résultats de PCB positifs		<b>0,25 mg/kg sec</b>
Pentachlorophénol	Méthode C.P.G.	<b>&lt;1 mg/kg sec</b>

**Tributylétain et composés de dégradation \***

Monobutylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<b>0,016 mg/kg sec</b>
Dibutylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<b>&lt;0,005 mg/kg sec</b>
Tributylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<b>&lt;0,005 mg/kg sec</b>
Triphénylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<b>&lt;0,005 mg/kg sec</b>

 ACCREDITATION  
 N° 1-0814  
 PORTEE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


CR005 - 01/02/2012

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©. Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s) à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tél +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

Page 5 / 6 du rapport d'essais 12/40340 du 30/08/12

\* Ces analyses sont réalisées en sous-traitance par un laboratoire accrédité COFRAC.

## Analyse des nutriments

Azote total selon Kjeldahl	NF EN 13342	1290 mg/kg sec
----------------------------	-------------	----------------

## Organochlorés

HCH alpha	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
HCH beta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
HCH delta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Lindane (HCH gamma)	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Aldrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Dieldrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Hexachlorobenzène	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
DDT o,p'	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
DDT p,p'	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Trifluraline	Méthode C.P.G.	<0,05 mg/kg sec

ACCREDITATION  
N° I-0814  
PORTEE DISPONIBLE  
SUR  
WWW.COFRAC.FR

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s) à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

CR005 - 01/02/2012

Page 6 / 6 du rapport d'essais 12/40340 du 30/08/12

Isodrine	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endosulfan alpha	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Endosulfan beta	Méthode C.P.G.	0,01 mg/kg sec
Fénitrothion	Méthode C.P.G.	<0,05 mg/kg sec
Nonylphénols Analyse réalisée en sous-traitance	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Para-tert-Octylphénol Analyse réalisée en sous-traitance	XP X 33-012	0,07 mg/kg sec
p-(n-octyl) phénol Analyse réalisée en sous-traitance	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
4-n Nonylphénol Analyse réalisée en sous-traitance	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Penta BDE 99 Analyse réalisée en sous-traitance	Dilution isotopique GC MS	<0,05 mg/kg sec
Octa BDE 205 Analyse réalisée en sous-traitance	Dilution isotopique GC MS	<0,05 mg/kg sec

Fin de rapport

Ag. Enc. Inorganique  
M-P. CANDILLIER




Ag. Enc. Organique  
E. TARFON



Adj. Chimie Eaux  
C. PODEVIN



laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement  
laboratoire agréé par le ministère chargé des installations classées.  
portées sur demande.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole   
Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s)  
à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tél +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

ACCREDITATION  
N° 1-0814  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR  
WWW.COFRAC.FR


**COFRAC**  
**ESSAIS**

CR005 - 01/02/2012

**Département :**
**Commune :**

DIVERS MER

DIVERS MER

SEDIMENT

**No : 1**
**EUROFINS IPL ATLANTIQUE**  
 1 RUE DU PROFESSEUR VEZES  
 33300 BORDEAUX

 G = mesure du laboratoire de Gravelines  
 \* = mesure sous accréditation

 L = mesure du laboratoire de Lille  
 O = mesure du laboratoire de Loos-en-Gohelle

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Ref. qualité / limites qualité / valeurs guides / val. impératives
<b>PHYSICO-CHIMIE</b>				
Fraction > 2mm	Tamissage humide	L <1.00	%	
Granulometrie Laser ( 0 - 2 mm)	Laser	L cf. courbe		
<b>ORGANOSTANNEUX</b>				
Monobutyletain (MBT en Sn)	GC-PFPD	* L 0.016	mg/kg sec	
Dibutyletain cation	GC-PFPD	* L <0.005	mg/kg sec	
Tin(1+), tributyl	GC-PFPD	* L <0.005	mg/kg sec	
Triphenyletain cation	GC-PFPD	* L <0.005	mg/kg sec	
<b>PARAMETRES PREALABLES</b>				
Preparation	-	L Oui		
Purification	-	L Oui		
<b>PHTALATES</b>				
Di(2-ethylhexyl)phtalate	XP X 33-012	L <0.5	mg/kg sec	
<b>PRODUITS ORGA. DIVERS</b>				
4-n-nonylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
4-ter-octylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
4-n-octylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
Para-Nonylphenols (isomeres)	XP X 33-012	L 0.15	mg/kg brut	
2'4'4'5 pentabromodiphenylether	XP X 33-012/Dilut.isotopi	L <0.05	mg/kg sec	
Octabromodiphenylether (BDE205)	XP X 33-012/Dilut.isotopi	L <0.05	mg/kg sec	

A Lille, le 31/08/2012

Le Chef de Laboratoire,

  
 A. VANHILLE

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 1 page et 0 annexe.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terraines et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
 - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -  
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006.

 Eurofins IPL Nord  
 1, rue du Professeur Calmette  
 59046 Lille cedex

 tél. +33 (0)3 20 87 77 27  
 fax +33 (0)3 59 31 74 77  
 service.client.nord@ipl-groupe.fr

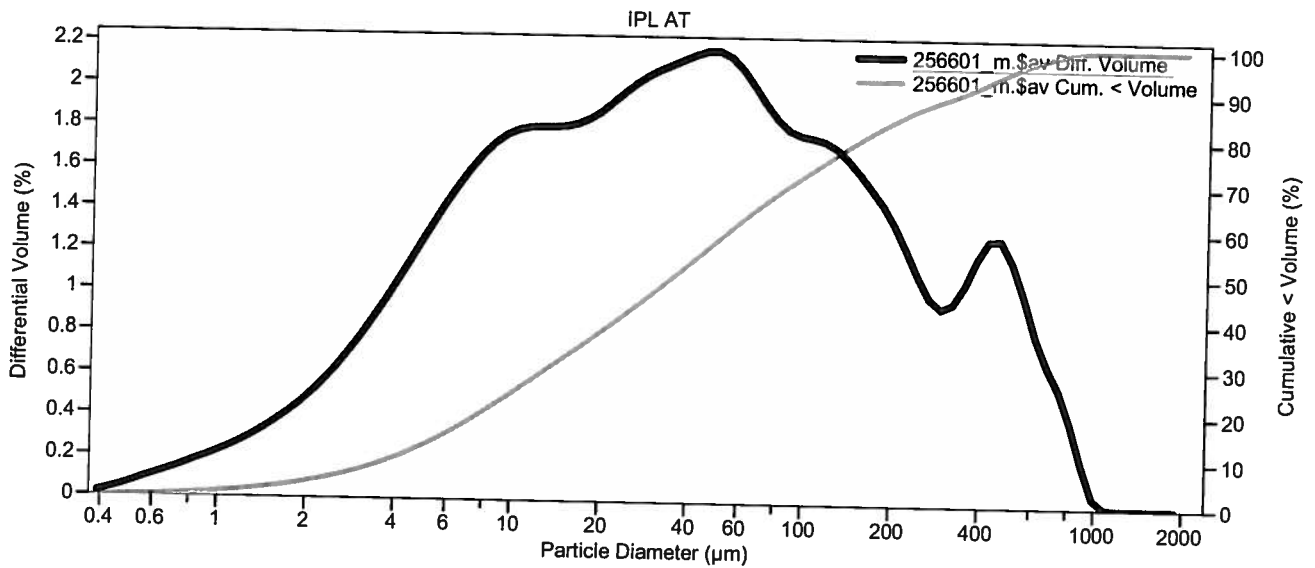
 www.eurofins-ipl.com  
 www.eurofins.fr/env

 Laboratoire accrédité par  
 la section essai du COFRAC  
 sous les numéros  
 1-2202 (L), 1-2203 (G)  
 et 1-2385 (O)

**ESSAIS**  
 Portées disponibles  
 sur www.cofrac.fr

## EUROFINS IPL NORD

File name: C:\2012JUILLET 2012\256601\_m.\$av  
 256601\_m.\$av  
 File ID: 256601  
 Sample ID: IPL AT  
 Operator: MNS  
 Comment 1: 27/07/2012  
 Optical model: Fraunhofer.rf780d  
 LS 13 320 Aqueous Liquid Module  
 Pump speed: 70 Run length: 64 seconds  
 Fluid: EAU  
 Average of 2 files:  
 C:\2012JUILLET 2012\256601\_01\_01.\$ls  
 C:\2012JUILLET 2012\256601\_01\_02.\$ls



## Volume Statistics (Arithmetic) 256601\_m.\$av

Calculations from 0.375 µm to 2000 µm

Volume:	100%	S.D.:	162.0 µm
Mean:	105.3 µm	Variance:	26255 µm <sup>2</sup>
Median:	36.42 µm	C.V.:	154%
Mode:	45.76 µm	Skewness:	2.406 Right skewed
		Kurtosis:	5.832 Leptokurtic

## 256601\_m.\$av

Particle Diameter µm	Volume % <
1	1.14
2	3.63
4	9.08
10	23.5
20	37.0
40	52.1
63	62.6
100	71.9
250	87.0
500	95.2
600	97.3
700	98.6
800	99.4
900	99.8
1000	99.97
2000	100

CREOCEAN AGENCE CARAIBES

A l'attention de Mr BERGERON  
Immeuble DRM-ZAC du Lareinty  
97232 LAMENTIN

Edité à Bordeaux, le : 30/08/2012 à 09:02

N° dossier : E/12/40337

Code client : 27245

Date de réception : 07/07/2012

Début des essais le : 07/07/2012

Page 1 / 6

**RAPPORT D'ESSAIS**

**Dossier n°1-12105-E - Commande n°12/090 - Devis 120B UEZ LBOR84B ADU**  
**Sédiment prélevé le 04/07/12 dans la baie du Marin en Martinique - Réf. S2 Cohé**  
**Observation : Réceptionné le 07/07/12 à 19.8°C**

Nature de l'essai	Méthode	Résultat
Analyses des propriétés physiques		
© Pré-traitement de l'échantillon	MI EI20MOPIII110	,
pH (H2O)		8,20 unité pH
pH mesuré à la température de :		21,1 ° Celsius
Potentiel d'électrode		169,3 mV
Densité		1,079
© Humidité	NF ISO 11465 (H%-Sol)	71,40 g/100g
© Matières sèches	NF ISO 11465 (H%-Sol)	28,60 g/100g
Di(2-éthylhexyl)phthalate - DEHP	XP X 33-012	<0,5 mg/kg sec

\* cf rapport Eurofins Hydrologie n°256598

ACCREDITATION  
N° I-0814  
PORTEE DISPONIBLE  
SUR  
WWW.COFRAC.FR



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s) à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

Page 2 / 6 du rapport d'essais 12/40337 du 30/08/12

Carbone organique total	NF ISO 14235	1,24 g/100g sec
Hydrocarbures totaux (C10-C40)	Méthode C.P.G.	9 mg/100g
Mise en solution totale (NF X 31-147)		
Aluminium total	NF (X 31-147/EN ISO 11885)	94800 mg/kg sec
Lithium	NF X 31-147/ETAAS	55 mg/kg sec
Ⓢ Phosphore total (en P)	NF (X 31-147/EN ISO 11885)	647 mg/kg sec

**Analyses des propriétés chimiques**
**Mise en solution eau régale**

Ⓢ Arsenic	NF EN (13346/ISO11885)	20 mg/kg sec
Cadmium	NF EN 13346/FD T90-119	<0,1 mg/kg sec
Ⓢ Chrome	NF EN (13346/ISO11885)	12 mg/kg sec
Ⓢ Cuivre	NF EN (13346/ISO11885)	67 mg/kg sec
Ⓢ Nickel	NF EN (13346/ISO11885)	5,3 mg/kg sec
Ⓢ Plomb	NF EN (13346/ISO11885)	8 mg/kg sec
Ⓢ Zinc	NF EN (13346/ISO11885)	92 mg/kg sec
Ⓢ Mercure	DMA-80 (MOPIII400)	0,13 mg/kg sec
Etain	NF EN (13346/ISO11885)	<1 mg/kg sec

 ACCREDITATION  
 N° I-0814  
 PORTÉE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole Ⓢ. Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s) à la limite de quantification.

**Hydrocarbures aromatiques polycycliques**

Naphthalène	XP X 33-012	<0,02 mg/kg sec
Acénaphthylène	XP X 33-012	<0,05 mg/kg sec
Acénaphthène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
Fluorène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
Phénanthrène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Anthracène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Fluoranthène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
Pyrène	XP X 33-012	0,009 mg/kg sec
© Benzo (a) anthracène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
Chrysène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Benzo (b) fluoranthène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Benzo (k) fluoranthène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Benzo (a) pyrène	XP X 33-012	0,007 mg/kg sec
© Dibenz (a,h) anthracène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
© Benzo (ghi) pérylène	XP X 33-012	0,005 mg/kg sec
© Indéno (1,2,3, cd) pyrène	XP X 33-012	<0,005 mg/kg sec
<b>Total des 16 H.A.P.</b>		<b>0,021 mg/kg sec</b>

Page 4 / 6 du rapport d'essais 12/40337 du 30/08/12

**Congénères PCB**

Ⓢ PCB 28	XP X 33-012	<0,025 mg/kg sec
Ⓢ PCB 52	XP X 33-012	<0,025 mg/kg sec
Ⓢ PCB 101	XP X 33-012	<0,05 mg/kg sec
Ⓢ PCB 118	XP X 33-012	<0,025 mg/kg sec
Ⓢ PCB 138	XP X 33-012	<0,05 mg/kg sec
Ⓢ PCB 153	XP X 33-012	<0,05 mg/kg sec
Ⓢ PCB 180	XP X 33-012	<0,025 mg/kg sec
Somme des résultats de PCB positifs		<0,05 mg/kg sec

**Tributylétain et composés de dégradation \***

Monobutylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<0,005 mg/kg sec
Dibutylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<0,005 mg/kg sec
Tributylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<0,005 mg/kg sec
Triphénylétain (en Sn) Analyse réalisée en sous-traitance	GC-PFPD	<0,005 mg/kg sec

\* Ces analyses sont réalisées en sous-traitance par un laboratoire accrédité COFRAC.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole Ⓢ. Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s) à la limite de quantification.

Eurofins IPL Atlantique

Capital au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tél +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

 ACCREDITATION  
 N° 1-0814  
 PORTEE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


CR005 - 01/02/2012

Page 5 / 6 du rapport d'essais 12/40337 du 30/08/12

**Analyse des nutriments**

Azote total selon Kjeldahl	NF EN 13342	<b>2070 mg/kg sec</b>
----------------------------	-------------	-----------------------

**Organochlorés**

HCH alpha	Méthode C.P.G.	<b>&lt;0,01 mg/kg sec</b>
HCH beta	Méthode C.P.G.	<b>&lt;0,01 mg/kg sec</b>
HCH delta	Méthode C.P.G.	<b>&lt;0,01 mg/kg sec</b>
Lindane (HCH gamma)	Méthode C.P.G.	<b>&lt;0,01 mg/kg sec</b>
Aldrine	Méthode C.P.G.	<b>&lt;0,01 mg/kg sec</b>
Dieldrine	Méthode C.P.G.	<b>&lt;0,01 mg/kg sec</b>
Endrine	Méthode C.P.G.	<b>&lt;0,01 mg/kg sec</b>
Hexachlorobenzène	Méthode C.P.G.	<b>&lt;0,01 mg/kg sec</b>
DDT o,p'	Méthode C.P.G.	<b>&lt;0,01 mg/kg sec</b>
DDT p,p'	Méthode C.P.G.	<b>&lt;0,01 mg/kg sec</b>
Trifluraline	Méthode C.P.G.	<b>&lt;0,05 mg/kg sec</b>
Isodrine	Méthode C.P.G.	<b>&lt;0,01 mg/kg sec</b>
Endosulfan alpha	Méthode C.P.G.	<b>&lt;0,01 mg/kg sec</b>

 ACCREDITATION  
 N° I-0814  
 PORTEE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR


La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieure(s)  
 à la limite de quantification

Eurofins IPL Atlantique

S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315

Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux

Tél +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

CR005 - 01/02/2012

Page 6 / 6 du rapport d'essais 12/40337 du 30/08/12

Endosulfan beta	Méthode C.P.G.	<0,01 mg/kg sec
Fénirothion	Méthode C.P.G.	0,05 mg/kg sec
Pentachlorophénol	Méthode C.P.G.	<1 mg/kg sec
Nonylphénols	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
Para-tert-Octylphénol	XP X 33-012	0,02 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
p-(n-octyl) phénol	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
4-n Nonylphénol	XP X 33-012	<0,01 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
Penta BDE 99	Dilution isotopique GC MS	<0,05 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		
Octa BDE 205	Dilution isotopique GC MS	<0,05 mg/kg sec
Analyse réalisée en sous-traitance		

Fin de rapport

 Ag. Enc. Inorganique  
 M-P. CANDILLIER



 Ag. Enc. Organique  
 E. TARFON



 Resp. Chimie Eaux  
 I. HENINGER



Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
 Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement  
 Laboratoire agréé par le ministère chargé des installations classées.  
 Portées sur demande

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pages. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ©.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans la déclaration de conformité et sont disponibles sur demande. Le symbole < signifie que le(s) résultat(s) est inférieur(s) à la limite de quantification

Eurofins IPL Atlantique  
 S.A. au capital de 348 116 € - RCS Bordeaux 384 692 315 - Siret 384 692 315 00011 - APE 7120B - TVA FR 57384692315  
 Siège social 1 rue du Professeur Vèzes 33300 Bordeaux  
 Tel +33 (0)5 56 01 84 00 Fax +33 (0)5 57 87 11 63 www.eurofins.fr

ACCREDITATION  
 N° I-0814  
 PORTEE DISPONIBLE  
 SUR  
 WWW.COFRAC.FR



CR005 - 01/02/2012

Département :

Commune :

DIVERS MER

DIVERS MER

SEDIMENT

No : 1

 EUROFINS IPL ATLANTIQUE  
 1 RUE DU PROFESSEUR VEZES  
 33300 BORDEAUX

 G = mesure du laboratoire de Gravelines  
 \* = mesure sous accréditation  
 L = mesure du laboratoire de Lille  
 O = mesure du laboratoire de Loos-en-Gohelle

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / limites qualité / valeurs guides / val. impératives
<b>PHYSICO-CHIMIE</b>				
Fraction > 2mm	Tamissage humide	L <1.00	%	
Granulometrie Laser (0 - 2 mm)	Laser	L cf. courbe		
<b>ORGANOSTANNEUX</b>				
Monobutyletain (MBT en Sn)	GC-PFPD	* L <0.005	mg/kg sec	
Dibutyletain cation	GC-PFPD	* L <0.005	mg/kg sec	
Tin(1+), tributyl	GC-PFPD	* L <0.005	mg/kg sec	
Triphenyletain cation	GC-PFPD	* L <0.005	mg/kg sec	
<b>PARAMETRES PREALABLES</b>				
Preparation	-	L Oui		
Purification	-	L Oui		
<b>PHTALATES</b>				
Di(2-ethylhexyl)phtalate	XP X 33-012	L <0.5	mg/kg sec	
<b>PRODUITS ORGA. DIVERS</b>				
4-n-nonylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
4-ter-octylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
4-n-octylphenol	XP X 33-012	L <0.02	mg/kg brut	
Para-Nonylphenols (isomeres)	XP X 33-012	L 0.05	mg/kg brut	
22'44'5 pentabromodiphenylether	XP X 33-012/Dilut.isotopi	L <0.05	mg/kg sec	
Octabromodiphenylether (BDE205)	XP X 33-012/Dilut.isotopi	L <0.05	mg/kg sec	

A Lille, le 31/08/2012

Le Chef de Laboratoire,


 A. VANHILLE

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 1 page et 0 annexe.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terraines et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
 - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -  
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006.

 Eurofins IPL Nord  
 1, rue du Professeur Calmette  
 59046 Lille cedex

 tél. +33 (0)3 20 87 77 27  
 fax +33 (0)3 59 31 74 77  
 service.client.nord@ipl-groupe.fr

 www.eurofins-ipl.com  
 www.eurofins.fr/env

 Laboratoire accrédité par  
 la section essai du COFRAC  
 sous les numéros  
 1-2202 (L), 1-2203 (G)  
 et 1-2385 (O)

**ESSAIS**

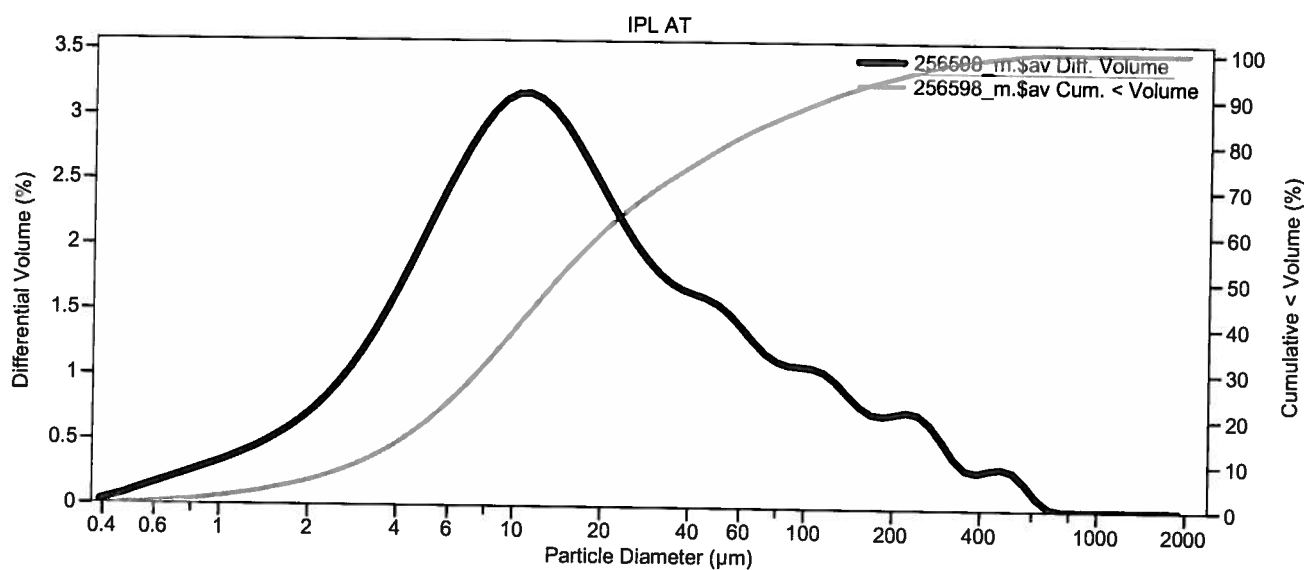
 Portées disponibles  
 sur www.cofrac.fr

## EUROFINS IPL NORD

File name: C:\2012\JUILLET 2012\256598\_m.\$av  
 File ID: 256598  
 Sample ID: IPL AT  
 Operator: MNS  
 Comment 1: 27/07/2012  
 Optical model: Fraunhofer.rf780d  
 LS 13 320 Aqueous Liquid Module

Pump speed: 70 Run length: 64 seconds  
 Fluid: EAU

Average of 2 files:  
 C:\2012\JUILLET 2012\256598\_01\_01.\$ls  
 C:\2012\JUILLET 2012\256598\_01\_02.\$ls



## Volume Statistics (Arithmetic) 256598\_m.\$av

Calculations from 0.375 µm to 2000 µm

Volume:	100%	S.D.:	80.89 µm
Mean:	44.40 µm	Variance:	6543 µm <sup>2</sup>
Median:	14.17 µm	C.V.:	182%
Mode:	11.29 µm	Skewness:	3.610 Right skewed
		Kurtosis:	15.48 Leptokurtic

## 256598\_m.\$av

Particle Diameter µm	Volume % <
1	1.78
2	5.43
4	13.7
10	38.3
20	60.1
40	74.8
63	82.2
100	88.0
250	96.4
500	99.4
600	99.9
700	99.99
800	100
900	100
1000	100
2000	100